



AGNICO EAGLE

Rapport du troisième trimestre de 2023

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Le présent rapport de gestion de Mines Agnico Eagle Limitée (« Agnico Eagle » ou la « société ») daté du 25 octobre 2023 doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la société pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023 (les « états financiers du troisième trimestre »), qui ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), plus précisément selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). Le présent rapport de gestion doit également être lu avec le rapport de gestion annuel et les états financiers consolidés annuels préparés selon les IFRS (les « états financiers annuels ») de la société, documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et qui sont inclus dans le rapport annuel de la société sur formulaire 40-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (« formulaire 40-F »). Tous les montants des états financiers consolidés intermédiaires résumés et du présent rapport de gestion sont présentés en dollars américains (« dollars américains », « \$ » ou « \$ US »), et toutes les unités de mesure sont exprimées selon le système métrique, sauf indication contraire. Certaines informations du présent rapport de gestion sont présentées en dollars canadiens (« \$ CA »), en dollars australiens (« \$ AU »), en pesos mexicains, ou en euros de l'Union européenne (« euros » ou « € »). De l'information additionnelle sur la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (la « notice annuelle »). La notice annuelle ainsi que le rapport de gestion et les états financiers annuels sont disponibles sur le site Web SEDAR des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »), à l'adresse <https://www.sedarplus.ca/landingpage/fr/>, et le formulaire 40-F est disponible sur le site Web de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov/edgar.

Certains énoncés figurant dans le présent rapport de gestion, ci-après appelés les « énoncés prospectifs », constituent des « informations prospectives » au sens attribué à ce terme dans les dispositions des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et des « forward-looking statements » dans la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent rapport de gestion.

Le présent rapport de gestion présente certaines mesures de rendement financier, y compris le « total des coûts au comptant par once », les « coûts de maintien tout compris par once d'or produite » (aussi appelés les « coûts de maintien tout compris par once »), les « coûts des sites miniers par tonne », le « résultat net ajusté », le « résultat net ajusté par action », le « résultat avant intérêts, impôts et amortissements » (aussi appelé le « BAIIA »), le « résultat ajusté avant intérêts, impôts et amortissements ajusté » (aussi appelé le « BAIIA ajusté »), les « flux de trésorerie disponibles », les « flux de trésorerie disponibles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement », les « dépenses d'investissement de maintien », les « dépenses d'investissement de mise en valeur » et la « marge d'exploitation » qui ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS. Ces mesures peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres producteurs aurifères. Pour en savoir plus sur la composition et l'utilité de ces mesures et pour un rapprochement de chacune d'elles avec les données financières les plus directement comparables qui sont présentées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés préparés conformément aux IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Le présent rapport de gestion présente également des données futures estimatives concernant le total des coûts au comptant par once, les coûts de maintien tout compris par once et les coûts des sites miniers par tonne. Les estimations sont fondées sur le total des coûts au comptant par once, des coûts de maintien tout compris par once et des coûts des sites miniers par tonne que la société prévoit engager pour extraire l'or de ses mines et de ses projets et, conformément au rapprochement de ces coûts réels mentionnés ci-dessous à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR », n'incluent pas les coûts de production attribuables à la charge de désactualisation et les autres coûts liés à la mise hors service d'immobilisations, qui peuvent varier au fil du temps à mesure que chaque projet est mis en valeur et exploité. Par conséquent, il n'est pas possible de rapprocher ces mesures financières prospectives non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux IFRS les plus comparables.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

La production payable (une mesure de la performance non financière non conforme aux PCGR) désigne la quantité de minéraux produite au cours d'une période, qui est contenue dans les produits qui ont été vendus par la société ou qui le seront, que ces produits soient vendus pendant la période ou détenus dans les stocks à la fin de la période.

Signification de « notamment » et « comme » : Lorsqu'ils sont utilisés dans le présent rapport de gestion, les termes « notamment » et « comme » signifient notamment et comme, sans toutefois s'y limiter.

Aperçu de la société

Agnico Eagle est une grande société canadienne d'exploitation aurifère qui produit des métaux précieux depuis sa constitution en 1972. Les mines de la société sont situées au Canada, en Australie, au Mexique et en Finlande, et elle exerce des activités d'exploration et de mise en valeur au Canada, en Australie, en Europe, en Amérique latine et aux États-Unis. La société et ses actionnaires sont en mesure de tirer pleinement parti du cours de l'or en raison de sa décision de longue date de ne pas vendre d'or à terme. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces chaque année depuis 1983.

Agnico Eagle tire une partie importante de ses produits et de ses flux de trésorerie de la production et de la vente d'or sous forme de barres d'argent aurifère et de concentrés. Les autres produits et flux de trésorerie proviennent de la production et de la vente de sous-produits des métaux, y compris l'argent, le zinc et le cuivre.

Les mines en production et les projets de mise en valeur d'Agnico Eagle sont situés dans des régions qui, de l'avis de la société, sont stables sur le plan politique et qui sont favorables à l'industrie minière. Cette stabilité politique des régions dans lesquelles Agnico Eagle exerce ses activités contribue à inspirer confiance dans les perspectives et la rentabilité à court et à long terme de la société. C'est un facteur important pour Agnico Eagle, qui croit que bon nombre de ses mines et projets miniers actuels possèdent un potentiel minier à long terme.

Événements récents

Offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 2 mai 2023, la société a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (« TSX ») afin de renouveler son offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités (l'« OPRA ») aux termes de laquelle la société est autorisée à racheter jusqu'à 500,0 millions de dollars de ses actions ordinaires, jusqu'à concurrence de 5 % de ses actions ordinaires émises et en circulation. Dans le cadre de l'OPRA, la société peut acheter des actions ordinaires aux fins d'annulation sur le marché libre, à son gré, au cours de la période commençant le 4 mai 2023 et se terminant le 3 mai 2024. Les rachats dans le cadre de l'OPRA seront effectués par l'intermédiaire de la TSX, de la Bourse de New York (« NYSE ») ou de toute autre bourse désignée et de tout autre système de négociation parallèle au Canada et aux États-Unis, conformément aux exigences réglementaires applicables. Toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'OPRA seront annulées. Les actionnaires peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention de la société de procéder à une OPRA en communiquant avec la société.

Facilité d'emprunt à terme

Le 20 avril 2023, la société a conclu une convention de crédit avec un groupe d'institutions financières, aux termes de laquelle une facilité de crédit à terme non garantie de 600,0 millions de dollars (la « facilité d'emprunt à terme ») a été consentie. La société a prélevé la totalité du montant disponible en vertu de la facilité d'emprunt à terme le 28 avril 2023. La facilité d'emprunt à terme vient à échéance le 21 avril 2025 et toute dette contractée aux termes de celle-ci est exigible et doit être remboursée à cette date. Le montant disponible en vertu de la facilité d'emprunt à terme se compose d'une seule avance en dollars américains au taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») et d'avances au taux de base, assorties d'un taux applicable majoré d'une marge variant entre 0,00 % et 2,00 %, en fonction de la note de crédit de la société.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Le remboursement de la dette et l'exécution des obligations de la société aux termes de la facilité d'emprunt à terme sont garantis par certaines des filiales importantes de la société (les « garants », ainsi que par la société, chacune étant un « débiteur »).

La facilité d'emprunt à terme comprend des clauses qui limitent les actions d'un débiteur de la même façon et dans la même mesure que les débiteurs sont limités en vertu de la facilité de crédit renouvelable de 1,2 milliard de dollars de la société (la « facilité de crédit »). La société est également tenue de maintenir un ratio de la dette nette totale sur le BAIIA inférieur à une valeur maximale précise. Les cas de défaut en vertu de la facilité d'emprunt à terme sont les mêmes que ceux en vertu de la facilité de crédit.

Partenariat dans le cadre du projet de mise en valeur de cuivre et de zinc San Nicolás

Le 6 avril 2023, Agnico Eagle et Ressources Teck Limitée (« Teck ») ont conclu une convention de coentreprise entre actionnaires dans le cadre du projet de mise en valeur du gisement de cuivre et de zinc San Nicolás situé dans l'état de Zacatecas, au Mexique. La convention prévoit qu'Agnico Eagle, par l'intermédiaire d'une filiale mexicaine en propriété exclusive, souscrira une participation de 50 % dans Minas de San Nicolás, S.A.P.I. de C.V. (« MSN »), pour un montant de 580,0 millions de dollars, qui sera versé au fur et à mesure que MSN engagera des frais d'étude et de mise en valeur. À des fins de gouvernance et conformément à la convention, Agnico Eagle est réputée actionnaire à 50 % de MSN, quel que soit le nombre d'actions ayant été émises à Agnico Eagle ou à ses filiales, exception faite de certains cas de défaut. À la clôture de la transaction, la société a comptabilisé un passif de 290,0 millions de dollars dans les autres passifs non courants, ce qui correspond à l'obligation de financement inévitable minimale qui incombe à la société en vertu de la convention. Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2023, la société a comptabilisé des apports de 11,0 millions de dollars qui ont été portés en diminution de l'obligation de 290,0 millions de dollars. MSN prévoit soumettre une étude d'évaluation de l'impact sur l'environnement et une demande de permis pour le projet San Nicolás en 2023, en plus de viser l'achèvement d'une étude de faisabilité en 2024.

Acquisition des actifs canadiens de Yamana

Le 31 mars 2023, la société a conclu une transaction (la « transaction avec Yamana ») en vertu d'un plan d'arrangement conclu avec Yamana Gold Inc. (« Yamana ») et Pan American Silver Corp. (« Pan American »), aux termes duquel Pan American a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Yamana et Yamana a vendu à Agnico Eagle les filiales et les sociétés en nom collectif de Yamana qui détenaient des participations de cette dernière dans les actifs au Canada, notamment la participation de 50 % dans le complexe Canadian Malartic que la société ne détenait pas, une participation de 100 % dans le projet Wasamac (situé en Abitibi, au Québec) et plusieurs autres propriétés d'exploration situées en Ontario et au Manitoba. La contrepartie versée par la société dans le cadre de la transaction avec Yamana était composée d'un montant en espèces d'environ 1,0 milliard de dollars américains et de 36 177 931 actions ordinaires d'Agnico Eagle. L'acquisition est venue augmenter la production, les réserves minérales et les flux de trésorerie de la société. Les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et les actifs nets des actifs canadiens de Yamana ont été consolidés avec ceux de la société à compter du 31 mars 2023.

Résultats financiers et résultats d'exploitation

Le 31 mars 2023, Agnico Eagle a conclu la transaction avec Yamana. Par conséquent, l'apport de la participation de 100 % dans le complexe Canadian Malartic a été pris en compte dans les états de la situation financière consolidés intermédiaires résumés pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023, alors que les périodes comparatives tiennent compte de la participation de 50 % dans le complexe Canadian Malartic.

Le 8 février 2022, Agnico Eagle a conclu la fusion entre égaux (la « fusion ») avec Kirkland Lake Gold Ltd. (« Kirkland »). Par conséquent, l'apport des mines Detour Lake, Macassa et Fosterville a été pris en compte dans la période comparative à partir du 8 février 2022.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Résultats d'exploitation

Au troisième trimestre de 2023, Agnico Eagle a présenté un résultat net de 178,6 millions de dollars, ou 0,36 \$ par action, en comparaison d'un résultat net de 66,7 millions de dollars, ou 0,15 \$ par action, au troisième trimestre de 2022. Au troisième trimestre de 2023, Agnico Eagle a présenté un résultat net ajusté¹ de 219,9 millions de dollars, ou 0,44 \$ par action¹, en comparaison d'un résultat net ajusté de 222,5 millions de dollars, ou 0,49 \$ par action, au troisième trimestre de 2022. Au troisième trimestre de 2023, Agnico Eagle a présenté un BAIIA¹ de 722,0 millions de dollars, en comparaison d'un BAIIA de 518,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2022. Au troisième trimestre de 2023, le BAIIA ajusté¹ a augmenté pour s'établir à 763,3 millions de dollars comparativement à 674,5 millions de dollars au troisième trimestre de 2022. Les autres principaux inducteurs des variations du résultat net sont présentés dans le tableau ci-après.

Pour les neuf premiers mois de 2023, Agnico Eagle a présenté un résultat net de 2 322,3 millions de dollars, ou 4,78 \$ par action, en comparaison d'un résultat net de 476,1 millions de dollars, ou 1,10 \$ par action, pour les neuf premiers mois de 2022. Pour les neuf premiers mois de 2023, Agnico Eagle a présenté un résultat net ajusté de 813,6 millions de dollars, ou 1,67 \$ par action, comparativement à un résultat net ajusté de 829,1 millions de dollars, ou 1,92 \$ par action, pour les neuf premiers mois de 2022. Pour les neuf premiers mois de 2023, Agnico Eagle a présenté un BAIIA de 3 878,4 millions de dollars, en comparaison d'un BAIIA de 1 724,4 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2022. Pour les neuf premiers mois de 2023, le BAIIA ajusté a augmenté pour s'établir à 2 369,7 millions de dollars, en comparaison d'un BAIIA ajusté de 2 076,5 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2022. Le résultat net comprend un profit de réévaluation de 1 543,4 millions de dollars comptabilisé dans les neuf premiers mois de 2023 découlant de la transaction avec Yamana et de l'application correspondante de la méthode de la comptabilisation de l'acquisition liée à un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, qui nécessite une réévaluation à la juste valeur, à l'acquisition de la participation de 50 % que la société détenait déjà dans le complexe Canadian Malartic déterminée en lien avec la transaction la plus récente.

Au troisième trimestre de 2023, la marge d'exploitation² a augmenté de 11,4 % pour s'établir à 883,0 millions de dollars, comparativement à 792,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en raison surtout d'une hausse de 13,3 % des produits tirés des activités minières découlant d'une augmentation du volume des ventes d'or au complexe Canadian Malartic à la suite de la transaction avec Yamana et d'une hausse du prix de l'or, contrebalancées en partie par une diminution du volume des ventes d'or au complexe LaRonde (qui comprend la mine LaRonde et la mine LaRonde, zone 5), au complexe Meadowbank, à la mine Fosterville et à la mine Detour Lake.

Pour les neuf premiers mois de 2023, la marge d'exploitation a augmenté de 14,1 % pour s'établir à 2 714,5 millions de dollars, comparativement à 2 380,0 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2022, en raison surtout d'une hausse de 11,8 % des produits tirés des activités minières découlant de la contribution du volume des ventes d'or au complexe Canadian Malartic à la suite de la transaction avec Yamana, au complexe Meadowbank et à la mine Macassa et d'une hausse de 6,2 % du prix moyen obtenu pour l'or d'une période à l'autre, le tout en partie contrebalancé par une baisse du volume des ventes d'or au complexe LaRonde et aux mines Fosterville, Meliadine et Detour Lake.

¹ Le résultat net ajusté, le résultat net ajusté par action, le BAIIA, le BAIIA ajusté, les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement sont des mesures non conformes aux PCGR ou des ratios qui ne constituent pas des mesures financières normalisées selon les IFRS. Pour un rapprochement avec le résultat net, le résultat net par action, le BAIIA, le BAIIA ajusté, les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, se reporter au tableau « Rapprochement des mesures de la performance financière non conformes aux PCGR » ci-dessous.

² La marge d'exploitation est une mesure non conforme aux PCGR qui ne constituent pas une mesure financière normalisée selon les IFRS. Pour un rapprochement avec le résultat net, se reporter aux rubriques « Sommaire des indicateurs clés du rendement d'exploitation » et « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR » ci-dessous.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Au troisième trimestre de 2023, la production d'or a augmenté pour s'établir à 850 429 onces, comparativement à 816 795 onces au troisième trimestre de 2022, du fait surtout de la contribution supplémentaire de la production d'or au complexe Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana, contrebalancée en partie par une baisse de la production d'or aux mines Detour Lake et Fosterville et au complexe LaRonde.

Pour les neuf premiers mois de 2023, la production d'or a augmenté pour s'établir à 2 536 446 onces, comparativement à 2 335 569 onces pour les neuf premiers mois de 2022, du fait surtout de la contribution de la production d'or au complexe Canadian Malartic à la suite de la transaction avec Yamana et de la hausse de la production au complexe Meadowbank et aux mines Macassa et Detour Lake. Cette augmentation globale de la production d'or entre les neuf premiers mois de 2023 et les neuf premiers mois de 2022 a été en partie contrebalancée par la baisse de la production d'or au complexe LaRonde et à la mine Fosterville.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué pour se fixer à 502,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, comparativement à 575,4 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en raison des variations moins favorables du fonds de roulement entre les deux périodes, le tout en partie contrebalancé par une hausse de la marge d'exploitation au cours de la période considérée.

Les flux de trésorerie disponibles¹ ont diminué pour se fixer à 82,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2023 comparativement à 139,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en raison des variations moins favorables du fonds de roulement entre les deux périodes, le tout en partie contrebalancé par une hausse de la marge d'exploitation au cours de la période considérée. Les flux de trésorerie disponibles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement¹ ont augmenté pour s'établir à 248,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2023 comparativement à 122,7 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 en raison d'une hausse de la marge d'exploitation au cours de la période considérée.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté pour atteindre 1 873,7 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2023, en comparaison de 1 716,1 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2022, surtout en raison d'une hausse de la marge d'exploitation, d'une baisse des coûts de transaction liés aux acquisitions et d'une diminution des frais d'exploration et des charges administratives d'une période à l'autre.

Pour les neuf premiers mois de 2023, les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont augmenté pour s'établir respectivement à 645,3 millions de dollars et 742,1 millions de dollars, comparativement à 578,7 millions et 492,9 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2022, en raison d'une hausse de la marge d'exploitation, d'une baisse des coûts de transaction liés aux acquisitions et d'une diminution des frais d'exploration et des charges administratives d'une période à l'autre.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Le tableau qui suit présente les variations des principaux inducteurs du résultat net pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023 en regard des trois mois et des neuf mois clos le 30 septembre 2022 :

<u>(en millions de dollars américains)</u>	Trois mois clos le 30 septembre 2023 par rapport aux trois mois clos le 30 septembre 2022	Neuf mois clos le 30 septembre 2023 par rapport aux neuf mois clos le 30 septembre 2022
Augmentation des produits tirés des activités minières.....	192,7 \$	513,9 \$
(Augmentation) diminution des coûts de production en raison de l'incidence du change	(14,5)	23,2
Augmentation des coûts de production.....	(87,8)	(202,6)
Diminution des frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise ...	2,4	30,4
Augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines.....	(131,5)	(291,2)
Diminution des charges administratives.....	10,6	31,8
Augmentation des charges financières.....	(16,4)	(32,1)
Variation des instruments financiers dérivés	128,4	173,5
Variation de l'écart de conversion hors trésorerie	(9,0)	(25,5)
Augmentation des frais de surveillance et d'entretien	(1,9)	(2,8)
Variation du profit de réévaluation.....	—	1 543,4
(Augmentation) diminution des autres charges	(17,6)	68,7
Diminution des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière ..	56,6	15,5
Variation totale du résultat net.....	112,0 \$	1 846,2 \$

Trois mois clos le 30 septembre 2023 par rapport aux trois mois clos le 30 septembre 2022

Au troisième trimestre de 2023, les produits tirés des activités minières ont augmenté pour s'établir à 1 642,4 millions de dollars, comparativement à 1 449,7 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en raison surtout d'une hausse de 1,5 % du volume des ventes d'or liée à la contribution du complexe Canadian Malartic à la suite de la transaction avec Yamana et d'une hausse de 11,7 % du prix obtenu pour l'or, le tout en partie contrebalancé par une baisse du volume des ventes d'or aux complexes LaRonde et Meadowbank et aux mines Foster ville et Detour Lake.

Au troisième trimestre de 2023, les coûts de production se sont élevés à 759,4 millions de dollars, en hausse de 15,6 % par rapport à 657,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en raison essentiellement de la contribution du complexe Canadian Malartic, de la comptabilisation en 2023 des ajustements de la juste valeur des stocks par suite de la transaction avec Yamana et de la hausse des coûts de production au complexe Meadowbank et à la mine Meliadine, le tout en partie contrebalancé par la baisse des coûts de production au complexe LaRonde et aux mines Detour Lake et Foster ville découlant principalement de la comptabilisation, à la période comparative de 2022, d'ajustements de la juste valeur des stocks de ces mines.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Le total des coûts au comptant moyens pondérés par once d'or produite³ a augmenté pour s'établir à 898 \$ en fonction des sous-produits et à 924 \$ en fonction des coproduits au troisième trimestre de 2023, comparativement à 779 \$ en fonction des sous-produits et à 804 \$ en fonction des coproduits au troisième trimestre de 2022, du fait principalement de la contribution des mines Detour Lake, Macassa et Meliadine et des complexes LaRonde et Meadowbank. Pour un rapprochement du total des coûts au comptant par once d'or produite, tant en fonction des sous-produits (les coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux) et des coûts de production comme présentés dans les états financiers du troisième trimestre, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR » ci-dessous.

Au troisième trimestre de 2023, les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise ont diminué pour s'établir à 61,6 millions de dollars, comparativement à 64,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en raison surtout de la baisse des frais engagés aux cibles d'exploration régionales au Canada et au Mexique.

L'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines a augmenté de 131,5 millions de dollars entre le troisième trimestre de 2022 et le troisième trimestre de 2023 pour s'établir à 415,0 millions de dollars, sous l'effet principalement de la contribution supplémentaire du complexe Canadian Malartic à la suite de la transaction avec Yamana, conjuguée à l'amortissement accru découlant des ajustements à la juste valeur des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines liés à la répartition du prix d'acquisition du complexe Canadian Malartic.

Les charges financières ont augmenté de 35,7 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, par rapport à 19,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en raison essentiellement des intérêts courus sur la facilité d'emprunt à terme de 600,0 millions de dollars de la société.

La perte sur les instruments financiers dérivés s'est élevée à 34,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, par rapport à une perte de 162,4 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, ce qui s'explique par les variations favorables des taux de change et des prix des produits de base d'une période à l'autre. La perte latente sur les bons de souscription s'est élevée à 6,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, par rapport à un profit latent de 5,7 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, variation qui s'explique par une baisse de la valeur marchande des bons de souscription d'une période à l'autre.

Les autres charges ont augmenté pour s'établir à 20,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, en comparaison de 3,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, du fait surtout des coûts de transaction et d'une augmentation des cessions d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines d'une période à l'autre.

Au troisième trimestre de 2023, un profit de change hors trésorerie de 6,5 millions de dollars a été comptabilisé, ce qui est principalement attribuable à l'incidence de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain entre le 30 juin 2023 et le 30 septembre 2023 sur le montant net des passifs monétaires de la société libellés en monnaies étrangères. Un profit de change hors trésorerie de 15,5 millions de dollars avait été comptabilisé au troisième trimestre de 2022.

Au troisième trimestre de 2023, la société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 92,7 millions de dollars sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 271,3 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 34,2 %. Au troisième trimestre de 2022, la société avait comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 149,3 millions de dollars sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur

³ Le total des coûts au comptant par once d'or produite est une mesure non conforme aux PCGR qui ne constitue pas une mesure financière normalisée selon les IFRS. Pour un rapprochement de cette mesure en fonction des sous-produits et des coproduits et des coûts de production, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR ».

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

l'exploitation minière de 216,0 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 69,1 %. La baisse du taux d'imposition effectif entre le troisième trimestre de 2023 et le troisième trimestre de 2022 est surtout imputable aux fluctuations des taux de change.

Plusieurs facteurs peuvent avoir une incidence considérable sur le taux d'imposition effectif de la société, y compris la variation des taux dans les différents territoires, la non-comptabilisation de certains actifs d'impôts, les déductions minières, les fluctuations des taux de change, les modifications apportées aux lois fiscales, l'incidence de certaines opérations et évaluations, et la répartition du résultat entre les territoires d'exploitation de la société. En raison de ces facteurs, le taux d'imposition effectif de la société devrait fluctuer considérablement dans l'avenir.

Neuf mois clos le 30 septembre 2023 par rapport aux neuf mois clos le 30 septembre 2022

Au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2023, les produits tirés des activités minières ont augmenté pour s'établir à 4 870,3 millions de dollars, comparativement à 4 356,4 millions de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse de 5,5 % du volume des ventes découlant de la contribution des ventes d'or au complexe Canadian Malartic à la suite de la transaction avec Yamana, à une augmentation du volume des ventes au complexe Meadowbank et à une hausse de 6,2 % du prix moyen obtenu pour l'or d'une période à l'autre, le tout en partie contrebalancé par une baisse du volume des ventes d'or au complexe LaRonde et aux mines Fosterville, Meliadine et Detour Lake.

Les coûts de production ont augmenté pour atteindre 2 155,8 millions de dollars au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2023, par rapport à 1 976,4 millions de dollars au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2022, ce qui est essentiellement attribuable à la contribution du complexe Canadian Malartic et à la comptabilisation en 2023 d'ajustements de la juste valeur en lien avec la transaction avec Yamana, alors qu'aucun ajustement de la sorte n'a été comptabilisé en 2022, et à la hausse des coûts de production aux complexes Meadowbank et LaRonde, le tout en partie contrebalancé par la baisse des coûts de production aux mines Detour Lake et Fosterville découlant principalement de la comptabilisation, à la période comparative de 2022, d'ajustements de la juste valeur des stocks de ces mines, alors qu'aucun ajustement de la sorte n'a été comptabilisé en 2023.

Le total des coûts au comptant moyens pondérés par once d'or produite a augmenté pour s'établir à 857 \$ en fonction des sous-produits et à 885 \$ en fonction des coproduits au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2023, comparativement à 769 \$ en fonction des sous-produits et à 801 \$ en fonction des coproduits au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2022. L'augmentation des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits et des coproduits est surtout attribuable à la contribution des mines Detour Lake, Meliadine et Fosterville et des complexes LaRonde et Meadowbank.

Au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2023, les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise ont diminué pour s'établir à 169,8 millions de dollars, comparativement à 200,2 millions de dollars au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2022, en raison surtout de la baisse des frais engagés aux cibles d'exploration régionales au Canada et au Mexique.

L'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines a augmenté de 291,2 millions de dollars entre les neuf mois clos le 30 septembre 2022 et les neuf mois clos le 30 septembre 2023 pour s'établir à 1 100,2 millions de dollars, sous l'effet principalement de la contribution supplémentaire du complexe Canadian Malartic et de l'amortissement de la répartition du prix d'acquisition au titre des immobilisations corporelles et de la mise en valeur au complexe Canadian Malartic à la suite de la transaction avec Yamana.

Les charges administratives ont diminué pour s'établir à 134,5 millions de dollars au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2023, en comparaison de 166,3 millions de dollars au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2022, du fait surtout des coûts et dons non récurrents attribuables à la fusion en 2022.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Les charges financières ont augmenté pour atteindre 95,0 millions de dollars au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2023, par rapport à 62,9 millions de dollars au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2022, en raison des intérêts courus sur les montants prélevés sur la facilité de crédit renouvelable et la facilité d'emprunt à terme de 600,0 millions de dollars de la société d'une période à l'autre. Les montants prélevés ont été utilisés pour financer la transaction avec Yamana.

La perte sur instruments financiers dérivés s'est établie à 1,0 million de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2023, par rapport à une perte sur instruments financiers dérivés de 174,5 millions de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022, ce qui s'explique par les variations favorables des taux de change et des prix des produits de base d'une période à l'autre. L'augmentation de la valeur marchande des bons de souscription s'est traduite par une perte latente de 9,1 millions de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2023, comparativement à une perte latente de 14,5 millions de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022. Le profit latent sur les instruments dérivés de change et les instruments dérivés sur produits de base s'est élevé à 34,9 millions de dollars au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2023, contrebalancé en partie par une perte réalisée de 27,0 millions de dollars sur les instruments dérivés de change et les instruments dérivés sur produits de base, en raison de variations favorables des taux de change et des prix des produits de base d'une période à l'autre.

Le profit de réévaluation est attribuable à la réévaluation à la juste valeur de la participation de 50 % que la société détenait déjà dans le complexe Canadian Malartic à la clôture de la transaction avec Yamana. La juste valeur à la date d'acquisition de la participation de 50 % déjà détenue a été établie à 2 697,6 millions de dollars, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de réévaluation en résultat net de 1 543,4 millions de dollars. La juste valeur de 2 697,6 millions de dollars constitue un élément de la contrepartie totale de 5 557,1 millions de dollars transférée dans le cadre de la transaction avec Yamana.

Les autres charges ont diminué pour s'établir à 43,5 millions de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2023, par rapport à 112,1 millions de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022, ce qui s'explique essentiellement par les coûts de transaction non récurrents et les indemnités de départ liés à la fusion en 2022.

Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2023, un profit de change hors trésorerie de 2,3 millions de dollars a été comptabilisé, comparativement à un profit de change hors trésorerie de 27,8 millions de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022. Cette variation est principalement attribuable à l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain sur le montant net des passifs monétaires de la société libellés en monnaies étrangères d'une période à l'autre.

Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2023, la société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 360,8 millions de dollars sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 2 683,2 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 13,4 %. Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022, la société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 376,4 millions de dollars sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 852,5 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 44,1 %. La diminution du taux d'imposition effectif entre les neuf premiers mois de 2022 et les neuf premiers mois de 2023 s'explique principalement par l'augmentation du résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière attribuable au profit de réévaluation non imposable comptabilisé au moment de l'acquisition de la participation de Yamana dans les actifs canadiens.

Plusieurs facteurs peuvent avoir une incidence considérable sur le taux d'imposition effectif de la société, y compris la variation des taux dans les différents territoires, la non-comptabilisation de certains actifs d'impôts, les déductions minières, les fluctuations des taux de change, les modifications apportées aux lois fiscales, l'incidence de certaines opérations et évaluations, et la répartition du résultat entre les territoires d'exploitation de la société. En raison de ces facteurs, le taux d'imposition effectif de la société devrait fluctuer considérablement dans l'avenir.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
 (préparé selon les Normes internationales d'information financière)
 Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Mine LaRonde

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre 2023	30 septembre 2022	30 septembre 2023	30 septembre 2022
LaRonde – Statistiques d'exploitation				
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	365	416	1 101	1 293
Tonnes de minerai broyé par jour.....	3 967	4 522	4 033	4 736
Teneur en or (g/t).....	4,52	5,05	5,04	5,66
Production d'or (en onces).....	49 303	63 573	167 471	221 858
Coûts de production par tonne (\$ CA).....	244 \$	264 \$	208 \$	163 \$
Coûts des sites miniers par tonne (\$ CA)	182 \$	167 \$	198 \$	156 \$
Coûts de production par once d'or produite	1 348 \$	1 320 \$	1 016 \$	738 \$
Total des coûts au comptant par once d'or produite	875 \$	773 \$	850 \$	590 \$

Production d'or

Troisième trimestre de 2023 — À la mine LaRonde, la production d'or a reculé de 22,4 % pour s'établir à 49 303 onces au troisième trimestre de 2023, comparativement à 63 573 onces au troisième trimestre de 2022, en raison principalement de la diminution du débit et de la teneur en or moins élevée qui s'expliquent par l'arrêt d'un broyeur plus long que prévu et l'entretien des systèmes de manutention du minerai ainsi que par des changements dans la méthode d'extraction, qui ont permis d'extraire davantage de minerai à faible teneur des parties supérieures de la mine et de ralentir le rythme d'extraction.

Neuf premiers mois de 2023 — La production d'or à la mine LaRonde a diminué de 24,5 % pour s'établir à 167 471 onces pour les neuf premiers mois de 2023, en comparaison de 221 858 onces pour les neuf premiers mois de 2022, en raison principalement d'une diminution du débit et de la teneur en or moins élevée attribuable aux raisons mentionnées ci-dessus.

Coûts de production

Troisième trimestre de 2023 — Les coûts de production de la mine LaRonde se sont élevés à 66,5 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, une baisse de 20,8 % par rapport aux coûts de production de 83,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, attribuable surtout au calendrier des ventes de stocks et à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Les coûts de production par tonne ont diminué par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison des facteurs mentionnés plus haut et de la baisse du volume de minerai broyé à la période considérée. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la baisse du nombre d'onces d'or produites à la période considérée.

Neuf premiers mois de 2023 — Les coûts de production de la mine LaRonde se sont élevés à 170,2 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2023, en hausse de 3,9 % par rapport à des coûts de production de 163,7 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation des coûts liés aux activités minières souterraines découlant d'une hausse des coûts de la main-d'œuvre et des matériaux et d'une augmentation des coûts des services de broyage attribuable à la transition vers l'élimination des résidus secs, le tout en partie contrebalancé par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison des facteurs mentionnés précédemment et de la baisse du volume de minerai broyé à la période considérée. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison des facteurs mentionnés ci-dessus et de la baisse du nombre d'onces d'or produites à la période considérée.

Coûts des sites miniers par tonne et total des coûts au comptant par once d'or produite

Troisième trimestre de 2023 — Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison surtout d'une baisse du volume de minerai broyé. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent du fait surtout de la baisse du nombre d'onces d'or produites découlant de la diminution du débit et de la teneur en or moins élevée, le tout en partie contrebalancé par la faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Neuf premiers mois de 2023 — Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une baisse des volumes de minerai broyé et d'une hausse des coûts liés aux activités minières souterraines découlant d'une hausse des coûts de la main-d'œuvre et des matériaux et d'une augmentation des coûts des services de broyage attribuable à la transition vers l'élimination des résidus secs. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent du fait surtout de la baisse du nombre d'onces d'or produites découlant de la diminution du débit et de la teneur en or moins élevée, et de la hausse des coûts liés aux activités minières souterraines attribuable à une hausse des coûts de la main-d'œuvre et des matériaux et à une augmentation des coûts des services de broyage attribuable à la transition vers l'élimination des résidus secs, le tout en partie contrebalancé par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Mine LaRonde, zone 5

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre 2023	30 septembre 2022	30 septembre 2023	30 septembre 2022
<u>Mine LaRonde, zone 5 – Statistiques d'exploitation</u>				
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	262	295	894	865
Tonnes de minerai broyé par jour.....	2 848	3 206	3 275	3 169
Teneur en or (g/t)	1,93	2,12	1,97	2,06
Production d'or (en onces).....	15 193	19 048	53 412	54 310
Coûts de production par tonne (\$ CA).....	96 \$	80 \$	94 \$	77 \$
Coûts des sites miniers par tonne (\$ CA)	96 \$	80 \$	94 \$	78 \$
Coûts de production par once d'or produite	1 232 \$	948 \$	1 174 \$	956 \$
Total des coûts au comptant par once d'or produite	1 287 \$	973 \$	1 207 \$	976 \$

Production d'or

Troisième trimestre de 2023 — À la mine LaRonde, zone 5, la production d'or a diminué de 20,2 % pour s'établir à 15 193 onces au troisième trimestre de 2023, comparativement à 19 048 onces au troisième trimestre de 2022, du fait surtout de la teneur en or moins élevée et d'une diminution du débit.

Neuf premiers mois de 2023 — Pour les neuf premiers mois de 2023, la production d'or à la mine LaRonde, zone 5, a diminué de 1,7 % pour se fixer à 53 412 onces, comparativement à 54 310 onces pour les neuf premiers mois de 2022, en raison surtout de la diminution de la teneur en or, en partie contrebalancée par une augmentation du débit.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Coûts de production

Troisième trimestre de 2023 — Les coûts de production à la mine LaRonde, zone 5, se sont élevés à 18,7 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, en hausse de 3,6 % par rapport à des coûts de production de 18,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en raison principalement d'une hausse des coûts d'entretien liés aux activités minières souterraines, en partie contrebalancée par l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison des facteurs mentionnés ci-dessus et d'une baisse du volume de minerai broyé à la période considérée. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une baisse du nombre d'onces d'or produites à la période considérée.

Neuf premiers mois de 2023 — Pour les neuf premiers mois de 2023, les coûts de production à la mine LaRonde, zone 5, se sont élevés à 62,7 millions de dollars, une hausse de 20,7 % par rapport à des coûts de production de 51,9 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2022, en raison surtout d'une augmentation des coûts liés aux activités minières souterraines, des coûts d'entretien et des coûts des services de broyage, en partie contrebalancée par l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les raisons mentionnées ci-dessus, augmentation en partie contrebalancée par une hausse du volume de minerai broyé à la période considérée. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les raisons mentionnées ci-dessus.

Coûts des sites miniers par tonne et total des coûts au comptant par once d'or produite

Troisième trimestre de 2023 — Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la hausse des coûts d'entretien liés aux activités souterraines mentionnés ci-dessus et de la baisse du volume de minerai broyé. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent essentiellement pour les mêmes raisons qui ont entraîné une hausse des coûts des sites miniers par tonne ainsi qu'une baisse du nombre d'onces d'or produites attribuable à la teneur en or moins élevée, le tout en partie contrebalancé par l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Neuf premiers mois de 2023 — Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison surtout d'une augmentation des coûts liés aux activités minières souterraines, des coûts d'entretien et des coûts des services de broyage, en partie contrebalancée par une hausse du volume de minerai broyé. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent du fait principalement d'une augmentation des coûts liés aux activités minières souterraines, des coûts d'entretien et des coûts des services de broyage, en partie contrebalancée par l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
 (préparé selon les Normes internationales d'information financière)
 Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Complexe LaRonde

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre 2023	30 septembre 2022	30 septembre 2023	30 septembre 2022
Complexe LaRonde – Statistiques d'exploitation				
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	627	711	1 995	2 158
Tonnes de minerai broyé par jour.....	6 815	7 728	7 308	7 905
Teneur en or (g/t).....	3,43	3,83	3,66	4,22
Production d'or (en onces).....	64 496	82 621	220 883	276 168
Coûts de production par tonne (\$ CA).....	182 \$	187 \$	157 \$	128 \$
Coûts des sites miniers par tonne (\$ CA)	147 \$	131 \$	151 \$	125 \$
Coûts de production par once d'or produite	1 321 \$	1 234 \$	1 054 \$	781 \$
Total des coûts au comptant par once d'or produite	972 \$	818 \$	937 \$	666 \$

Production d'or

Troisième trimestre de 2023 — La production d'or a diminué par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement d'une baisse du volume de minerai broyé et de la teneur moins élevée découlant d'un arrêt du broyeur plus long que prévu et de l'entretien des systèmes de manutention du minerai, ainsi que de changements dans la méthode d'extraction à la mine LaRonde qui ont permis d'extraire davantage de minerai à faible teneur des parties supérieures de la mine et de ralentir le rythme d'extraction.

Neuf premiers mois de 2023 — La production d'or a diminué par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la teneur moins élevée et d'une baisse du volume de minerai broyé pour les raisons mentionnées précédemment.

Coûts de production

Troisième trimestre de 2023 — Au troisième trimestre de 2023, les coûts de production au complexe LaRonde ont diminué de 16,5 % par rapport à ceux du troisième trimestre de 2022.

Les coûts de production par tonne ont diminué par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison surtout du calendrier des ventes de stocks, en partie contrebalancé par une hausse des coûts d'entretien liés aux activités minières souterraines et une baisse du volume de minerai broyé pour la période considérée. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison surtout d'une baisse du nombre d'onces d'or produites pour les raisons mentionnées précédemment, le tout contrebalancé en partie par une dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Neuf premiers mois de 2023 — Les coûts de production du complexe LaRonde ont augmenté de 8 % au cours des neuf premiers mois de 2023 par rapport à ceux de la période correspondante de 2022.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison surtout d'une augmentation des coûts liés aux activités minières souterraines découlant d'une hausse des coûts de la main-d'œuvre et des matériaux et des coûts des services de broyage attribuable à la transition vers l'élimination des résidus secs à la mine LaRonde et d'une baisse du volume de minerai broyé. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison surtout d'une hausse des coûts de production par tonne et d'une baisse du nombre d'onces d'or produites, contrebalancées en partie par l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
 (préparé selon les Normes internationales d'information financière)
 Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Coûts des sites miniers par tonne et total des coûts au comptant par once d'or produite

Troisième trimestre de 2023 — Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent principalement pour les raisons décrites ci-dessus concernant la hausse des coûts de production. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent essentiellement pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment pour la hausse des coûts des sites miniers par tonne.

Neuf premiers mois de 2023 — Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent essentiellement pour les raisons mentionnées ci-dessus. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent en grande partie pour les raisons décrites précédemment.

Complexe Canadian Malartic

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre 2023	30 septembre 2022	30 septembre 2023	30 septembre 2022
Complexe Canadian Malartic – Statistiques d'exploitationⁱ				
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	4 911	4 968	14 317	14 590
Tonnes de minerai broyé par jour.....	53 380	54 000	52 443	53 443
Teneur en or (g/t).....	1,22	1,04	1,22	1,14
Production d'or (en onces)	177 243	75 262	435 683	242 957
Coûts de production par tonne (\$ CA).....	34 \$	30 \$	36 \$	30 \$
Coûts des sites miniers par tonne (\$ CA)	39 \$	33 \$	39 \$	34 \$
Coûts de production par once d'or produite	708 \$	777 \$	750 \$	707 \$
Total des coûts au comptant par once d'or produite	805 \$	820 \$	789 \$	787 \$

Note :

- i) Sauf indication contraire, reflète la participation de 50 % d'Agnico Eagle dans le complexe Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement et la participation de 100 % après cette date.

Production d'or

Troisième trimestre de 2023 — Au complexe Canadian Malartic, la production d'or au troisième trimestre de 2023 a augmenté de 135,5 % pour s'établir à 177 243 onces, comparativement à une production d'or (selon la quote-part) de 75 262 onces au troisième trimestre de 2022, en raison de l'augmentation du pourcentage de participation de la société d'une période à l'autre, qui est passé de 50 % à 100 % par suite de la transaction avec Yamana, de la teneur plus élevée et d'un débit plus important attribuable à la présence de roches plus tendres à la fosse Barnat.

Neuf premiers mois de 2023 — Au complexe Canadian Malartic, la production d'or pour les neuf premiers mois de 2023 a augmenté de 79,3 % pour se fixer à 435 683 onces par rapport à une production d'or (selon la quote-part) de 242 957 onces pour les neuf premiers mois de 2022, pour les mêmes raisons qui ont été décrites précédemment.

Coûts de production

Troisième trimestre de 2023 — Pour le troisième trimestre de 2023, les coûts de production au complexe Canadian Malartic se sont établis à 125,5 millions de dollars, en hausse de 114,4 % par rapport à des coûts de production de 58,5 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, selon la participation de 50 % dans le complexe Canadian Malartic. Cette hausse s'explique essentiellement par l'incidence du changement de pourcentage de participation d'une période à l'autre et la comptabilisation des ajustements de la juste valeur des stocks imputables à la transaction avec Yamana, le tout en partie contrebalancé par l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison surtout de la comptabilisation des ajustements de la juste valeur des stocks du fait de la transaction avec Yamana et d'une baisse du volume de minerai broyé. Les coûts de production par once ont diminué par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une hausse du nombre d'onces d'or produites pour la période considérée, contrebalancée en partie par la comptabilisation des ajustements de la juste valeur des stocks du fait de la transaction avec Yamana.

Neuf premiers mois de 2023 — Pour les neuf premiers mois de 2023, les coûts de production au complexe Canadian Malartic se sont établis à 326,9 millions de dollars, une hausse de 90,2 % par rapport aux coûts de production de 171,9 millions de dollars selon la participation de 50 % dans le complexe Canadian Malartic pour les neuf premiers mois de 2022. Cette hausse s'explique par l'incidence du changement de pourcentage de participation d'une période à l'autre et la comptabilisation des ajustements de la juste valeur des stocks dans le cadre de la transaction avec Yamana, le tout en partie contrebalancé par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison surtout de la comptabilisation des ajustements de la juste valeur des stocks du fait de la transaction avec Yamana et d'une baisse du volume de minerai broyé. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la baisse du nombre d'onces d'or produites à la période considérée et de la comptabilisation des ajustements de la juste valeur des stocks du fait de la transaction avec Yamana.

Coûts des sites miniers par tonne et total des coûts au comptant par once d'or produite

Troisième trimestre de 2023 — Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la hausse des coûts de production et d'une baisse du volume de minerai broyé au cours du trimestre. Le total des coûts au comptant par once a diminué par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement de la hausse du nombre d'onces d'or produites et de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, le tout contrebalancé en partie par une augmentation des coûts des sites miniers par tonne.

Neuf premiers mois de 2023 — Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison surtout de la consommation de stocks de minerai et d'une hausse des coûts d'exploitation à ciel ouvert. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison surtout de la baisse du nombre d'onces d'or produites.

Mine Goldex

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre 2023	30 septembre 2022	30 septembre 2023	30 septembre 2022
<u>Mine Goldex – Statistiques d'exploitation</u>				
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	756	710	2 215	2 192
Tonnes de minerai broyé par jour.....	8 217	7 717	8 114	8 029
Teneur en or (g/t).....	1,69	1,67	1,72	1,68
Production d'or (en onces).....	35 880	33 889	107 619	105 211
Coûts de production par tonne (\$ CA).....	51 \$	48 \$	52 \$	46 \$
Coûts des sites miniers par tonne (\$ CA)	52 \$	49 \$	52 \$	47 \$
Coûts de production par once d'or produite	803 \$	776 \$	788 \$	751 \$
Total des coûts au comptant par once d'or produite	822 \$	804 \$	802 \$	765 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Production d'or

Troisième trimestre de 2023 — À la mine Goldex, la production d'or a augmenté de 5,9 % pour s'établir à 35 880 onces au troisième trimestre de 2023, comparativement à 33 889 onces au troisième trimestre de 2022, en raison principalement d'un plus grand volume de minerai traité et de la teneur en or plus élevée.

Neuf premiers mois de 2023 — Pour les neuf premiers mois de 2023, la production d'or à la mine Goldex a augmenté de 2,3 % pour s'établir à 107 619 onces, comparativement à 105 211 onces à la période correspondante de 2022, en raison surtout de la teneur en or plus élevée et d'un plus grand volume de minerai traité.

Coûts de production

Troisième trimestre de 2023 — Au troisième trimestre de 2023, les coûts de production à la mine Goldex ont été de 28,8 millions de dollars, une hausse de 9,5 % par rapport à des coûts de production de 26,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en raison principalement d'une hausse des coûts de production liés aux activités minières souterraines, en partie contrebalancée par l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une augmentation des coûts de production liés aux activités minières souterraines, contrebalancée en partie par une hausse du volume de minerai traité à la période considérée. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons qui ont été décrites précédemment, augmentation contrebalancée en partie par une hausse du nombre d'onces d'or produites à la période considérée et l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Neuf premiers mois de 2023 — Pour les neuf premiers mois de 2023, les coûts de production à la mine Goldex se sont élevés à 84,8 millions de dollars, une hausse de 7,3 % par rapport à des coûts de production de 79,0 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2022, en raison principalement d'une hausse des coûts des activités minières souterraines et de broyage, et du calendrier des ventes de stocks, contrebalancés en partie par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une hausse des coûts des activités minières souterraines et de broyage, et du calendrier des ventes de stocks à la période considérée. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons qui ont été décrites précédemment, contrebalancées en partie par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Coûts des sites miniers par tonne et total des coûts au comptant par once d'or produite

Troisième trimestre de 2023 — Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment pour la hausse des coûts de production par tonne. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la hausse des coûts des sites miniers par tonne, contrebalancée en partie par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Neuf premiers mois de 2023 — Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment pour la hausse des coûts de production par tonne. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement de la hausse des coûts des sites miniers par tonne, contrebalancée en partie par des teneurs en or plus élevées et la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Mine Detour Lake

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre 2023	30 septembre 2022	30 septembre 2023	30 septembre 2022
Mine Detour Lake – Statistiques d'exploitationⁱ				
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	5 630	6 505	18 827	16 294
Tonnes de minerai broyé par jour.....	61 196	70 701	68 963	69 334
Teneur en or (g/t).....	0,93	0,91	0,88	0,98
Production d'or (en onces).....	152 762	175 487	483 971	471 445
Coûts de production par tonne (\$ CA).....	25 \$	23 \$	24 \$	29 \$
Coûts des sites miniers par tonne (\$ CA)	25 \$	25 \$	26 \$	24 \$
Coûts de production par once d'or produite	696 \$	648 \$	688 \$	787 \$
Total des coûts au comptant par once d'or produite	755 \$	691 \$	752 \$	650 \$

Note :

- i) Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022, les statistiques d'exploitation sont présentées pour la période du 8 février 2022 au 30 septembre 2022, date de l'acquisition de la mine Détour Lake par la société.

Production d'or

Troisième trimestre de 2023 — À la mine Detour Lake, la production d'or a reculé de 12,9 % au troisième trimestre de 2023 pour s'établir à 152 762 onces par rapport à 175 487 onces au troisième trimestre de 2022, en raison principalement d'une baisse du volume de minerai traité attribuable à une panne de transformateur qui a entraîné un arrêt imprévu de l'un des deux circuits de broyage de l'usine, contrebalancée en partie par la teneur en or plus élevée. Les activités à l'usine de la mine Detour Lake sont revenues à la normale à la fin du trimestre.

Neuf premiers mois de 2023 — Pour les neuf premiers mois de 2023, la production d'or à la mine Detour Lake a augmenté de 2,7 % pour s'établir à 483 971 onces par rapport à 471 445 onces à la période correspondante de 2022, principalement en raison de la date de la clôture de la fusion, facteur contrebalancé en partie par l'incidence de la panne de transformateur mentionné précédemment.

Coûts de production

Troisième trimestre de 2023 — Au troisième trimestre de 2023, les coûts de production à la mine Detour Lake se sont établis à 106,4 millions de dollars, en baisse de 6,5 % par rapport à des coûts de production de 113,7 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en raison principalement de la comptabilisation au troisième trimestre de 2022 d'ajustements de la juste valeur des stocks dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition, alors qu'aucun ajustement de la sorte n'a été comptabilisé en 2023.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une baisse du volume de minerai broyé à la période considérée, découlant de la panne de transformateur mentionnée précédemment. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la baisse du nombre d'onces d'or produites à la période considérée et des incidences mentionnées précédemment concernant les coûts des sites miniers pour le trimestre, contrebalancées en partie par l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Neuf premiers mois de 2023 — Les coûts de production de la mine Detour Lake se sont établis à 333,2 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2023, en baisse de 10,2 % par rapport aux coûts de production de 371,1 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2022, du fait principalement que la période comparative comprenait des ajustements de la juste valeur des stocks, alors qu'aucun ajustement de la sorte n'a été comptabilisé en 2023, et qu'elle ne comprenait que les coûts de la période allant du 8 février 2022 au 30 septembre 2022.

Les coûts de production par tonne ont diminué par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'un volume plus élevé de minerai broyé pour la période considérée du fait de la date de la clôture de la fusion et des ajustements de la juste valeur apportés à la période correspondante de 2022, le tout contrebalancé en partie par l'incidence de la panne de transformateur mentionnée précédemment. Les coûts de production par once ont diminué par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons qui ont été mentionnées précédemment, contrebalancées en partie par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Coûts des sites miniers par tonne et total des coûts au comptant par once d'or produite

Troisième trimestre de 2023 — Les coûts des sites miniers par tonne sont demeurés inchangés par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent malgré la baisse du débit. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la teneur en or moins élevée et de la hausse des coûts d'exploitation minière, contrebalancées en partie par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Neuf premiers mois de 2023 — Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison surtout d'une hausse des coûts d'entretien de l'équipement mobile et des coûts des pièces de rechange au cours de la période. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement de l'augmentation des coûts d'exploitation minière, d'entretien et de broyage résultant de la hausse des prix du carburant et de l'électricité et de la teneur en or moins élevée, le tout en partie contrebalancé par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
 (préparé selon les Normes internationales d'information financière)
 Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Mine Macassa

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre 2023	30 septembre 2022	30 septembre 2023	30 septembre 2022
Mine Macassa – Statistiques d'exploitationⁱ				
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	112	75	311	210
Tonnes de minerai broyé par jour.....	1 217	814	1 139	894
Teneur en or (g/t).....	13,35	21,89	17,16	20,77
Production d'or (en onces).....	46 792	51 775	167 951	137 525
Coûts de production par tonne (\$ CA).....	435 \$	588 \$	488 \$	605 \$
Coûts des sites miniers par tonne (\$ CA)	476 \$	628 \$	516 \$	559 \$
Coûts de production par once d'or produite	766 \$	648 \$	669 \$	719 \$
Total des coûts au comptant par once d'or produite	841 \$	689 \$	719 \$	659 \$

Note :

- i) Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022, les statistiques d'exploitation sont présentées pour la période du 8 février 2022 au 30 septembre 2022, date de l'acquisition de la mine Macassa par la société.

Production d'or

Troisième trimestre de 2023 — La production d'or à la mine Macassa a diminué de 9,6 % pour s'établir à 46 792 onces au troisième trimestre de 2023, en comparaison de 51 775 onces au troisième trimestre de 2022, en raison principalement de teneurs en or moins élevées, contrebalancées en partie par une hausse du volume de minerai traité.

Neuf premiers mois de 2023 — La production d'or à la mine Macassa a augmenté de 22,1 % pour s'établir à 167 951 onces pour les neuf premiers mois de 2023, en comparaison de 137 525 onces pour les neuf premiers mois de 2022, en raison principalement de la date de clôture de la fusion et de la hausse du volume de minerai traité, le tout en partie contrebalancé par des teneurs en or moins élevées.

Coûts de production

Troisième trimestre de 2023 — Les coûts de production se sont chiffrés à 35,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, une hausse de 7,0 % par rapport aux coûts de production de 33,5 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 attribuable principalement à une augmentation des coûts d'exploitation minière et au calendrier des ventes de stocks.

Les coûts de production par tonne ont diminué par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une hausse du volume de minerai broyé à la période considérée. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent sous l'effet de la baisse du nombre d'onces d'or produites à la période considérée résultant de la faible teneur en or, contrebalancée en partie par l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Neuf premiers mois de 2023 — Les coûts de production se sont établis à 112,4 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2023, en hausse de 13,7 % par rapport aux coûts de production de 98,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2022, en raison principalement de l'augmentation des coûts d'exploitation minière et du calendrier des ventes de stocks. La hausse découle également du fait que seuls les coûts de la période allant du 8 février 2022 au 30 septembre 2022 avaient été pris en compte à la période comparative.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Les coûts de production par tonne ont diminué par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'un volume plus élevé de minerai broyé pour la période considérée du fait de la date de la clôture de la fusion et des ajustements de la juste valeur apportés à la période correspondante de 2022. Les coûts de production par once ont diminué par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent sous l'effet d'une hausse du nombre d'onces d'or produites à la période considérée pour les raisons mentionnées précédemment et de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Coûts des sites miniers par tonne et total des coûts au comptant par once d'or produite

Troisième trimestre de 2023 — Les coûts des sites miniers par tonne ont diminué par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la hausse du volume de minerai traité, contrebalancée en partie par l'augmentation des coûts d'exploitation minière résultant de la hausse des prix des intrants. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la baisse du nombre d'onces d'or produites attribuable à la teneur en or moins élevée, contrebalancée en partie par l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Neuf premiers mois de 2023 — Les coûts des sites miniers par tonne ont diminué par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la hausse du volume de minerai broyé, attribuable principalement à la date de la clôture de la fusion. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'augmentation des coûts d'exploitation minière, en partie contrebalancée par une hausse du nombre d'onces d'or produites pour la période considérée et la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Mine Meliadine

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre 2023	30 septembre 2022	30 septembre 2023	30 septembre 2022
Mine Meliadine – Statistiques d'exploitation				
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	470	401	1 407	1 282
Tonnes de minerai broyé par jour.....	5 109	4 359	5 154	4 696
Teneur en or (g/t).....	6,17	7,33	6,15	6,77
Production d'or (en onces).....	89 707	91 201	267 856	269 477
Coûts de production par tonne (\$ CA).....	254 \$	229 \$	237 \$	235 \$
Coûts des sites miniers par tonne (\$ CA)	248 \$	226 \$	249 \$	234 \$
Coûts de production par once d'or produite	994 \$	788 \$	930 \$	879 \$
Total des coûts au comptant par once d'or produite	971 \$	777 \$	975 \$	866 \$

Production d'or

Troisième trimestre de 2023 — La production d'or à la mine Meliadine a diminué de 1,6 % pour atteindre 89 707 onces au troisième trimestre de 2023 en comparaison de 91 201 onces au troisième trimestre de 2022, en raison principalement de la teneur en or moins élevée, en partie contrebalancée par l'augmentation du volume de minerai traité.

Neuf premiers mois de 2023 — La production d'or a diminué de 0,6 % pour s'établir à 267 856 onces pour les neuf premiers mois de 2023, en comparaison de 269 477 onces pour les neuf premiers mois de 2022, en raison principalement de la teneur moins élevée, contrebalancée en partie par une hausse du volume de minerai traité.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Coûts de production

Troisième trimestre de 2023 — Les coûts de production de la mine Meliadine se sont élevés à 89,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, une hausse de 24,2 % par rapport à des coûts de production de 71,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, du fait surtout de la consommation de stocks de minerai et d'une hausse des frais de logistique, le tout en partie contrebalancé par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la consommation de stocks de minerai et d'une hausse des frais de logistique, contrebalancées en partie par une hausse du volume de minerai broyé à la période considérée. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les raisons décrites précédemment et du fait de la baisse du nombre d'onces d'or produites à la période considérée, le tout contrebalancé en partie par l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Neuf premiers mois de 2023 — Les coûts de production de la mine Meliadine se sont élevés à 249,2 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2023, une hausse de 5,2 % par rapport aux coûts de production de 236,9 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2022, du fait surtout de la hausse des coûts des activités minières à ciel ouvert et des activités minières souterraines et à l'augmentation des frais de logistique, contrebalancées en partie par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une hausse des coûts des activités minières à ciel ouvert et des activités minières souterraines et d'une augmentation des frais de logistique, contrebalancées en partie par une hausse du volume de minerai broyé pour la période considérée. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les raisons décrites précédemment et du fait de la baisse du nombre d'onces d'or produites à la période considérée, le tout en partie contrebalancé par l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Coûts des sites miniers par tonne et total des coûts au comptant par once d'or produite

Troisième trimestre de 2023 — Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites pour la hausse des coûts de production par tonne. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent pour les raisons décrites précédemment concernant les coûts de production et du fait de la baisse du nombre d'onces d'or produites, le tout contrebalancé par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Neuf premiers mois de 2023 — Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites pour la hausse des coûts de production par tonne. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites ci-dessus concernant les coûts de production et la baisse du nombre d'onces d'or produites, le tout en partie contrebalancé par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
 (préparé selon les Normes internationales d'information financière)
 Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Complexe Meadowbank

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre 2023	30 septembre 2022	30 septembre 2023	30 septembre 2022
Complexe Meadowbank – Statistiques d'exploitation				
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	1 077	1 031	2 905	2 816
Tonnes de minerai broyé par jour.....	11 707	11 207	10 641	10 315
Teneur en or (g/t).....	3,76	4,11	3,82	3,37
Production d'or (en onces).....	116 555	122 994	322 440	279 457
Coûts de production par tonne (\$ CA).....	167 \$	135 \$	176 \$	141 \$
Coûts des sites miniers par tonne (\$ CA)	178 \$	144 \$	177 \$	147 \$
Coûts de production par once d'or produite	1 149 \$	894 \$	1 183 \$	1 124 \$
Total des coûts au comptant par once d'or produite	1 225 \$	930 \$	1 173 \$	1 140 \$

Production d'or

Troisième trimestre de 2023 — La production d'or au complexe Meadowbank a diminué de 5,2 % pour atteindre 116 555 onces au troisième trimestre de 2023 en comparaison de 122 994 onces au troisième trimestre de 2022, en raison principalement de la teneur en or moins élevée, en partie contrebalancée par l'augmentation du volume de minerai broyé.

Neuf premiers mois de 2023 — La production d'or s'est accrue de 15,4 % pour atteindre 322 440 onces pour les neuf premiers mois de 2023, en comparaison de 279 457 onces pour les neuf premiers mois de 2022, en raison principalement de la teneur en or plus élevée et d'une hausse du volume de minerai broyé.

Coûts de production

Troisième trimestre de 2023 — Les coûts de production au complexe Meadowbank se sont chiffrés à 133,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, une hausse de 21,8 % par rapport aux coûts de production de 109,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2022. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse du ratio de décapage dans les mines à ciel ouvert et à la consommation de stocks de minerai en 2023, contrebalancées en partie par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une hausse du ratio de recouvrement stérile/minerai dans les mines à ciel ouvert et de la consommation de stocks de minerai, en partie contrebalancées par un plus grand volume de minerai traité à la période considérée. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les raisons décrites précédemment ainsi qu'en raison d'une baisse de la production d'onces d'or à la période considérée et de la faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Neuf premiers mois de 2023 — Les coûts de production du complexe Meadowbank se sont élevés à 381,4 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2023, une hausse de 21,5 % par rapport aux coûts de production de 314,0 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2022, du fait surtout de la hausse du ratio de décapage dans les mines à ciel ouvert et de la consommation de stocks de minerai en 2023, en partie contrebalancées par l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une hausse du ratio de décapage dans les mines à ciel ouvert et de la consommation de stocks de minerai en 2023, en partie contrebalancée par un plus grand volume de minerai broyé à la période considérée. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les raisons mentionnées précédemment, augmentation en partie contrebalancée par une hausse du nombre d'onces d'or produites à la période considérée et l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

La production commerciale au projet souterrain Amaruq a commencé en août 2022.

Coûts des sites miniers par tonne et total des coûts au comptant par once d'or produite

Troisième trimestre de 2023 — Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, pour les mêmes raisons que celles présentées pour la hausse des coûts de production par tonne. Le total des coûts au comptant par once d'or produite a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent pour les raisons décrites ci-dessus concernant les coûts de production et du fait d'une baisse du nombre d'onces d'or produites, le tout en partie contrebalancé par l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Neuf premiers mois de 2023 — Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, pour les mêmes raisons que celles présentées pour la hausse des coûts de production par tonne. Le total des coûts au comptant par once d'or produite a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent pour les raisons décrites précédemment et du fait d'une baisse du nombre d'onces d'or produites, le tout en partie contrebalancé par l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Mine Fosterville

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre 2023	30 septembre 2022	30 septembre 2023	30 septembre 2022
Mine Fosterville – Statistiques d'exploitationⁱ				
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	144	172	468	385
Tonnes de minerai broyé par jour.....	1 565	1 868	1 714	1 640
Teneur en or (g/t).....	13,22	15,11	15,48	20,46
Production d'or (en onces).....	59 790	81 801	228 161	249 693
Coûts de production par tonne (\$ CA).....	291 \$	306 \$	322 \$	627 \$
Coûts des sites miniers par tonne (\$ CA)	304 \$	305 \$	316 \$	340 \$
Coûts de production par once d'or produite	461 \$	418 \$	438 \$	683 \$
Total des coûts au comptant par once d'or produite	495 \$	435 \$	437 \$	365 \$

Note :

- i) Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022, les statistiques d'exploitation sont présentées pour la période du 8 février 2022 au 30 septembre 2022, date de l'acquisition de la mine Fosterville par la société.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Production d'or

Troisième trimestre de 2023 — À la mine Fosterville, la production d'or a diminué de 26,9 % pour s'établir à 59 790 onces au troisième trimestre de 2023 en comparaison de 81 801 onces au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement de la teneur en or moins élevée découlant de la séquence d'extraction et de la baisse du volume de minerai traité.

Neuf premiers mois de 2023 — À la mine Fosterville, la production d'or a diminué de 8,6 % pour s'établir à 228 161 onces pour les neuf premiers mois de 2023, comparativement à 249 693 onces pour les neuf premiers mois de 2022, en raison principalement de la teneur en or moins élevée découlant de la séquence d'extraction, diminution contrebalancée en partie par une hausse du volume de minerai traité et de la date de la clôture de la fusion.

Coûts de production

Troisième trimestre de 2023 — Les coûts de production se sont élevés à 27,5 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, une baisse de 19,5 % par rapport à des coûts de production de 34,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, découlant surtout d'une baisse des coûts liés aux activités d'extraction et de broyage et de la dépréciation du dollar australien par rapport au dollar américain.

Les coûts de production par tonne ont diminué par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les raisons décrites précédemment. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une baisse du nombre d'onces d'or produites à la période considérée, en partie contrebalancée par une diminution des coûts liés aux activités d'extraction et de broyage et par la dépréciation du dollar australien par rapport au dollar américain.

Neuf premiers mois de 2023 — Pour les neuf premiers mois de 2023, les coûts de production se sont élevés à 100,0 millions de dollars, une baisse de 41,4 % par rapport aux coûts de production de 170,5 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2022, en raison principalement de la comptabilisation pour les neuf premiers mois de 2022 d'ajustements de la juste valeur des stocks dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition, alors qu'aucun ajustement de la sorte n'a été comptabilisé en 2023. La variation découle également du fait que seuls les coûts de la période allant du 8 février 2022 au 30 septembre 2022 avaient été pris en compte au cours de la période comparative, ainsi que de l'affaiblissement du dollar australien par rapport au dollar américain.

Les coûts de production par tonne ont diminué par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les raisons décrites précédemment. Les coûts de production par once ont diminué par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les raisons décrites précédemment et du fait également de l'incidence de l'affaiblissement du dollar australien par rapport au dollar américain, le tout en partie contrebalancé par une baisse du nombre d'onces d'or produites au cours de la période en raison de la teneur en or moins élevée.

Le 29 mai 2023, la Victorian Environment Protection Authority a levé l'avis d'interdiction visant Fosterville qui avait été imposé à la fin de 2021, ce qui a permis à la mine de reprendre ses activités normales tout au long du mois de juin 2023.

Coûts des sites miniers par tonne et total des coûts au comptant par once d'or produite

Troisième trimestre de 2023 — Les coûts des sites miniers par tonne ont diminué par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'une baisse des coûts liés aux activités d'extraction et de broyage, contrebalancée en partie par une baisse du volume de minerai broyé à la période considérée. Le total des coûts au comptant par once d'or produite a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'une baisse du nombre d'onces d'or produites au trimestre considéré attribuable à la teneur en or moins élevée, en partie contrebalancée par une diminution des coûts liés aux activités d'extraction et de broyage et l'affaiblissement du dollar australien par rapport au dollar américain.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Neuf premiers mois de 2023 — Les coûts des sites miniers par tonne ont diminué par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement d'une hausse du volume de minerai broyé. Le total des coûts au comptant par once d'or produite a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement d'une baisse du nombre d'onces d'or produites au trimestre considéré attribuable à la teneur en or moins élevée, en partie contrebalancée par l'affaiblissement du dollar australien par rapport au dollar américain.

Mine Kittilä

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre 2023	30 septembre 2022	30 septembre 2023	30 septembre 2022
Mine Kittilä – Statistiques d'exploitation				
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	527	487	1 440	1 504
Tonnes de minerai broyé par jour.....	5 728	5 293	5 275	5 509
Teneur en or (g/t).....	4,20	4,56	4,45	4,19
Production d'or (en onces).....	59 408	61 901	173 230	172 223
Coûts de production par tonne (EUR)	101 €	104 €	100 €	96 €
Coûts des sites miniers par tonne (EUR).....	99 €	100 €	100 €	92 €
Coûts de production par once d'or produite	986 \$	834 \$	896 \$	896 \$
Total des coûts au comptant par once d'or produite	930 \$	843 \$	875 \$	889 \$

En 2020, la Regional State Administrative Agency du nord de la Finlande a accordé à Agnico Eagle Finland Oy (« Agnico Finlande ») des permis environnementaux et des permis d'utilisation de l'eau pour permettre à Agnico Finlande d'agrandir l'installation de stockage des résidus CIL2, d'augmenter la production de la mine Kittilä pour la porter à 2,0 millions de tonnes par année (« mtpa ») et de construire une nouvelle conduite d'évacuation des eaux. Ces permis ont ensuite été portés en appel devant le tribunal administratif de Vaasa en Finlande. La demande d'appel a été accueillie en partie en juillet 2022, de sorte que les permis ont été de nouveau soumis à l'examen de la Regional State Administrative Agency du nord de la Finlande.

En août 2022, Agnico Finlande a interjeté appel des décisions du tribunal administratif de Vaasa devant la Cour administrative suprême (« CAS ») de Finlande et a demandé que la CAS restitue les permis par décision provisoire en attendant le résultat final de l'appel.

Le 1^{er} novembre 2022, la CAS a rendu une décision provisoire confirmant la validité du permis initial de l'installation de stockage des résidus de CIL2 et restituant les permis en matière de niveaux d'émissions d'azote pour l'exercice 2022. La décision provisoire de la CAS n'a pas restitué l'autorisation d'Agnico Finlande d'accroître la production de la mine Kittilä pour la porter à 2,0 mtpa. La décision du TAV est valide jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue par la CAS. Au cours du quatrième trimestre de 2022, Agnico Finlande a réduit ses niveaux de production souterraine pour se conformer aux exigences de volume de production minière. La société continuera d'exercer ses activités conformément à son permis d'exploitation minière actuel de 1,6 mtpa tout en conservant la souplesse nécessaire sur le plan opérationnel pour atteindre un volume de 2,0 mtpa dans l'éventualité d'une décision finale positive de la CAS. Agnico Finlande prévoit que la CAS rendra sa décision finale au cours du quatrième trimestre de 2023.

Si la CAS ne renouvelle pas les permis que la RSAA a accordés à Agnico Finlande en 2020 qui lui permettaient de produire à une capacité maximale de 2,0 mtpa, la société serait tenue de réduire ses activités au cours du quatrième trimestre de 2023 afin de respecter les taux permis et a l'intention de présenter une demande de permis révisée pour faire passer le niveau de production à 2,0 mtpa ou plus.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Production d'or

Troisième trimestre de 2023 — La production d'or à la mine Kittilä a diminué de 4,0 % pour s'établir à 59 408 onces au troisième trimestre de 2023, en comparaison de 61 901 onces au troisième trimestre de 2022, en raison principalement de la teneur en or moins élevée, en partie contrebalancée par une hausse du volume de minerai broyé.

Neuf premiers mois de 2023 — La production d'or à la mine Kittilä a augmenté de 0,6 % pour s'établir à 173 230 onces pour les neuf premiers mois de 2023, en comparaison de 172 223 onces pour les neuf premiers mois de 2022, en raison principalement de la teneur en or plus élevée, en partie contrebalancée par une baisse du volume de minerai broyé.

Coûts de production

Troisième trimestre de 2023 — Les coûts de production de la mine Kittilä se sont chiffrés à 58,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, une hausse de 13,5 % par rapport aux coûts de production de 51,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2022. Cette hausse est principalement attribuable à la consommation de stocks de minerai à la période considérée et à l'appréciation de l'euro par rapport au dollar américain d'une période à l'autre, le tout en partie contrebalancé par une diminution des coûts liés aux activités minières souterraines.

Les coûts de production par tonne ont diminué par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une hausse du volume de minerai broyé à la période considérée. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les raisons mentionnées précédemment et du fait d'une baisse du nombre d'onces d'or produites à la période considérée.

Neuf premiers mois de 2023 — Les coûts de production de la mine Kittilä se sont élevés à 155,2 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2023, une hausse de 0,5 % par rapport aux coûts de production de 154,4 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2022. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation des coûts d'exploitation minière et à l'appréciation de l'euro par rapport au dollar américain d'une période à l'autre, en partie contrebalancées par une baisse des coûts liés aux activités minières souterraines.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une baisse du volume de minerai broyé à la période considérée. Les coûts de production par once sont demeurés inchangés par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

Coûts des sites miniers par tonne et total des coûts au comptant par once d'or produite

Troisième trimestre de 2023 — Les coûts des sites miniers par tonne ont diminué par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse des volumes de production minière, en partie contrebalancée par une augmentation des coûts d'exploitation minière découlant d'une hausse des prix des intrants. Le total des coûts au comptant par once d'or produite a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la consommation de stocks de minerai, d'une baisse du nombre d'onces d'or produites et de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Neuf premiers mois de 2023 — Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout d'une augmentation des coûts d'exploitation minière découlant d'une hausse des prix des intrants, en partie contrebalancée par une baisse des coûts des activités minières souterraines. Le total des coûts au comptant par once d'or produite a diminué par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison du calendrier des ventes de stocks et d'une hausse du nombre d'onces d'or produites.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
 (préparé selon les Normes internationales d'information financière)
 Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Mine Pinos Altos

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre 2023	30 septembre 2022	30 septembre 2023	30 septembre 2022
Mine Pinos Altos – Statistiques d'exploitation				
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	450	378	1 215	1 128
Tonnes de minerai broyé par jour.....	4 891	4 109	4 451	4 132
Teneur en or (g/t).....	1,84	1,98	1,92	2,05
Production d'or (en onces).....	25 386	23 041	71 679	71 231
Coûts de production par tonne	89 \$	91 \$	89 \$	95 \$
Coûts des sites miniers par tonne	85 \$	92 \$	88 \$	93 \$
Coûts de production par once d'or produite	1 581 \$	1 498 \$	1 504 \$	1 501 \$
Total des coûts au comptant par once d'or produite	1 310 \$	1 295 \$	1 236 \$	1 247 \$

Production d'or

Troisième trimestre de 2023 — La production d'or à la mine Pinos Altos a augmenté de 10,2 % pour s'établir à 25 386 onces au troisième trimestre de 2023, en comparaison de 23 041 onces au troisième trimestre de 2022, en raison principalement d'une hausse du volume de minerai broyé, en partie contrebalancée par la teneur en or moins élevée.

Neuf premiers mois de 2023 — La production d'or à la mine Pinos Altos a augmenté de 0,6 % pour s'établir à 71 679 onces pour les neuf premiers mois de 2023, en comparaison de 71 231 onces pour les neuf premiers mois de 2022, en raison principalement d'une hausse du volume de minerai broyé, en partie contrebalancée par la teneur en or moins élevée.

Coûts de production

Troisième trimestre de 2023 — Les coûts de production à la mine Pinos Altos se sont chiffrés à 40,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, une hausse de 16,3 % par rapport aux coûts de production de 34,5 millions de dollars au troisième trimestre de 2022. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation des coûts d'exploitation minière et à l'appréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Les coûts de production par tonne ont diminué par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une augmentation du volume de minerai broyé à la période considérée, en partie contrebalancée par la hausse des coûts liés aux activités de broyage. Les coûts de production par once d'or produite ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation découle d'une hausse des coûts liés aux activités de broyage et de l'appréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre, le tout en partie compensé par une hausse du nombre d'onces d'or produites à la période considérée.

Neuf premiers mois de 2023 — Les coûts de production de la mine Pinos Altos se sont chiffrés à 107,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2023, une hausse de 0,8 % par rapport aux coûts de production de 106,9 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2022. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation des coûts d'exploitation à ciel ouvert et de broyage, ainsi qu'à l'appréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre, le tout en partie contrebalancé par le calendrier des ventes de stocks.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Les coûts de production par tonne ont diminué par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une augmentation du volume de minerai broyé à la période correspondante, en partie contrebalancée par la hausse des coûts liés aux activités d'extraction à ciel ouvert et de broyage. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les raisons mentionnées précédemment et du fait de l'appréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Coûts des sites miniers par tonne et total des coûts au comptant par once d'or produite

Troisième trimestre de 2023 — Les coûts des sites miniers par tonne ont diminué par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse du volume de minerai traité, en partie contrebalancée par une augmentation des coûts liés aux activités d'extraction à ciel ouvert et de broyage découlant d'une hausse des prix des intrants. Le total des coûts au comptant par once d'or produite a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation découle d'une hausse des coûts liés aux activités d'extraction à ciel ouvert et de broyage, et de l'appréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre, le tout en partie compensé par une hausse de la production d'onces d'or à la période considérée.

Neuf premiers mois de 2023 — Les coûts des sites miniers par tonne ont diminué par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse du volume de minerai traité, en partie contrebalancée par une augmentation des coûts liés aux activités d'extraction à ciel ouvert et de broyage découlant d'une hausse des prix des intrants. Le total des coûts au comptant par once d'or produite a diminué par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent pour les raisons mentionnées précédemment et du fait que le peso mexicain s'est raffermi par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Mine La India

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre 2023	30 septembre 2022	30 septembre 2023	30 septembre 2022
<u>Mine La India – Statistiques d'exploitation</u>				
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	970	1 045	2 510	3 964
Tonnes de minerai broyé par jour.....	10 543	11 359	9 194	14 520
Teneur en or (g/t).....	1,10	0,72	0,86	0,59
Production d'or (en onces).....	22 269	16 285	56 423	58 003
Coûts de production par tonne	29 \$	19 \$	29 \$	14 \$
Coûts des sites miniers par tonne	27 \$	19 \$	29 \$	14 \$
Coûts de production par once d'or produite	1 271 \$	1 246 \$	1 277 \$	956 \$
Total des coûts au comptant par once d'or produite	1 156 \$	1 196 \$	1 272 \$	966 \$

Production d'or

Troisième trimestre de 2023 — La production d'or à la mine La India a augmenté de 36,7 % pour s'établir à 22 269 onces au troisième trimestre de 2023, en comparaison de 16 285 onces au troisième trimestre de 2022, en raison principalement de la teneur en or plus élevée, en partie contrebalancée par une baisse du tonnage de minerai empilé.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Neuf premiers mois de 2023 — La production d'or à la mine La India a diminué de 2,7 % pour s'établir à 56 423 onces pour les neuf premiers mois de 2023, en comparaison de 58 003 onces pour les neuf premiers mois de 2022, en raison principalement d'une baisse du tonnage de minerai empilé, en partie contrebalancée par la teneur en or plus élevée.

Coûts de production

Troisième trimestre de 2023 — Les coûts de production à la mine La India se sont chiffrés à 28,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, une hausse de 39,6 % par rapport aux coûts de production de 20,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2022. Cette hausse est principalement attribuable à la consommation des stocks de minerai traité par lixiviation, au calendrier des ventes de stocks et au raffermissement du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les raisons décrites précédemment et du fait d'une baisse du tonnage de minerai empilé à la période considérée. Les coûts de production par once d'or produite ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les raisons mentionnées ci-dessus, en partie contrebalancées par une baisse du nombre d'onces d'or produites à la période considérée.

Neuf premiers mois de 2023 — Les coûts de production à la mine La India se sont chiffrés à 72,1 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2023, une hausse de 29,9 % par rapport aux coûts de production de 55,5 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2022. Cette hausse est principalement attribuable à la consommation des stocks de minerai traité par lixiviation et au raffermissement du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les raisons décrites précédemment et du fait d'une baisse du tonnage de minerai empilé à la période considérée. Les coûts de production par once d'or produite ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les raisons mentionnées ci-dessus, et du fait d'une baisse du nombre d'onces d'or produites à la période considérée.

Coûts des sites miniers par tonne et total des coûts au comptant par once d'or produite

Troisième trimestre de 2023 — Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la baisse du volume de minerai empilé à la période considérée. Le total des coûts au comptant par once d'or produite a diminué par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution découle d'une augmentation du nombre d'onces d'or produites à la période considérée, en partie contrebalancée par le raffermissement du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Neuf premiers mois de 2023 — Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement d'une baisse du volume de minerai empilé à la période considérée. Le total des coûts au comptant par once d'or produite a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement de la baisse du nombre d'onces d'or produites à la période considérée et du raffermissement du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
 (préparé selon les Normes internationales d'information financière)
 Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Examen de l'état de la situation financière

<u>(en milliers de dollars américains)</u>	<u>Au 30 septembre 2023</u>	<u>Au 31 décembre 2022</u>
Actifs courants	2 192 169 \$	2 180 059 \$
Actifs non courants.....	27 033 512	21 314 749
Total de l'actif.....	<u>29 225 681 \$</u>	<u>23 494 808 \$</u>
Passifs courants	1 103 060 \$	946 422 \$
Passifs non courants	8 189 355	6 307 041
Total du passif	<u>9 292 415 \$</u>	<u>7 253 463 \$</u>

Le total de l'actif s'établissait à 29,2 milliards de dollars au 30 septembre 2023, une hausse de 24,4 %, ou 5,7 milliards de dollars, par rapport à celui de 23,5 milliards de dollars au 31 décembre 2022. Le total de l'actif de la société comprend essentiellement des actifs non courants comme les immobilisations corporelles et le goodwill.

Le total du passif s'établissait à 9,3 milliards de dollars au 30 septembre 2023, une hausse de 2,0 milliards de dollars, par rapport à celui de 7,3 milliards de dollars au 31 décembre 2022. Le total du passif de la société comprend des passifs non courants comme les passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différé, la dette à long terme et la provision pour restauration des lieux.

Le total de l'actif et le total du passif au 30 septembre 2023 ont tous deux augmenté par rapport au total de l'actif et au total du passif au 31 décembre 2022, essentiellement en raison des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre de la transaction avec Yamana.

Bien que la société conclue à l'occasion des contrats pour limiter le risque associé à la chute des prix des sous-produits des métaux, à l'accroissement du coût des devises (y compris les dépenses d'investissement) et du coût des intrants, les contrats servent de couverture économique pour les risques sous-jacents et ne sont pas détenus à des fins de spéculation. Agnico Eagle n'a pas recours à des contrats complexes sur dérivés pour couvrir les risques auxquels elle est exposée. Au cours des neuf premiers mois de 2023, la société a mis en place des positions de couverture sur les devises pour soutenir les principaux coûts des intrants utilisés dans les hypothèses de budgétisation et de planification minière. Au 30 septembre 2023, la société avait des contrats sur instruments dérivés de change en cours liés à des dépenses de 2 740,7 millions de dollars qui seront engagées en 2023, 2024 et 2025 (2 907,9 millions de dollars au 31 décembre 2022) et des contrats sur instruments dérivés sur le carburant diesel liés à 5,5 millions de gallons de mazout (19,0 millions au 31 décembre 2022).

Situation de trésorerie et sources de financement

Au 30 septembre 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la société totalisaient 355,5 millions de dollars en regard de 658,6 millions de dollars au 31 décembre 2022. La société a pour politique d'investir l'excédent de trésorerie dans des placements qui, de l'avis de la société, sont des placements hautement liquides dont la qualité de crédit est élevée afin de réduire les risques liés à ces placements. Ces placements, dont l'échéance résiduelle est de plus de trois mois et de moins de un an à la date d'achat, sont classés à titre de placements à court terme. Les placements dont l'échéance résiduelle est de moins de trois mois à la date d'achat sont classés à titre d'équivalents de trésorerie. Les décisions de la société à l'égard de la longueur des échéances des placements qu'elle détient sont fondées sur les besoins de flux de trésorerie, les taux de rendement et divers autres facteurs.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Le fonds de roulement (actifs courants moins passifs courants) a diminué pour s'établir à 1 089,1 millions de dollars au 30 septembre 2023, comparativement à 1 233,6 millions de dollars au 31 décembre 2022, en raison surtout d'une diminution de 303,1 millions de dollars de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et d'une hausse de 83,6 millions de dollars des dettes fournisseurs et charges à payer ainsi que d'une augmentation de 82,1 millions de dollars du montant d'impôts exigible, le tout en partie contrebalancé par une hausse de 194,6 millions de dollars des stocks et une augmentation de 111,1 millions de dollars des autres actifs courants.

Le 7 avril 2023, Moody's a relevé la perspective de la note de crédit de la société, la faisant passer de « stable » à « positive », tout en confirmant la note de crédit de Baa2. Le 20 juin 2023, Fitch Ratings a confirmé la note de crédit d'Agnico Eagle de BBB+, avec perspective stable. Ces notes de crédit de première qualité reflètent la solidité des activités et du profil de crédit de la société, ainsi que son faible niveau d'endettement et ses politiques financières prudentes tout en reconnaissant les avantages de la taille, de l'envergure et des activités de la société dans les territoires favorables à l'industrie minière.

Sous réserve de divers risques et incertitudes, y compris ceux présentés dans le présent rapport de gestion et dans la notice annuelle de la société, la société estime pouvoir générer suffisamment de flux de trésorerie d'exploitation et disposer d'une trésorerie et de facilités de crédit suffisantes pour financer ses besoins au titre des activités courantes, du fonds de roulement, des obligations contractuelles, des dettes venant à échéance, ainsi que des dépenses d'investissement et programmes d'exploration prévus. Bien que la société estime que ses sources de financement seront suffisantes pour respecter tous ses engagements obligatoires et discrétionnaires, si des événements imprévus viennent changer la situation financière de la société dans l'avenir, la société peut choisir de diminuer certains de ses engagements de dépenses discrétionnaires, lesquels comprennent certaines dépenses d'investissement et certains frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise. Se reporter à la rubrique « Profil des risques » du présent rapport de gestion.

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué pour s'établir à 502,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, par rapport à 575,4 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 du fait surtout des variations moins favorables du fonds de roulement entre les deux périodes, en partie contrebalancées par la hausse du volume de ventes d'or au complexe Canadian Malartic et celle de 11,7 % du prix obtenu pour l'or au cours de la période considérée.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté pour atteindre 1 873,7 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2023, en comparaison de 1 716,1 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2022, en raison principalement d'une hausse du volume des ventes d'or au complexe Canadian Malartic à la suite de la transaction avec Yamana, d'une hausse des ventes d'or au complexe Meadowbank et à la mine Macassa et d'une hausse de 6,2 % du prix obtenu pour l'or au cours de la période considérée. La hausse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation s'explique également par la réduction des autres charges, des frais d'exploration et des charges administratives au cours de la période considérée.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement de 435,7 millions de dollars au troisième trimestre de 2023 sont comparables à ceux du troisième trimestre de 2022 qui s'établissaient à 439,3 millions de dollars. Les dépenses d'investissement ont subi une diminution de 15,8 millions de dollars d'une période à l'autre, en partie contrebalancée par les montants versés par la société pour l'acquisition d'actifs minéraux.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté pour s'établir à 2 284,6 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2023, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement de 297,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2022, surtout en raison de la contrepartie en espèces nette de 1 000,6 millions de dollars versée par la société dans le cadre de la transaction avec Yamana, d'un montant en espèces non récurrent de 838,7 millions de dollars

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

obtenu en 2022 dans le cadre de la fusion et des dépenses d'investissement additionnelles de 91,0 millions de dollars d'une période à l'autre. La hausse des dépenses d'investissement d'une période à l'autre est principalement attribuable à l'augmentation des dépenses au complexe Canadian Malartic à la suite de la transaction avec Yamana et aux acquisitions effectuées au complexe Meadowbank et à la mine Detour Lake.

Pour les neuf premiers mois de 2023, la société a fait l'acquisition de titres de capitaux propres et d'autres placements d'un montant de 52,1 millions de dollars par rapport à un montant de 36,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2022. Les titres de capitaux propres et autres placements de la société consistent principalement en des placements dans des actions ordinaires et des bons de souscription d'actions d'entités de l'industrie minière.

Activités de financement

Au troisième trimestre de 2023, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont diminué pour s'établir à 144,2 millions de dollars, comparativement à 318,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 surtout en raison du remboursement de billets de premier rang et du rachat d'actions ordinaires au cours de la période précédente et l'absence de transactions comparables au cours de la période considérée. La société n'a racheté aucune action dans le cadre de l'OPRA au troisième trimestre de 2023. Au cours du troisième trimestre de 2022, la société avait racheté 999 320 actions ordinaires pour un montant de 42,6 millions de dollars à un prix moyen de 42,67 \$ dans le cadre de l'OPRA.

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont augmenté pour atteindre 109,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2023, en regard de flux de trésorerie affectés aux activités de financement de 780,2 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, essentiellement en raison d'un produit net de 599,0 millions de dollars tiré de la facilité d'emprunt à terme qui a été utilisé pour rembourser partiellement la facilité de crédit renouvelable à la suite de la transaction avec Yamana, d'une diminution de 125,0 millions de dollars des remboursements des billets de premier rang d'une période à l'autre et d'un produit net de 100,0 millions de dollars tiré de la facilité de crédit renouvelable.

La société a émis des actions ordinaires pour un produit net de 45,5 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2023, comparativement à 39,5 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2022, en raison de l'exercice d'options dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des employés et d'émissions dans le cadre du programme d'incitation à l'achat d'actions et du régime de réinvestissement des dividendes.

Au cours des neuf premiers mois de 2023, la société a racheté 100 000 actions ordinaires pour un montant de 4,8 millions de dollars à un prix moyen de 47,74 \$ dans le cadre de l'OPRA. Au cours des neuf premiers mois de 2022, la société avait racheté 1 452 320 actions ordinaires pour un montant de 64,9 millions de dollars à un prix moyen de 44,69 \$ dans le cadre de l'OPRA.

Le 26 juillet 2023, Agnico Eagle a déclaré un dividende trimestriel en espèces de 0,40 \$ par action ordinaire versé le 15 septembre 2023 aux porteurs d'actions ordinaires de la société inscrits le 1^{er} septembre 2023. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces chaque année depuis 1983. Au troisième trimestre de 2023, la société a versé des dividendes de 161,3 millions de dollars par rapport à des dividendes de 160,1 millions de dollars versés au troisième trimestre de 2022. Pour les neuf premiers mois de 2023, la société a versé des dividendes de 482,7 millions de dollars, une hausse de 18,0 millions de dollars par rapport aux dividendes de 464,7 millions de dollars versés pour les neuf premiers mois de 2022. Bien que la société envisage de continuer à verser des dividendes, les dividendes futurs seront à la discrétion du conseil d'administration et dépendront de certains facteurs, tels que le résultat, la situation financière et les besoins en matière de capital.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Au cours des neuf premiers mois de 2023, la société a prélevé un montant de 1,1 milliard de dollars sur sa facilité de crédit, essentiellement pour financer la contrepartie en espèces versée dans le cadre de la transaction avec Yamana, et a remboursé 1,0 milliard de dollars sur le montant prélevé. Le remboursement a été en partie financé par un montant de 600,0 millions de dollars prélevé sur la facilité d'emprunt à terme de la société. Au cours des neuf premiers mois de 2022, la société a prélevé et remboursé un montant de 100,0 millions de dollars sur la facilité de crédit, essentiellement pour respecter les exigences d'exploitation. Au 30 septembre 2023, l'encours de la facilité de crédit de la société était de 100,0 millions de dollars. Le montant disponible en vertu de la facilité de crédit est réduit du montant des lettres de crédit en cours à cette date, soit 1,0 million de dollars au 30 septembre 2023, de sorte qu'un montant de 1 099,0 millions de dollars est disponible pour des prélèvements futurs.

La société a cinq facilités de lettres de crédit non consenties auprès de certaines institutions financières canadiennes (les « facilités de lettres de crédit »). Au 30 septembre 2023, les montants disponibles aux termes de ces facilités de lettres de crédit étaient comme suit : 400,0 millions de dollars canadiens, 320,0 millions de dollars canadiens, 200,0 millions de dollars canadiens, 200,0 millions de dollars canadiens et 75,0 millions de dollars canadiens. Au 30 septembre 2023, la valeur nominale totale de la tranche non utilisée des lettres de crédit aux termes des facilités de lettres de crédit s'élevait à 641,9 millions de dollars. De plus, la société dispose d'une facilité de cautionnement (la « facilité de cautionnement ») auprès d'une institution financière canadienne lui accordant une facilité de lettres de garantie non consentie de 25,0 millions de dollars. Au 30 septembre 2023, la valeur nominale totale de la tranche non utilisée des garanties aux termes de la facilité de garantie s'élevait à 12,1 millions de dollars.

Au 30 septembre 2023, la société a conclu des ententes d'indemnisation avec trois sociétés pour l'émission de cautionnements, dont des cautionnements de 307,1 millions de dollars émis en vertu de ces ententes.

Au 30 septembre 2023, la société respectait toutes les clauses restrictives aux termes de la facilité de crédit, de la facilité d'emprunt à terme, des facilités de lettres de crédit, de la facilité de cautionnement et des billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté de 1 250,0 millions de dollars.

Profil des risques

La société est exposée à d'importants risques, y compris au risque lié aux fluctuations des prix des produits de base, au risque de change et à d'autres risques, en raison de la nature inhérente des activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation des sites renfermant des métaux précieux. L'évolution de la conjoncture économique et la volatilité des marchés des capitaux pourraient avoir une incidence importante sur le coût et la disponibilité du financement ainsi que sur l'ensemble des liquidités d'Agnico Eagle. Les produits, les résultats et les flux de trésorerie d'Agnico Eagle subissent les contrechocs des fluctuations des prix de l'or, de l'argent, du zinc et du cuivre. L'instabilité des prix de l'énergie, des produits de base et des produits de consommation ainsi que des taux de change a une incidence sur les coûts de production. La société est exposée à des risques liés aux pandémies et à d'autres éclosions de maladies transmissibles, telles que la COVID-19, ainsi qu'aux incidences économiques qui en découlent. Pour une analyse plus détaillée de ces risques inhérents, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle déposée sur le site Web SEDAR des ACVM et auprès de la SEC en tant qu'élément du formulaire 40-F.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la société est responsable de la mise en œuvre et du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un cadre visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. La direction s'est appuyée sur le cadre de travail intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« cadre de 2013 »), pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

Les contrôles et procédures de communication de l'information constituent un cadre plus général visant à fournir une assurance raisonnable que l'information devant être présentée par la société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières est recueillie, traitée, résumée et communiquée dans les délais prescrits par ces lois, et comprennent des contrôles et des procédures conçus pour fournir l'assurance que l'information devant être présentée par la société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports transmis en vertu des lois sur les valeurs mobilières est recueillie puis communiquée à la direction de la société afin que les décisions soient prises en temps opportun en ce qui a trait à la communication de l'information.

Ensemble, les cadres que constituent le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information fournissent un contrôle interne à l'égard de l'information financière et de la communication de l'information. La société maintient des contrôles et procédures de communication de l'information qui visent à fournir une assurance raisonnable que l'information devant être présentée par la société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières est recueillie puis communiquée en temps opportun. En raison des limites qui leur sont inhérentes, la société reconnaît que le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information, quelle qu'en soit la qualité de conception, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable pour ce qui est d'atteindre les objectifs souhaités en matière de contrôle, et par conséquent, ne permettent pas nécessairement de prévenir ou de détecter toutes les anomalies. De plus, l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures varie.

Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023, nos contrôles internes n'ont subi aucune modification ayant eu une incidence significative, ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR

Le présent rapport de gestion présente certaines mesures de rendement financier, y compris le résultat net ajusté, le résultat net ajusté par action, le BAIIA, le BAIIA ajusté, les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, le total des coûts au comptant par once d'or produite (en fonction des sous-produits et des coproduits), les coûts des sites miniers par tonne, les coûts de maintien tout compris par once d'or produite (en fonction des sous-produits et des coproduits), la marge d'exploitation, les dépenses d'investissement de maintien et les dépenses d'investissement de mise en valeur, qui ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS. Ces mesures peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres producteurs aurifères. Les mesures de rendement financier non conformes aux PCGR doivent être prises en compte conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Résultat net ajusté et résultat net ajusté par action

Le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action sont calculés en procédant à un ajustement du résultat net comptabilisé dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés pour tenir compte de l'incidence de certains éléments non récurrents et inhabituels et d'autres éléments qui, de l'avis de la direction, ne reflètent pas le rendement sous-jacent de la société pour la période de présentation de l'information financière. Le résultat net ajusté est calculé en procédant à un ajustement du résultat net pour exclure les profits et pertes de change, les profits et pertes réalisés et latents sur instruments financiers dérivés, les profits de réévaluation sur la transaction avec Yamana (décrite ci-après), les pertes de valeur et reprises de pertes de valeur, les coûts des mesures environnementales correctives, les indemnités de départ et les coûts de transaction liés aux acquisitions, l'incidence de la répartition du prix d'acquisition sur la comptabilisation des stocks, les ajustements au titre des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, ainsi que d'autres éléments (lesquels comprennent les changements dans les estimations des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de sites fermés, les profits et pertes à la cession d'actifs, les pertes relatives à l'autoassurance, les dons pluriannuels et les coûts d'intégration). Le résultat net ajusté par action est calculé en divisant le résultat net ajusté par le nombre d'actions en circulation de base et après dilution. La société est d'avis que ces mesures généralement acceptées par l'industrie sont utiles pour évaluer les résultats de l'exploitation continue et faire des comparaisons d'une période à l'autre. Le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action visent à fournir aux investisseurs de l'information sur la capacité continue de la société de produire des résultats à partir de ses activités d'extraction minière de base, compte non tenu des ajustements mentionnés ci-dessus, lesquels ne reflètent pas le rendement de l'exploitation. La direction utilise cette mesure pour comprendre et surveiller le rendement de l'exploitation de la société conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS et elle est d'avis qu'elle présente la même utilité pour les investisseurs.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Le tableau suivant présente le calcul du résultat net ajusté et du résultat net ajusté par action pour les trois mois et les neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022.

(en milliers de dollars américains)	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022 ⁱ	2023	2022 ⁱ
		Retraité		Retraité
Résultat net de la période – de base	178 606 \$	66 679 \$	2 322 318 \$	476 144 \$
Effet dilutif du règlement en trésorerie du RILT....	(1 915)	137	(4 831)	535
Résultat net de la période – dilué	<u>176 691 \$</u>	<u>66 816 \$</u>	<u>2 317 487 \$</u>	<u>476 679 \$</u>
Profit de change	(6 492)	(15 479)	(2 258)	(27 761)
Perte réalisée et latente sur instruments financiers dérivés	34 010	162 374	1 038	174 463
Coûts de transaction et indemnités de départ liés aux acquisitions	4 591	183	21 503	92 322
Profit de réévaluation dans le cadre de la transaction avec Yamana	—	—	(1 543 414)	—
Perte nette sur cession d'immobilisations corporelles	5 491	509	9 092	4 423
Autres ⁱⁱ	5 152	3 785	3 175	1 624
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks ⁱⁱⁱ	3 656	3 120	26 477	155 956
Ajustements au titre des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière ^{iv}	(5 070)	1 302	(24 293)	(48 096)
Résultat net ajusté pour la période – de base	<u>219 944 \$</u>	<u>222 473 \$</u>	<u>813 638 \$</u>	<u>829 075 \$</u>
Résultat net ajusté pour la période – dilué	<u>218 029 \$</u>	<u>222 610 \$</u>	<u>808 807 \$</u>	<u>829 610 \$</u>
Résultat net par action – de base	0,36 \$	0,15 \$	4,78 \$	1,10 \$
Résultat net par action – dilué	0,36 \$	0,15 \$	4,75 \$	1,10 \$
Résultat net ajusté par action – de base	0,44 \$	0,49 \$	1,67 \$	1,92 \$
Résultat net ajusté par action – dilué.....	0,44 \$	0,49 \$	1,66 \$	1,92 \$

Notes :

- i) La société a finalisé la répartition du prix d'acquisition de Kirkland au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des ajustements ont été effectués rétrospectivement à la date d'acquisition du 8 février 2022, et les montants comparatifs ci-dessus ont été ajustés en conséquence. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la société pour en savoir plus.
- ii) Les autres ajustements comprennent les coûts des mesures environnementales correctives, les coûts d'intégration et des paiements relatifs à des exercices antérieurs qui, de l'avis de la direction, ne reflètent pas le rendement sous-jacent de la société pour la période considérée.
- iii) Aux fins de la répartition du prix d'acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la société est tenue de déterminer la juste valeur de l'actif net acquis. La juste valeur des stocks acquis est estimée sur la base des frais de vente, moins les coûts qui seront engagés, majorés d'une marge bénéficiaire sur ces coûts, ce qui a donné lieu à une hausse de la juste valeur par rapport à la valeur comptable des stocks acquis. La réévaluation des stocks vendus au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023 a engendré des coûts de production supplémentaires d'environ 3,7 millions de dollars (2,2 millions de dollars après impôts et taxes) et, pour les neuf mois clos le 30 septembre 2023, a engendré des coûts de production supplémentaires d'environ 26,5 millions de dollars (15,9 millions de dollars après impôts et taxes). La réévaluation des stocks vendus au cours du trimestre clos le 30 septembre 2022 avait engendré des coûts de production supplémentaires d'environ 3,1 millions de dollars (2,1 millions de dollars après impôts et taxes) et, pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022, des coûts de production supplémentaires d'environ 156,0 millions de dollars (108,0 millions de dollars après impôts et taxes). Ces ajustements de la juste valeur sans effet de trésorerie, qui ont fait augmenter le coût des stocks vendus au cours de la période et qui ne sont pas représentatifs des activités poursuivies, ont été normalisés à même le résultat net par action.
- iv) Les ajustements au titre des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière tiennent compte d'éléments comme l'écart de change comptabilisé dans la charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, l'incidence des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière sur les éléments ajustés, la comptabilisation de pertes en capital non comptabilisées antérieurement, les résultats de vérifications des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, l'incidence des modifications apportées aux lois fiscales et les ajustements apportés aux déclarations d'impôts des périodes antérieures.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

BAIIA et BAIIA ajusté

Le BAIIA est calculé en ajustant le résultat net comme présenté dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés pour tenir compte des charges financières, de l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, ainsi que de la charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière comme présentés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés.

Le BAIIA ajusté élimine l'incidence de certains éléments non récurrents et inhabituels et d'autres éléments qui, de l'avis de la direction, ne reflètent pas le rendement sous-jacent de la société pour la période de présentation de l'information financière. Le BAIIA ajusté est calculé en procédant à un ajustement du calcul du BAIIA pour exclure les profits et pertes de change, les profits et pertes réalisés et latents sur instruments financiers dérivés, les profits et pertes de réévaluation, les pertes de valeur et reprises de pertes de valeur, les coûts des mesures environnementales correctives, les indemnités de départ et les coûts de transaction liés aux acquisitions, l'incidence de la répartition du prix d'acquisition sur la comptabilisation des stocks, les ajustements au titre des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, ainsi que d'autres éléments (lesquels comprennent les changements dans les estimations des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de sites fermés, les profits et pertes à la cession d'actifs, les pertes relatives à l'autoassurance, les dons pluriannuels et les coûts d'intégration).

La société considère que ces mesures généralement acceptées dans le secteur sont utiles dans la mesure où elles permettent d'évaluer la capacité de la société à générer des liquidités pour financer son fonds de roulement, ses dépenses d'investissement et le remboursement de ses dettes. Le BAIIA et le BAIIA ajusté visent à fournir aux investisseurs de l'information sur la capacité continue de la société à générer des liquidités à partir de ses activités d'extraction minière de base, compte non tenu des ajustements mentionnés ci-dessus, lesquels ne reflètent pas le rendement de l'exploitation. La direction utilise ces mesures et les juge utiles pour permettre aux investisseurs de comprendre et de surveiller la capacité de la société à générer des liquidités, conjointement avec d'autres données préparées conformément aux normes IFRS.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Le tableau suivant présente le calcul du BAIIA et du BAIIA ajusté pour les trois mois et les neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022.

<u>(en milliers de dollars américains)</u>	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022ⁱ	2023	2022ⁱ
Résultat net de la période	178 606 \$	66 679 \$	2 322 318 \$	476 144 \$
Charges financières	35 704	19 278	94 989	62 892
Amortissement des immobilisations corporelles et de la mise en valeur des mines	414 994	19 278	94 989	62 892
Charges d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	92 706	149 310	360 833	376 367
BAIIA	<u>722 010</u>	<u>518 753</u>	<u>3 878 355</u>	<u>1 724 424</u>
Profit de change.....	(6 492)	(15 479)	(2 258)	(27 761)
Perte réalisée et latente sur instruments financiers dérivés.....	34 010	162 374	1 038	174 463
Indemnités de départ et coûts de transaction liés aux acquisitions.....	4 591	183	21 503	92 322
Profit de réévaluation dans le cadre de la transaction avec Yamana	—	—	(1 543 414)	—
Perte nette sur cession d'immobilisations corporelles.....	5 491	509	9 092	4 423
Autres ⁱⁱ	5 152	3 785	3 175	1 624
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks ⁱⁱⁱ	3 656	3 120	26 477	155 956
Ajustements au titre des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière ^{iv}	(5 070)	1 302	(24 293)	(48 906)
BAIIA ajusté	<u><u>763 348 \$</u></u>	<u><u>674 547 \$</u></u>	<u><u>2 369 675 \$</u></u>	<u><u>2 076 545 \$</u></u>

Notes :

- i) La société a finalisé la répartition du prix d'acquisition de Kirkland au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des ajustements ont été effectués rétrospectivement à la date d'acquisition du 8 février 2022, et les montants comparatifs ci-dessus ont été ajustés en conséquence. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la société pour en savoir plus.
- ii) Les autres ajustements comprennent les coûts des mesures environnementales correctives, les coûts d'intégration et des paiements relatifs à des exercices antérieurs qui, de l'avis de la direction, ne reflètent pas le rendement sous-jacent de la société pour la période considérée.
- iii) Aux fins de la répartition du prix d'acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la société est tenue de déterminer la juste valeur de l'actif net acquis. La juste valeur des stocks acquis est estimée sur la base des frais de vente, moins les coûts qui seront engagés, majorés d'une marge bénéficiaire sur ces coûts, ce qui a donné lieu à une hausse de la juste valeur par rapport à la valeur comptable des stocks acquis. La réévaluation des stocks vendus au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023 a engendré des coûts de production supplémentaires d'environ 3,7 millions de dollars (2,2 millions de dollars après impôts et taxes) et pour les neuf mois clos le 30 septembre 2023 a engendré des coûts de production supplémentaires d'environ 26,5 millions de dollars (15,9 millions de dollars après impôts et taxes). La réévaluation des stocks vendus au cours du trimestre clos le 30 septembre 2022 avait engendré des coûts de production supplémentaires d'environ 3,1 millions de dollars (2,1 millions de dollars après impôts et taxes) et pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022, des coûts de production supplémentaires d'environ 156,0 millions de dollars (108,0 millions de dollars après impôts et taxes). Ces ajustements de la juste valeur sans effet de trésorerie, qui ont fait augmenter le coût des stocks vendus au cours de la période et qui ne sont pas représentatifs des activités poursuivies, ont été normalisés à même le résultat net par action.
- iv) Les ajustements au titre des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière tiennent compte d'éléments comme l'écart de change comptabilisé dans la charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, l'incidence des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière sur les éléments ajustés, la comptabilisation de pertes en capital non comptabilisées antérieurement, les résultats de vérifications des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, l'incidence des modifications apportées aux lois fiscales et les ajustements apportés aux déclarations d'impôts des périodes antérieures.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
 (préparé selon les Normes internationales d'information financière)
 Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

Les flux de trésorerie disponibles sont calculés en soustrayant les acquisitions d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, comme présentés dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés intermédiaires résumés.

Les flux de trésorerie disponibles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement sont calculés en ne tenant pas compte de l'incidence des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de ces flux de trésorerie disponibles.

La société considère que ces mesures généralement acceptées dans le secteur sont utiles dans la mesure où elles permettent d'évaluer la capacité de la société à rembourser ses créanciers et à distribuer des liquidités à ses actionnaires sans dépendre de sources de financement externes. Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement informent également les investisseurs sur la situation financière de la société et sur sa capacité à générer des liquidités pour financer ses exigences opérationnelles et ses besoins en matière de capital, ainsi qu'à distribuer des liquidités à ses actionnaires. La direction utilise ces mesures et les juge utiles pour permettre aux investisseurs de comprendre et de surveiller le rendement de l'exploitation de la société, conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS.

Le tableau suivant présente le calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes les 30 septembre 2023 et 2022.

	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022 ⁱ	2023	2022 ⁱ
(en milliers de dollars américains)				
Flux de trésorerie d'exploitation	502 088 \$	575 438 \$	1 873 701 \$	1 716 136 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles et mise en valeur des mines.....	(419 832)	(435 659)	(1 228 387)	(1 137 406)
Flux de trésorerie disponibles.....	82 256	139 779	645 314	578 730
Variations des créances clients	(2 572)\$	24 295 \$	(8 037) \$	(14 540) \$
Variations des impôts sur le résultat	7 425	(47 834)	(81 980)	(4 503)
Variations des stocks.....	118 251	159 300	144 998	(8 742)
Variations des autres actifs courants.....	6 099	(73 459)	94 984	44 406
Variations des dettes fournisseurs et charges à payer	49 432	(72 905)	(51 427)	(97 950)
Variations des intérêts à payer	(12 067)	(6 471)	(1 760)	(4 476)
Flux de trésorerie disponibles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.....	248 824 \$	122 705 \$	742 092 \$	492 925 \$

Notes :

- i) La société a finalisé la répartition du prix d'acquisition de Kirkland au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des ajustements ont été effectués rétrospectivement à la date d'acquisition du 8 février 2022, et les montants comparatifs ci-dessus ont été ajustés en conséquence.
 Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la société pour en savoir plus.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Total des coûts au comptant par once d'or produite et coûts des sites miniers par tonne

Le total des coûts au comptant par once d'or produite (aussi appelé le « total des coûts au comptant par once ») est présenté tant en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le total des coûts au comptant par once d'or produite vise à fournir des renseignements sur la capacité qu'ont les activités minières de la société de générer des liquidités. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits est calculé en procédant à un ajustement des coûts de production comptabilisés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés pour tenir compte des produits tirés des sous-produits, des coûts de production associés aux stocks, de l'incidence de la répartition du prix d'acquisition lié à la fusion (telle que définie ci-dessous) ou des acquisitions sur la comptabilisation des stocks, des profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production, des frais liés aux sites d'exploitation placés en mode surveillance et entretien en raison de la pandémie de COVID-19, et d'autres ajustements, notamment pour tenir compte des coûts associés à une redevance en nature de 5 % payée à l'égard du complexe Canadian Malartic, à une redevance en nature de 2 % payée à l'égard de la mine Detour Lake et à une redevance en nature de 1,5 % payée à l'égard de la mine Macassa, ainsi que des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation, puis en divisant le montant obtenu par le nombre d'onces d'or produites. Certains postes, comme les frais liés aux sites d'exploitation placés en mode surveillance et entretien en raison de la pandémie de COVID-19 et les profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production, étaient auparavant classés à titre d'« autres ajustements » et sont maintenant présentés séparément afin de fournir des renseignements supplémentaires sur ces rapprochements et de permettre aux investisseurs de mieux comprendre les incidences de tels événements sur le total des coûts au comptant par once et les coûts des sites miniers par tonne. De plus, compte tenu du caractère de l'ajustement de la juste valeur des stocks dans le cadre des fusions et acquisitions, et du fait que la société utilise la mesure du total des coûts au comptant par once pour refléter la capacité qu'ont les activités minières de la société de générer des liquidités, le calcul du total des coûts au comptant par once pour les mines Detour, Macassa et Fosterville a été ajusté pour tenir compte de cette répartition du prix d'acquisition dans les données de la période comparative et pour le complexe Canadian Malartic pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2023. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits est calculé selon la même méthode que celle utilisée pour calculer le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf qu'aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. Par conséquent, le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits ne tient pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associée à la production et à la vente des sous-produits des métaux. La direction utilise ces mesures, car elle estime qu'elles fournissent aux investisseurs des renseignements utiles pour leur permettre de comprendre et de suivre le rendement des activités minières de la société. La société est d'avis que le total des coûts au comptant par once constitue une mesure utile pour aider les investisseurs à comprendre les coûts associés à la production d'or et les aspects économiques de l'exploitation aurifère. Étant donné que les cours de l'or sont cotés par once, l'utilisation de la mesure du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits permet à la direction et aux investisseurs d'évaluer la capacité de la mine de générer des flux de trésorerie à divers prix de l'or. La direction est consciente et les investisseurs doivent noter que ces mesures de rendement par once peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et, dans le cas du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à la mesure des coûts des sites miniers par tonne et à d'autres informations préparées selon les IFRS, comme doivent également le faire les investisseurs qui considèrent de telles mesures. La direction effectue également une analyse de sensibilité pour quantifier les effets des fluctuations des prix des métaux et des taux de change. Les investisseurs doivent prendre note que le total des coûts au comptant par once ne reflète pas la totalité des dépenses au comptant, car il ne tient pas compte des paiements d'impôt sur le résultat, de la charge d'intérêt et des paiements de dividendes. Ces mesures ne tiennent pas compte non plus de la dotation aux amortissements.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

L'activité principale d'Agnico Eagle est la production d'or, et les activités actuelles et futures se concentrent sur l'optimisation des rendements tirés de la production d'or, la production d'autres métaux étant accessoire au processus de production d'or. Par conséquent, tous les métaux autres que l'or sont considérés comme des sous-produits.

Dans le présent rapport de gestion, le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté en fonction des sous-produits, sauf indication contraire. Le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté en fonction des sous-produits puisque i) la majorité des produits de la société sont tirés de l'or, ii) la société extrait du minerai contenant de l'or, de l'argent, du zinc, du cuivre et d'autres métaux, iii) il est impossible d'attribuer spécifiquement les coûts aux produits tirés de chacun des métaux, soit l'or, l'argent, le zinc, le cuivre et d'autres métaux que la société produit, iv) il s'agit d'une méthode utilisée par la direction et le conseil d'administration pour faire le suivi des activités, et v) de nombreux autres producteurs aurifères présentent des mesures similaires qui sont fondées sur les sous-produits plutôt que sur les coproduits. Les investisseurs doivent également considérer ces mesures conjointement à d'autres informations préparées selon les IFRS.

Les coûts des sites miniers par tonne sont calculés en procédant à un ajustement des coûts de production comptabilisés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés pour tenir compte des coûts de production associés aux stocks, des frais liés aux sites d'exploitation placés en mode surveillance et entretien en raison de la pandémie de COVID-19 et d'autres ajustements, puis en divisant le montant obtenu par le nombre de tonnes de minerai traité. Étant donné que le total des coûts au comptant par once d'or produite peut être soumis aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux et des taux de change, la direction croit que les coûts des sites miniers par tonne constituent une mesure utile pour les investisseurs puisqu'ils fournissent des renseignements supplémentaires sur le rendement des activités minières, tout en éliminant l'incidence de la variation des niveaux de production. La direction utilise aussi cette mesure pour déterminer la rentabilité des blocs d'exploitation. Comme chaque bloc d'exploitation est évalué en fonction de la valeur de réalisation nette de chaque tonne extraite, les produits estimatifs par tonne doivent être supérieurs aux coûts des sites miniers par tonne pour que le bloc d'exploitation soit rentable. La direction est consciente et les investisseurs doivent noter que cette mesure de rendement par tonne peut subir l'incidence des fluctuations des niveaux de traitement. Il est possible d'atténuer en partie les limites inhérentes à cette mesure en la combinant à la mesure des coûts de production préparés selon les IFRS.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Les tableaux suivants présentent le rapprochement du total des coûts au comptant par once d'or produite (en fonction des sous-produits et des coproduits) et des coûts des sites miniers par tonne avec les coûts de production, à l'exception de l'amortissement, comme présentés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés présentés selon les IFRS.

Total des coûts de production par mine

<u>(en milliers de dollars américains)</u>	<u>Trois mois clos les</u> <u>30 septembre</u>		<u>Neuf mois clos les</u> <u>30 septembre</u>	
	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Mine LaRonde	66 477 \$	83 911 \$	170 153 \$	163 701 \$
Mine LaRonde, zone	18 715	18 066	62 702	51 932
Complexe LaRonde.....	85 192	101 977	232 855	215 633
Complexe Canadian Malartic ⁱ	125 455	58 516	326 936	171 858
Mine Goldex	28 805	26 297	84 800	79 044
Mine Meliadine.....	89 210	71 830	249 221	236 895
Complexe Meadowbank.....	133 919	109 905	381 411	313 989
Mine Kittilä	58 569	51 622	155 200	154 388
Mine Detour Lake	106 396	113 736	333 214	371 130
Mine Macassa	35 864	33 533	112 368	98 848
Mine Fosterville.....	27 539	34 214	99 969	170 518
Mine Pinos Altos	40 147	34 513	107 778	106 922
Mine Creston Mascota	—	644	—	1 743
Mine La India	28 315	20 286	72 056	55 476
Coûts de production d'après les états du résultat consolidés intermédiaires résumés	<u>759 411 \$</u>	<u>657 073 \$</u>	<u>2 155 808 \$</u>	<u>1 976 444 \$</u>

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Rapprochement des coûts de production et du total des coûts au comptant par once d'or produite par mine
et rapprochement des coûts de production et des coûts des sites miniers par tonne par mine

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Mine LaRonde Par once d'or produite	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Production d'or (en onces)	49 303		63 573		167 471		221 858	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	66 477 \$	1 348 \$	83 911 \$	1 320 \$	170 153 \$	1 016 \$	163 701 \$	738 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	(16 200)	(328)	(28 982)	(452)	(2 666)	(16)	2 691	12
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	317	6	2 052	32	2 165	13	1 440	6
Autres ajustements ^v	4 178	85	3 986	63	14 081	84	10 827	49
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)..	54 772 \$	1 111 \$	60 967 \$	963 \$	183 733 \$	1 097 \$	178 659 \$	805 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(11 627)	(236)	(11 916)	(190)	(41 316)	(247)	(47 777)	(215)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	43 145 \$	875 \$	49 051 \$	773 \$	142 417 \$	850 \$	130 882 \$	590 \$
Mine LaRonde Par Tonne	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	365		416		1 101		1 293	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production	66 477 \$	182 \$	83 911 \$	202 \$	170 153 \$	155 \$	163 701 \$	127 \$
Coûts de production (\$ CA).....	89 228 \$ CA	244 \$ CA	109 561 \$ CA	264 \$ CA	228 662 \$ CA	208 \$ CA	210 893 \$ CA	163 \$ CA
Ajustements de stocks (\$ CA) ⁱⁱ	(19 881)	(54)	(37 841)	(91)	(1 455)	(1)	372	—
Autres ajustements (\$ CA) ^v	(2 752)	(8)	(2 328)	(6)	(9 195)	(9)	(9 205)	(7)
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	66 595 \$ CA	182 \$ CA	69 392 \$ CA	167 \$ CA	218 012 \$ CA	198 \$ CA	202 060 \$ CA	156 \$ CA
Mine LaRonde zone 5 Par once d'or produite	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Production d'or (en onces).....	15 193		19 048		53 412		54 310	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	18 715 \$	1 232 \$	18 066 \$	948 \$	62 702 \$	1 174 \$	51 932 \$	956 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	134	9	(16)	(1)	(127)	(2)	799	15
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	106	7	478	25	722	13	335	6
Autres ajustements ^v	753	49	33	2	1 864	35	82	2
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)..	19 708 \$	1 297 \$	18 561 \$	974 \$	65 161 \$	1 220 \$	53 148 \$	979 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(152)	(10)	(35)	(1)	(698)	(13)	(154)	(3)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	19 556 \$	1 287 \$	18 526 \$	973 \$	64 463 \$	1 207 \$	52 994 \$	976 \$
Mine LaRonde zone 5 Par Tonne	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	262		295		894		865	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production	18 715 \$	71 \$	18 066 \$	61 \$	62 702 \$	70 \$	51 932 \$	60 \$
Coûts de production (\$ CA).....	25 082 \$ CA	96 \$ CA	23 505 \$ CA	80 \$ CA	84 347 \$ CA	94 \$ CA	66 532 \$ CA	77 \$ CA
Ajustements de stocks (\$ CA) ⁱⁱ	234	—	160	—	(175)	—	1 259	1
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	25 316 \$ CA	96 \$ CA	23 665 \$ CA	80 \$ CA	84 172 \$ CA	94 \$ CA	67 791 \$ CA	78 \$ CA
Complexe LaRonde Par once d'or produite	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Production d'or (en onces)	64 496		82 621		220 883		276 168	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	85 192 \$	1 321 \$	101 977 \$	1 234 \$	232 855 \$	1 054 \$	215 633 \$	781 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	(16 066)	(249)	(28 998)	(351)	(2 793)	(13)	3 490	13
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	423	7	2 530	31	2 887	13	1 775	6
Autres ajustements ^v	4 931	76	4 019	49	15 945	73	10 909	39
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)..	74 480 \$	1 155 \$	79 528 \$	963 \$	248 894 \$	1 127 \$	231 807 \$	839 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(11 779)	(183)	(11 951)	(145)	(42 014)	(190)	(47 931)	(173)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	62 701 \$	972 \$	67 577 \$	818 \$	206 880 \$	937 \$	183 876 \$	666 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Complexe LaRonde Par Tonne	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	627		711		1 995		2 158	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production	85 192 \$	136 \$	101 977 \$	143 \$	232 855 \$	117 \$	215 633 \$	100 \$
Coûts de production (\$ CA).....	114 310 \$ CA	182 \$ CA	133 066 \$ CA	187 \$ CA	313 009 \$ CA	157 \$ CA	277 425 \$ CA	128 \$ CA
Ajustements de stocks (\$ CA) ⁱⁱ	(19 647)	(31)	(37 681)	(53)	(1 630)	(1)	1 631	1
Autres ajustements (\$ CA) ^v	(2 752)	(4)	(2 328)	(3)	(9 195)	(5)	(9 205)	(4)
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	91 911 \$ CA	147 \$ CA	93 057 \$ CA	131 \$ CA	302 184 \$ CA	151 \$ CA	269 851 \$ CA	125 \$ CA
Complexe Canadian Malartic Par once d'or produite	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Production d'or (en onces).....	177 243		75 262		435 683		242 957	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	125 455 \$	708 \$	58 516 \$	777 \$	326 936 \$	750 \$	171 858 \$	707 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	6 994	39	(2 445)	(32)	7 532	17	422	2
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks ^{iv}	(3 626)	(20)	—	—	(26 447)	(61)	—	—
Autres ajustements ^v	15 414	87	6 737	90	40 631	94	22 851	94
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)..	144 237 \$	814 \$	62 808 \$	835 \$	348 652 \$	800 \$	195 131 \$	803 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(1 551)	(9)	(1 067)	(15)	(4 758)	(11)	(3 972)	(16)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	142 686 \$	805 \$	61 741 \$	820 \$	343 894 \$	789 \$	191 159 \$	787 \$
Complexe Canadian Malartic Par Tonneⁱ	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	4 911		2 484		12 055		7 295	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production	125 455 \$	26 \$	58 516 \$	24 \$	326 936 \$	27 \$	171 858 \$	24 \$
Coûts de production (\$ CA).....	168 339 \$ CA	34 \$ CA	75 515 \$ CA	30 \$ CA	440 001 \$ CA	36 \$ CA	218 224 \$ CA	30 \$ CA
Ajustements de stocks (\$ CA) ⁱⁱ	9 569	2	(2 980)	(1)	10 820	1	694	—
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks (\$ CA) ^{iv}	(3 904)	(1)	—	—	(34 555)	(3)	—	—
Autres ajustements (\$ CA) ^v	20 081	4	8 705	4	53 505	5	28 933	4
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	194 085 \$ CA	39 \$ CA	81 240 \$ CA	33 \$ CA	469 771 \$ CA	39 \$ CA	247 851 \$ CA	34 \$ CA
Mine Goldex Par once d'or produite	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Production d'or (en onces).....	35 880		33 889		107 619		105 211	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	28 805 \$	803 \$	26 297 \$	776 \$	84 800 \$	788 \$	79 044 \$	751 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	439	12	6	—	(16)	—	694	7
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	207	6	909	27	1 419	13	638	6
Autres ajustements ^v	47	1	60	2	149	1	155	1
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)..	29 498 \$	822 \$	27 272 \$	805 \$	86 352 \$	802 \$	80 531 \$	765 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(13)	—	(10)	(1)	(38)	—	(31)	—
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	29 485 \$	822 \$	27 262 \$	804 \$	86 314 \$	802 \$	80 500 \$	765 \$
Mine Goldex Par Tonne	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	756		710		2 215		2 192	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production	28 805 \$	38 \$	26 297 \$	37 \$	84 800 \$	38 \$	79 044 \$	36 \$
Coûts de production (\$ CA).....	38 656 \$ CA	51 \$ CA	34 381 \$ CA	48 \$ CA	114 142 \$ CA	52 \$ CA	101 552 \$ CA	46 \$ CA
Ajustements de stocks (\$ CA) ⁱⁱ	625	1	101	1	(35)	—	1 016	1
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	39 281 \$ CA	52 \$ CA	34 482 \$ CA	49 \$ CA	114 107 \$ CA	52 \$ CA	102 568 \$ CA	47 \$ CA

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Mine Meliadine Par once d'or produite	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Production d'or (en onces).....	89 707		91 201		267 856		269 477	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	89 210 \$	994 \$	71 830 \$	788 \$	249 221 \$	930 \$	236 895 \$	879 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	(2 334)	(26)	(1 601)	(18)	12 518	47	(1 640)	(6)
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	299	3	758	8	(64)	—	(1 437)	(5)
Autres ajustements ^v	59	1	80	1	46	—	243	1
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)..	87 234 \$	972 \$	71 067 \$	779 \$	261 721 \$	977 \$	234 061 \$	869 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(138)	(1)	(167)	(2)	(477)	(2)	(572)	(3)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	87 096 \$	971 \$	70 900 \$	777 \$	261 244 \$	975 \$	233 489 \$	866 \$
Mine Meliadine Par Tonne	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	470		401		1 407		1 282	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production	89 210 \$	190 \$	71 830 \$	179 \$	249 221 \$	177 \$	236 895 \$	185 \$
Coûts de production (\$ CA).....	119 181 \$ CA	254 \$ CA	91 628 \$ CA	229 \$ CA	333 896 \$ CA	237 \$ CA	300 553 \$ CA	235 \$ CA
Ajustements de stocks (\$ CA) ⁱⁱ	(2 555)	(6)	(1 286)	(3)	17 051	12	(1 002)	(1)
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	116 626 \$ CA	248 \$ CA	90 342 \$ CA	226 \$ CA	350 947 \$ CA	249 \$ CA	299 551 \$ CA	234 \$ CA
Complexe Meadowbank Par once d'or produite	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Production d'or (en onces)	116 555		122 994		322 440		279 457	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	133 919 \$	1 149 \$	109 905 \$	894 \$	381 411 \$	1 183 \$	313 989 \$	1 124 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	9 165	78	6 231	50	2 463	8	12 302	44
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	115	1	(1 084)	(9)	(3 502)	(11)	(4 758)	(17)
Surveillance et entretien des sites d'exploitation en raison de la COVID ⁱⁱⁱ ...	—	—	—	—	—	—	(1 436)	(6)
Autres ajustements ^v	101	1	(27)	—	50	—	13	—
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)..	143 300 \$	1 229 \$	115 025 \$	935 \$	380 422 \$	1 180 \$	320 110 \$	1 145 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(573)	(4)	(687)	(5)	(2 121)	(7)	(1 569)	(5)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	142 727 \$	1 225 \$	114 338 \$	930 \$	378 301 \$	1 173 \$	318 541 \$	1 140 \$
Complexe Meadowbank Par Tonne	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	1 077		1 031		2 905		2 816	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production	133 919 \$	124 \$	109 905 \$	107 \$	381 411 \$	131 \$	313 989 \$	112 \$
Coûts de production (\$ CA).....	179 597 \$ CA	167 \$ CA	139 317 \$ CA	135 \$ CA	509 982 \$ CA	176 \$ CA	398 445 \$ CA	141 \$ CA
Ajustements de stocks (\$ CA) ⁱⁱ	12 457	11	8 799	9	3 599	1	16 696	6
Surveillance et entretien des sites d'exploitation en raison de la COVID ⁱⁱⁱ ...	—	—	—	—	—	—	(1 793)	—
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	192 054 \$ CA	178 \$ CA	148 116 \$ CA	144 \$ CA	513 581 \$ CA	177 \$ CA	413 348 \$ CA	147 \$ CA
Mine Kittila Par once d'or produite	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Production d'or (en onces).....	59 408		61 901		173 230		172 223	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	58 569 \$	986 \$	51 622 \$	834 \$	155 200 \$	896 \$	154 388 \$	896 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	(2 439)	(41)	(2 464)	(40)	305	2	(6 419)	(37)
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	(788)	(13)	3 076	50	(2 346)	(14)	5 296	31
Autres ajustements ^v	(20)	(1)	18	—	(1 293)	(7)	111	1
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)..	55 322 \$	931 \$	52 252 \$	844 \$	151 866 \$	877 \$	153 376 \$	891 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(51)	(1)	(52)	(1)	(213)	(2)	(219)	(2)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	55 271 \$	930 \$	52 200 \$	843 \$	151 653 \$	875 \$	153 157 \$	889 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Mine Kittila Par Tonne	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	527		487		1 440		1 504	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production	58 569 \$	111 \$	51 622 \$	106 \$	155 200 \$	108 \$	154 388 \$	103 \$
Coûts de production (€).....	53 071 €	101 €	50 526 €	104 €	144 073 €	100 €	143 984 €	96 €
Ajustements de stocks (€) ⁱⁱ	(960)	(2)	(1 932)	(4)	(128)	—	(4 861)	(4)
Coûts d'exploitation des sites miniers (€)	52 111 €	99 €	48 594 €	100 €	143 945 €	100 €	139 123 €	92 €
Mine Détour Lake Par once d'or produite	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Production d'or (en onces).....	152 762		175 487		483 971		471 445	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	106 396 \$	696 \$	113 736 \$	648 \$	333 214 \$	688 \$	371 130 \$	787 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	3 705	24	4 621	26	3 537	7	(8 012)	(17)
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	(1 530)	(10)	—	—	4 565	10	—	—
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks ^{iv}	—	—	(3 120)	(18)	—	—	(71 957)	(152)
Autres ajustements ^v	7 063	47	6 799	39	24 048	50	18 388	39
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)..	115 634 \$	757 \$	122 036 \$	695 \$	365 364 \$	755 \$	309 549 \$	657 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(288)	(2)	(736)	(4)	(1 475)	(3)	(2 956)	(7)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	115 346 \$	755 \$	121 300 \$	691 \$	363 889 \$	752 \$	306 593 \$	650 \$
Mine détour Lake Par Tonne	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	5 630		6 505		18 827		16 294	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production	106 396 \$	19 \$	113 736 \$	17 \$	333 214 \$	18 \$	371 130 \$	23 \$
Coûts de production (\$ CA).....	142 461 \$ CA	25 \$ CA	148 903 \$ CA	23 \$ CA	448 014 \$ CA	24 \$ CA	476 142 \$ CA	29 \$ CA
Ajustements de stocks (\$ CA) ⁱⁱ	(8 125)	(1)	6 808	1	4 747	—	(9 059)	(1)
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks (\$ CA) ^{iv}	—	—	(4 809)	(1)	—	—	(92 317)	(6)
Autres ajustements (\$ CA) ^v	8 339	1	8 938	2	28 485	2	23 687	2
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	142 675 \$ CA	25 \$ CA	159 840 \$ CA	25 \$ CA	481 246 \$ CA	26 \$ CA	398 453 \$ CA	24 \$ CA
Mine Macassa Par once d'or produite	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Production d'or (en onces).....	46 792		51 775		167 951		137 525	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	35 864 \$	766 \$	33 533 \$	648 \$	112 368 \$	669 \$	98 848 \$	719 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	1 870	40	599	12	397	2	(548)	(4)
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	334	7	—	—	2 283	14	—	—
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks ^{iv}	—	—	—	—	—	—	(10 326)	(75)
Autres ajustements ^v	1 376	30	1 634	31	6 133	37	2 922	21
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)..	39 444 \$	843 \$	35 766 \$	691 \$	121 181 \$	722 \$	90 896 \$	661 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(107)	(2)	(89)	(2)	(483)	(3)	(276)	(2)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	39 337 \$	841 \$	35 677 \$	689 \$	120 698 \$	719 \$	90 620 \$	659 \$
Mine Macassa Par Tonne	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	112		75		311		210	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production	35 864 \$	320 \$	33 533 \$	447 \$	112 368 \$	361 \$	98 848 \$	470 \$
Coûts de production (\$ CA).....	48 508 \$ CA	435 \$ CA	43 781 \$ CA	588 \$ CA	151 744 \$ CA	488 \$ CA	126 822 \$ CA	605 \$ CA
Ajustements de stocks (\$ CA) ⁱⁱ	2 834	25	1 047	14	758	2	(319)	(2)
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks ^{iv}	—	—	(120)	(2)	—	—	(13 248)	(63)
Autres ajustements (\$ CA) ^v	1 754	16	2 090	28	8 045	26	3 747	19
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	53 096 \$ CA	476 \$ CA	46 798 \$ CA	628 \$ CA	160 547 \$ CA	516 \$ CA	117 002 \$ CA	559 \$ CA

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Mine Fosterville Par once d'or produite	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Production d'or (en onces).....	(en milliers)	59 790	(en milliers)	81 801	(en milliers)	228 161	(en milliers)	249 693
	(\$ par once)		(\$ par once)		(\$ par once)		(\$ par once)	
Coûts de production.....	27 539 \$	461 \$	34 214 \$	418 \$	99 969 \$	438 \$	170 518 \$	683 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	1 093	18	1 424	18	(1 792)	(8)	(5 385)	(22)
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	1 101	18	—	—	1 778	8	—	—
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks ^{iv}	—	—	—	—	—	—	(73 674)	(295)
Autres ajustements ^v	7	—	—	—	46	—	—	—
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)..	29 740 \$	497 \$	35 638 \$	436 \$	100 001 \$	438 \$	91 459 \$	366 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(119)	(2)	(88)	(1)	(397)	(1)	(401)	(1)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	29 621 \$	495 \$	35 550 \$	435 \$	99 604 \$	437 \$	91 058 \$	365 \$
Mine Fosterville Par Tonne	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	(en milliers)	144	(en milliers)	172	(en milliers)	468	(en milliers)	385
	(\$ par tonne)		(\$ par tonne)		(\$ par tonne)		(\$ par tonne)	
Coûts de production.....	27 539 \$	191 \$	34 214 \$	199 \$	99 969 \$	214 \$	170 518 \$	443 \$
Coûts de production (\$ A).....	42 194 \$ A	291 \$ A	52 840 \$ A	306 \$ A	150 656 \$ A	322 \$ A	241 880 \$ A	627 \$ A
Ajustements de stocks (\$ A) ⁱⁱ	1 818	13	2 178	13	(2 539)	(6)	(7 231)	(19)
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks (\$ A) ^{iv}	—	—	(2 329)	(14)	—	—	(104 507)	(268)
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ A)...	44 012 \$ A	304 \$ A	52 689 \$ A	305 \$ A	148 117 \$ A	316 \$ A	130 142 \$ A	340 \$ A
Mine Pinos Altos Par once d'or produite	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Production d'or (en onces).....	(en milliers)	25 386	(en milliers)	23 041	(en milliers)	71 679	(en milliers)	71 231
	(\$ par once)		(\$ par once)		(\$ par once)		(\$ par once)	
Coûts de production.....	40 147 \$	1 581 \$	34 513 \$	1 498 \$	107 778 \$	1 504 \$	106 922 \$	1 501 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	1 225	48	360	16	1 738	24	(1 796)	(25)
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	(922)	(36)	(156)	(7)	(2 065)	(29)	(703)	(10)
Autres ajustements ^v	324	13	298	13	902	13	923	13
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)..	40 774 \$	1 606 \$	35 015 \$	1 520 \$	108 353 \$	1 512 \$	105 346 \$	1 479 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(7 527)	(296)	(5 171)	(225)	(19 754)	(276)	(16 516)	(232)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	33 247 \$	1 310 \$	29 844 \$	1 295 \$	88 599 \$	1 236 \$	88 830 \$	1 247 \$
Mine Pinos Altos Par Tonne	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	(en milliers)	450	(en milliers)	378	(en milliers)	1 215	(en milliers)	1 128
	(\$ par tonne)		(\$ par tonne)		(\$ par tonne)		(\$ par tonne)	
Coûts de production.....	40 147 \$	89 \$	34 513 \$	91 \$	107 778 \$	89 \$	106 922 \$	95 \$
Stocks et autres rajustements ⁱⁱ	(1 984)	(4)	360	1	(327)	(1)	(1 796)	(2)
Coûts d'exploitation des sites miniers.....	38 163 \$	85 \$	34 873 \$	92 \$	107 451 \$	88 \$	105 126 \$	93 \$
Mine Creston Mascota Par once d'or produite	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Production d'or (en onces).....	(en milliers)	141	(en milliers)	538	(en milliers)	550	(en milliers)	2 179
	(\$ par once)		(\$ par once)		(\$ par once)		(\$ par once)	
Coûts de production.....	— \$	— \$	644 \$	1 197 \$	— \$	— \$	1 743 \$	800 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	—	—	(30)	(57)	—	—	(57)	(26)
Autres ajustements ^v	—	—	15	27	—	—	63	29
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)..	— \$	— \$	629 \$	1 167 \$	— \$	— \$	1 749 \$	803
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	—	—	12	21	—	—	(128)	(59)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	— \$	— \$	641 \$	1 188 \$	— \$	— \$	1 621 \$	744 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Mine Creston Mascota Par Tonne	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	(en milliers)	—	(en milliers)	—	(en milliers)	—	(en milliers)	—
	(\$ par tonne)	—	(\$ par tonne)	—	(\$ par tonne)	—	(\$ par tonne)	—
Coûts de production	— \$	— \$	644 \$	— \$	— \$	— \$	1 743 \$	— \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	—	—	(30)	—	—	—	(57)	—
Autres ajustements ^v	—	—	(614)	—	—	—	(1 686)	—
Coûts d'exploitation des sites miniers.....	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$

Mine La India Par once d'or produite	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Production d'or (en onces).....	(en milliers)	22 269	(en milliers)	16 285	(en milliers)	56 423	(en milliers)	58 003
	(\$ par once)	—	(\$ par once)	—	(\$ par once)	—	(\$ par once)	—
Coûts de production.....	28 315 \$	1 271 \$	20 286 \$	1 246 \$	72 056 \$	1 277 \$	55 476 \$	956 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	(2 319)	(103)	(721)	(44)	447	8	1 411	25
Autres ajustements ^v	139	6	150	9	402	7	523	9
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	26 135 \$	1 174 \$	19 715 \$	1 211 \$	72 905 \$	1 292 \$	57 410 \$	990
Produits tirés des sous-produits des métaux	(395)	(18)	(240)	(15)	(1 117)	(20)	(1 399)	(24)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	25 740 \$	1 156 \$	19 475 \$	1 196 \$	71 788 \$	1 272 \$	56 011 \$	966 \$

Mine La India Par Tonne	Trois mois clos le 30 septembre 2023		Trois mois clos le 30 septembre 2022		Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	(en milliers)	970	(en milliers)	1 045	(en milliers)	2 510	(en milliers)	3 964
	(\$ par tonne)	—	(\$ par tonne)	—	(\$ par tonne)	—	(\$ par tonne)	—
Coûts de production	28 315 \$	29 \$	20 286 \$	19 \$	72 056 \$	29 \$	55 476 \$	14 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	(2 319)	(2)	(721)	—	447	—	1 411	—
Coûts d'exploitation des sites miniers.....	25 996 \$	27 \$	19 565 \$	19 \$	72 503 \$	29 \$	56 887 \$	14 \$

Notes :

- i) L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50 % de la société dans le complexe Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement et la participation de 100 % après cette date.
- ii) En vertu de la méthode comptable utilisée par la société pour la comptabilisation des produits, les produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients sont comptabilisés au moment du transfert de contrôle des métaux vendus au client. Comme le total des coûts au comptant par once d'or produite est calculé en fonction de la production, un ajustement de stocks est apporté pour refléter la partie de la production pour laquelle les produits n'ont pas encore été comptabilisés.
- iii) Cet ajustement tient compte des coûts associés à l'interruption temporaire des activités minières aux sites miniers de la société en raison de la pandémie de COVID-19 et comprend principalement les charges salariales et les autres frais liés à l'entretien des sites et des terrains ainsi que les charges salariales liées aux employés qui ne travaillaient pas pendant la période de réduction ou d'interruption des activités. Ces charges comprennent également les charges salariales des employés qui n'ont pas pu travailler après la période d'interruption temporaire ou de réduction des activités en raison des efforts déployés par la société pour prévenir ou limiter la transmission communautaire de la COVID-19. Ces coûts étaient précédemment comptabilisés dans les Autres ajustements et sont maintenant présentés séparément pour fournir plus d'information dans le cadre du rapprochement, de façon à permettre aux investisseurs de mieux comprendre l'incidence de tels événements sur les coûts au comptant par once et les coûts des sites miniers par tonne.
- iv) Le 8 février 2022, la société a conclu la fusion et cet ajustement reflète la juste valeur attribuée aux stocks des mines Detour Lake, Macassa et Fosterville aux fins de la répartition du prix d'acquisition. Le 31 mars 2023, la société a conclu la transaction avec Yamana et cet ajustement reflète la juste valeur attribuée aux stocks du complexe Canadian Malartic dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition.
- v) Les autres ajustements comprennent l'ajout, aux coûts de production, des coûts associés à une redevance en nature de 5 % payée à l'égard du complexe Canadian Malartic, à une redevance en nature de 2 % payée à l'égard de la mine Detour Lake et à une redevance en nature de 1,5 % payée à l'égard de la mine Macassa, ainsi que des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation.
- vi) Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2022, le calcul des coûts par tonne de la mine Creston Mascota exclut des coûts de production d'environ respectivement 0,6 million de dollars et 1,7 million de dollars qui ont été engagés au cours de ces périodes après la fin des activités minières à la fosse Bravo pendant le troisième trimestre de 2020.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Coûts de maintien tout compris par once d'or produite

Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite (aussi appelés les « coûts de maintien tout compris par once ») en fonction des sous-produits visent à refléter le total des dépenses d'investissement de maintien engagées par la société pour produire et vendre une once d'or tout en maintenant ses activités actuelles. Les coûts de maintien tout compris par once correspondent à la somme du total des coûts au comptant en fonction des sous-produits, des dépenses d'investissement de maintien (y compris les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif), des charges administratives (y compris la charge au titre des options sur actions), des paiements de loyers au titre d'actifs de maintien et des charges pour restauration des lieux, divisée par le nombre d'onces d'or produites. Ces coûts additionnels reflètent les dépenses supplémentaires qui doivent être engagées pour maintenir les niveaux de production actuels. Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des coproduits sont calculés selon la même méthode que celle utilisée pour calculer les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf que le total des coûts au comptant pour les coproduits est utilisé, ce qui signifie qu'aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. La direction est consciente et les investisseurs doivent noter que ces mesures de rendement par once peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et, dans le cas des coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à la mesure des coûts des sites miniers par tonne et à d'autres informations préparées selon les IFRS. La société est d'avis que les coûts de maintien tout compris par once sont utiles pour aider les investisseurs à comprendre les coûts associés à la production d'or, à apprécier le rendement d'exploitation et à évaluer la capacité de générer des flux de trésorerie disponible et une valeur globale. Les investisseurs doivent prendre note que les coûts de maintien tout compris par once ne reflètent pas la totalité des dépenses au comptant, car ils ne tiennent pas compte des paiements d'impôt sur le résultat, de la charge d'intérêt et des paiements de dividendes. Cette mesure ne tient pas compte non plus de la dotation aux amortissements. Dans le présent rapport de gestion, les coûts de maintien tout compris par once d'or produite sont présentés en fonction des sous-produits, sauf indication contraire.

Le World Gold Council (le « WGC ») est un organisme de développement du marché non axé sur la réglementation pour l'industrie de l'or. Bien que le WGC ne soit pas un organisme de réglementation de l'industrie minière, il travaille étroitement avec ses sociétés membres pour établir des mesures non conformes aux PCGR pertinentes. La société suit la directive à l'égard des coûts de maintien tout compris publiée par le WGC en novembre 2018. L'adoption de la mesure à l'égard des coûts de maintien tout compris par once d'or produite se fait sur une base volontaire, et bien que la société ait adopté la directive du WGC, les coûts de maintien tout compris par once d'or produite présentés par la société peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. La société est d'avis que cette mesure fournit de l'information utile sur le rendement de l'exploitation. Toutefois, cette mesure non conforme aux PCGR doit être prise en compte conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS, parce qu'elle n'est pas nécessairement représentative des mesures des coûts d'exploitation ou des flux de trésorerie établies selon les IFRS.

Le tableau suivant présente le rapprochement des coûts de production et des coûts de maintien tout compris par once d'or produite pour les trois mois et neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022 tant en fonction des sous-produits (les coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux).

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

Rapprochement des coûts de production et des coûts de maintien tout compris par once d'or produite

(en dollars américains par once d'or produite, sauf indication contraire)	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Coûts de production d'après les états du résultat consolidés intermédiaires résumés (en milliers de dollars américains)	759 411 \$	657 073 \$	2 155 808 \$	1 976 444 \$
Production d'or (en onces)	850 429	816 794	2 536 445	2 335 569
Coûts de production par once d'or produite ajustée.....	893 \$	804 \$	850 \$	846 \$
Ajustements :				
Ajustements de stocks ⁱ	2	(27)	10	(2)
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks ⁱⁱ	(4)	(4)	(10)	(67)
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.	(1)	7	2	—
Autres ⁱⁱⁱ	34	24	33	24
Total des coûts au comptant par once d'or produite (coproduits).....	924 \$	804 \$	885 \$	801 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(26)	(25)	(28)	(32)
Total des coûts au comptant par once d'or produite (sous-produits)	898 \$	779 \$	857 \$	769 \$
Ajustements :				
Dépenses d'investissement de maintien (y compris les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif)	248	252	234	214
Charges administratives (y compris la charge au titre des options sur actions)	45	61	53	71
Provision hors trésorerie pour restauration des lieux et charges locatives de maintien ^{iv}	19	14	18	13
Coûts de maintien tout compris par once d'or produite (sous-produits) ..	1 210 \$	1 106 \$	1 162 \$	1 067 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	26	25	28	32
Coûts de maintien tout compris par once d'or produite (coproduits).....	1 236 \$	1 131 \$	1 190 \$	1 099 \$

Notes :

- i) En vertu de la méthode comptable utilisée par la société pour la comptabilisation des produits, les produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients sont comptabilisés au moment du transfert de contrôle des métaux vendus au client. Comme le total des coûts au comptant par once d'or produite est calculé en fonction de la production, un ajustement de stocks est apporté pour refléter la partie de la production pour laquelle les produits n'ont pas encore été comptabilisés.
- ii) Le 8 février 2022, la société a conclu la fusion et cet ajustement reflète la juste valeur attribuée aux stocks des mines Detour Lake, Macassa et Fosterville aux fins de la répartition du prix d'acquisition. Le 31 mars 2023, la société a conclu la transaction avec Yamana et cet ajustement reflète la juste valeur attribuée aux stocks du complexe Canadian Malartic dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition.
- iii) Les autres ajustements comprennent l'ajout, aux coûts de production, des coûts associés à une redevance en nature de 5 % payée à l'égard du complexe Canadian Malartic, à une redevance en nature de 2 % payée à l'égard de la mine Detour Lake et à une redevance en nature de 1,5 % payée à l'égard de la mine Macassa, ainsi que des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation.
- iv) Les charges locatives de maintien correspondent aux paiements de loyers au titre d'actifs de maintien.

Marge d'exploitation

La marge d'exploitation n'est pas une mesure reconnue selon les IFRS, et cette donnée peut ne pas être comparable aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. La société est d'avis que la marge d'exploitation est une mesure utile qui reflète le rendement d'exploitation associé à la production continue et à la vente d'or et de sous-produits des métaux, sans tenir compte des coûts indirects à l'échelle de la société (ce qui comprend les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise, l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, les charges administratives, les charges financières, les profits et pertes sur instruments financiers dérivés, les coûts des mesures environnementales correctives, les profits et pertes de change, les autres charges et les charges d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière). Cette mesure est calculée en déduisant les coûts de production des produits tirés des activités minières. Afin de rapprocher la marge d'exploitation et le résultat net présenté dans les états

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

financiers consolidés intermédiaires résumés, la société ajoute les éléments suivants à la marge d'exploitation : la charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, les autres charges (produits), les frais liés à la surveillance et à l'entretien, les (profits) pertes de change, les coûts au titre des mesures environnementales correctives, les profits (pertes) sur instruments financiers dérivés, les charges financières, les charges administratives, l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise, les profits de réévaluation et les pertes de valeur (reprises de pertes de valeur). La direction utilise cette mesure en interne à des fins de planification et pour prévoir les résultats d'exploitation futurs. La société est d'avis que la marge d'exploitation est une mesure utile qui reflète le rendement d'exploitation de la société en ce qui concerne la production continue et à la vente d'or et de sous-produits des métaux, sans imputer les coûts indirects à l'ensemble de la société. Cette mesure vise à fournir aux investisseurs de l'information supplémentaire sur les résultats d'exploitation sous-jacents de la société et doit être évaluée conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS. Se reporter à la rubrique « Sommaire des indicateurs clés du rendement d'exploitation ».

Dépenses d'investissement de maintien et dépenses d'investissement de mise en valeur

Les dépenses d'investissement sont classées dans l'une des deux catégories suivantes : dépenses d'investissement de maintien et dépenses d'investissement de mise en valeur. Les dépenses d'investissement de maintien sont des dépenses engagées au cours de la phase de production pour maintenir et entretenir les actifs existants afin qu'ils puissent générer les niveaux de production prévus de manière continue. Cette mesure comprend les dépenses engagées pour que les actifs conservent leur capacité de production actuelle, ainsi que les dépenses qui permettent d'accroître le rendement et la fiabilité des activités. Les dépenses d'investissement de mise en valeur correspondent aux dépenses engagées au titre des nouveaux projets et les dépenses au titre des exploitations existantes qui sont engagées dans le but d'accroître la valeur actualisée nette, que ce soit en faisant augmenter les niveaux de production ou en prolongeant la durée de vie des mines au-delà des plans actuels. La direction utilise ces mesures dans le cadre du processus d'affectation des capitaux et pour évaluer l'efficacité de ses investissements. La direction est d'avis que ces mesures sont utiles pour permettre aux investisseurs d'évaluer l'objet et l'efficacité des dépenses d'investissement, selon qu'il s'agit de dépenses de maintien ou de mise en valeur, pour chaque période de présentation de l'information financière. La direction est d'avis qu'il est utile pour les investisseurs de connaître la distinction entre les dépenses d'investissement de maintien et les dépenses d'investissement de mise en valeur, puisque les dépenses d'investissement de maintien constituent un élément clé du calcul des coûts de maintien tout compris par once. Bien que la société suive les lignes directrices du WGC pour classer ses dépenses d'investissement dans la catégorie des dépenses de maintien ou celle des dépenses de mise en valeur, ces catégories n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et d'autres sociétés pourraient classer leurs dépenses différemment.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2023

(en milliers de dollars américains)	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Mine LaRonde.....	17 937	24 890	50 938	66 674
Mine LaRonde, zone 5.....	3 462	1 669	6 884	6 986
Complexe Canadian Malartic ⁱ	21 549	23 199	72 219	50 279
Mine Goldex	6 476	4 814	14 936	18 000
Mine Meliadine	23 241	17 509	54 031	42 694
Complexe Meadowbank	29 101	21 392	100 356	45 563
Mine Hope Bay	—	—	147	3 604
Mine Kittilä.....	10 733	11 478	33 026	34 296
Mine Detour Lake	68 680	68 898	182 642	155 514
Mine Macassa	13 597	7 216	29 141	20 740
Mine Fosterville	10 057	14 513	25 324	36 818
Mine Pinos Altos.....	6 442	6 137	23 099	18 168
Mine La India.....	23	5 041	100	7 170
Dépenses d'investissement de maintien	211 298	206 756	592 843	506 506
Mine LaRonde.....	10 701	15 773	32 461	42 959
Mine LaRonde, zone 5.....	7 485	3 703	18 832	10 404
Complexe Canadian Malartic ⁱ	39 141	33 815	119 080	85 902
Mine Goldex	3 514	8 315	21 641	21 371
Mine Akabasa	7 990	—	27 065	—
Mine Meliadine	37 736	37 280	92 890	72 785
Complexe Meadowbank	—	277	—	1 387
Projet souterrain Amaruq.....	47	16 710	357	50 392
Mine Hope Bay	1 099	7 167	4 298	9 135
Mine Kittilä.....	5 045	11 342	26 287	36 846
Mine Detour Lake	41 568	44 988	106 233	116 248
Mine Macassa	23 036	20 736	75 109	64 177
Mine Fosterville	13 798	11 217	36 202	30 970
Mine Pinos Altos.....	594	6 258	5 080	20 067
Mine La India.....	—	1 471	—	5 791
Autres	3 374	2 263	5 829	4 786
Dépenses d'investissement de mise en valeur	195 128	221 315	571 364	573 220
Total des dépenses d'investissement.....	406 426	428 071	1 164 207	1 079 726
Ajustements au fonds de roulement	13 406	7 588	64 180	57 680
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines selon les tableaux des flux de trésorerie consolidés intermédiaires résumés.....	419 832	435 659	1 228 387	1 137 406

Note :

- i) L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50 % de la société dans le complexe Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement et la participation de 100 % après cette date.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
SOMMAIRE DES INDICATEURS CLÉS DU RENDEMENT D'EXPLOITATION
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022 ⁱ	2023	2022 ⁱ
Résultat net — principaux postes				
Produits tirés des activités minières				
Mine LaRonde	126 899 \$	161 091 \$	362 984 \$	435 322 \$
Mine LaRonde, zone 5	33 290	38 203	99 370	96 591
Complexe Canadian Malartic ⁱⁱⁱ	320 044	131 421	793 989	428 526
Mine Goldex.....	68 467	58 672	209 802	190 193
Mine Meliadine.....	180 344	155 299	507 057	501 383
Complexe Meadowbank.....	210 843	206 997	616 512	473 927
Projet Hope Bay	—	—	—	144
Mine Kittilä.....	113 729	110 384	332 616	326 872
Mine Detour Lake.....	288 156	284 570	911 819	884 863
Mine Macassa.....	85 407	87 827	316 145	252 075
Mine Fosterville.....	116 916	137 671	454 291	506 273
Mine Pinos Altos	54 390	45 543	156 227	148 870
Mine Creston Mascota	—	1 131	—	4 049
Mine La India	43 926	30 888	109 457	107 355
Produits tirés des activités minières.....	1 642 411	1 449 697	4 870 269	4 356 443
Coûts de production.....	759 411	657 073	2 155 808	1 976 444
Total de la marge d'exploitation ⁱⁱ	883 000	792 624	2 714 461	2 379 999
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines.....	414 994	283 486	1 100 215	809 021
Profit de réévaluation ^{iv}	—	—	(1 543 414)	—
Frais d'exploration, d'expansion de l'entreprise et autres frais	196 694	293 149	474 509	718 467
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière.....	271 312	215 989	2 683 151	852 511
Charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière.....	92 706	149 310	360 833	376 367
Résultat net de la période.....	178 606 \$	66 679 \$	2 322 318 \$	476 144 \$
Résultat net par action — de base	0,36 \$	0,15 \$	4,78 \$	1,10 \$
Résultat net par action — dilué	0,36 \$	0,15 \$	4,75 \$	1,10 \$
Flux de trésorerie :				
Flux de trésorerie d'exploitation	502 088 \$	575 438 \$	1 873 701 \$	1 716 136 \$
Flux de trésorerie d'investissement.....	(435 666) \$	(439 296) \$	(2 284 613) \$	(297 773) \$
Flux de trésorerie de financement	(144 239) \$	(317 985) \$	109 843 \$	(780 150) \$
Prix obtenus :				
Or (par once).....	1 928 \$	1 726 \$	1 933 \$	1 821 \$
Argent (par once).....	23,55 \$	18,67 \$	23,66 \$	21,68 \$
Zinc (par tonne).....	2 360 \$	3 435 \$	2 746 \$	3 623 \$
Cuivre (par tonne)	8 223 \$	5 674 \$	8 740 \$	8 438 \$
Production payable^v :				
Or (en onces) :				
Mine LaRonde	49 303	63 573	167 471	221 858
Mine LaRonde, zone 5	15 193	19 048	53 412	54 310
Complexe Canadian Malartic ⁱⁱⁱ	177 243	75 262	435 683	242 957
Mine Goldex.....	35 880	33 889	107 619	105 211
Mine Meliadine.....	89 707	91 201	267 856	269 477
Complexe Meadowbank.....	116 555	122 994	322 440	279 457
Mine Kittilä.....	59 408	61 901	173 230	172 223
Mine Detour Lake.....	152 762	175 487	483 971	471 445

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
SOMMAIRE DES INDICATEURS CLÉS DU RENDEMENT D'EXPLOITATION
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022 ⁱ	2023	2022 ⁱ
Mine Macassa	46 792	51 775	167 951	137 525
Mine Fosterville	59 790	81 801	228 161	249 693
Mine Pinos Altos.....	25 386	23 041	71 679	71 231
Mine Creston Mascota.....	141	538	550	2 179
Mine La India.....	22 269	16 285	56 423	58 003
Total de l'or (en onces).....	850 429	816 795	2 536 446	2 335 569
Argent (en milliers d'onces)	589	553	1 753	1 750
Zinc (en tonnes)	1 420	2 108	6 318	5 745
Cuivre (en tonnes).....	659	653	1 935	2 200
Métaux payables vendus^{vi} :				
Or (en onces) :				
Mine LaRonde.....	62 413	89 667	172 495	221 930
Mine LaRonde, zone 5.....	17 748	22 304	52 132	53 437
Complexe Canadian Malartic ⁱⁱⁱ	164 974	75 067	405 040	232 495
Mine Goldex	35 517	34 019	108 548	104 584
Mine Meliadine	93 426	89 652	262 165	274 778
Complexe Meadowbank	108 579	119 531	317 584	262 023
Mine Hope Bay	—	—	—	98
Mine Kittilä.....	58 540	63 813	171 060	179 806
Mine Detour Lake	149 747	164 300	473 322	484 654
Mine Macassa	44 400	50 739	164 430	138 319
Mine Fosterville	60 750	79 458	235 250	274 585
Mine Pinos Altos.....	24 543	23 436	71 134	72 953
Mine Creston Mascota.....	—	650	—	2 104
Mine La India.....	22 460	17 610	56 343	57 925
Total de l'or (en onces).....	843 097	830 246	2 489 503	2 359 691
Argent (en milliers d'onces)	571	598	1 720	1 769
Zinc (en tonnes)	2 108	2 099	6 982	4 812
Cuivre (en tonnes).....	657	647	1 938	2 196
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits : coproduits^(vii)				
Mine LaRonde	1 111 \$	963 \$	1 097 \$	805 \$
Mine LaRonde, zone 5	1 297	974	1 220	979
Complexe Canadian Malartic ⁱⁱⁱ	814	835	800	803
Mine Goldex	822	805	802	765
Mine Meliadine.....	972	779	977	869
Complexe Meadowbank.....	1 229	935	1 180	1 145
Mine Kittilä.....	931	844	877	891
Mine Detour Lake	757	695	755	657
Mine Macassa	843	691	722	661
Mine Fosterville.....	497	436	438	366
Mine Pinos Altos.....	1 606	1 520	1 512	1 479
Mine Creston Mascota.....	—	1 167	—	803
Mine La India	1 174	1 211	1 292	990
Total des coûts au comptant moyens pondérés par once d'or produite	924 \$	804 \$	885 \$	801 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
SOMMAIRE DES INDICATEURS CLÉS DU RENDEMENT D'EXPLOITATION
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022 ⁱ	2023	2022 ⁱ
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits^{vii} :				
Mine LaRonde	875 \$	773 \$	850 \$	590 \$
Mine LaRonde, zone 5	1 287	973	1 207	976
Complexe Canadian Malartic ⁱⁱⁱ	805	820	789	787
Mine Goldex	822	804	802	765
Mine Meliadine	971	777	975	866
Complexe Meadowbank	1 225	930	1 173	1 140
Mine Kittilä	930	843	875	889
Mine Detour Lake	755	691	752	650
Mine Macassa	841	689	719	659
Mine Fosterville	495	435	437	365
Mine Pinos Altos	1 310	1 295	1 236	1 247
Mine Creston Mascota	—	1 188	—	744
Mine La India	1 156	1 196	1 272	966
Total des coûts au comptant moyens pondérés par once d'or produite	898 \$	779 \$	857 \$	769 \$

Notes :

- i) Les montants de certains postes déjà publiés ont été retraités pour refléter la répartition finale du prix d'acquisition dans le cadre de la fusion.
- ii) La marge d'exploitation n'est pas une mesure reconnue selon les IFRS, et cette donnée peut ne pas être comparable aux données présentées par d'autres producteurs aurifères.
- iii) L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50 % de la société dans le complexe Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement et la participation de 100 % après cette date.
- iv) Le profit de réévaluation sur la participation de 50 % que détenait la société dans le complexe Canadian Malartic avant la transaction avec Yamana.
- v) La production payable (une mesure de la performance non financière non conforme aux PCGR) désigne la quantité de minéraux produite au cours d'une période, qui est contenue dans les produits qui sont vendus ou qui le seront par la société, que ces produits soient vendus pendant la période ou détenus dans les stocks à la fin de la période.
- vi) Les métaux payables vendus du complexe Canadian Malartic excluent la redevance nette calculée à la sortie de la fonderie de 5,0 % détenue par Redevances Aurifères Osisko Ltée. Les métaux payables vendus de la mine Detour Lake ne tiennent pas compte de la redevance nette calculée à la sortie de la fonderie de 2 % détenue par Franco-Nevada Corporation. Les métaux payables vendus de la mine Macassa ne tiennent pas compte de la redevance nette calculée à la sortie de la fonderie de 1,5 % détenue par Franco-Nevada Corporation.
- vii) Le total des coûts au comptant par once d'or produite ne constitue pas une mesure reconnue selon les IFRS, et ces données peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. Se reporter aux rubriques « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR – Total des coûts au comptant par once d'or produite et coûts des sites miniers par tonne » et « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement » pour en savoir plus sur le calcul et l'utilisation par la société du total des coûts au comptant par once d'or produite.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
SOMMAIRE DES INDICATEURS CLÉS DU RENDEMENT D'EXPLOITATION
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les							
	31 décembre 2021 ⁱ	31 mars 2022 ⁱ	30 juin 2022 ⁱ	30 septembre 2022 ⁱ	31 décembre 2022	31 mars 2023 ⁱⁱ	30 juin 2023 ⁱⁱ	30 septembre 2023 ⁱⁱ
Marge d'exploitationⁱⁱⁱ :								
Produits tirés des activités minières	951 531 \$	1 325 688 \$	1 581 058 \$	1 449 697 \$	1 384 719 \$	1 509 661 \$	1 718 197 \$	1 642 411 \$
Coûts de production	467 068	661 735	657 636	657 073	666 877	653 144	743 253	759 411
Total de la marge d'exploitation ⁱⁱⁱ	484 463	663 953	923 422	792 624	717 842	856 517	974 944	883 000
Perte de Valeur	—	—	—	—	55 000	—	—	—
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	191 619	255 644	269 891	283 486	285 670	303 959	381 262	414 994
Profit de réévaluation	—	—	—	—	—	(1 543 414)	—	—
Frais d'exploration, d'expansion de l'entreprise et autres frais	103 623	228 638	196 680	293 149	114 260	150 473	127 342	196 694
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	189 221	179 671	456 851	215 989	262 912	1 945 499	466 340	271 312
Charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	87 863	60 595	166 462	149 311	68 806	128 608	139 519	92 706
Résultat net de la période	101 358 \$	119 076 \$	290 389 \$	66 678 \$	194 106 \$	1 816 891 \$	326 821 \$	178 606 \$
Résultat net par action – de base	0,41 \$	0,31 \$	0,64 \$	0,15 \$	0,43 \$	3,87 \$	0,66 \$	0,36 \$
Résultat net par action – dilué	0,41 \$	0,31 \$	0,63 \$	0,15 \$	0,43 \$	3,86 \$	0,66 \$	0,36 \$
Flux de trésorerie :								
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	262 114 \$	507 432 \$	633 266 \$	575 438 \$	380 500 \$	649 613 \$	722 000 \$	502 088 \$

Notes :

- i) Les montants de certains postes déjà publiés pour les trimestres clos en 2021 ont été retraités pour refléter la répartition finale du prix d'acquisition de TMAC le 2 février 2021 et l'application rétrospective des modifications à IAS 16. Les montants de certains postes déjà publiés pour les trimestres clos en 2022 ont été retraités pour refléter la répartition finale du prix d'acquisition dans le cadre de la fusion.
- ii) Comprend la répartition préliminaire du prix d'acquisition de la transaction avec Yamana qui est assujettie à des modifications.
- iii) La marge d'exploitation n'est pas une mesure reconnue selon les IFRS, et cette donnée peut ne pas être comparable aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. Se reporter aux rubriques « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR – Marge d'exploitation » pour en savoir plus sur l'utilisation par la société de la marge d'exploitation.

Engagements et éventualité

Les engagements contractuels importants et les éventualités sont décrits aux notes 27 et 28 des états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et à la note 19 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Méthodes comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont préparés suivant les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes d'application que celles décrites dans les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
SOMMAIRE DES INDICATEURS CLÉS DU RENDEMENT D'EXPLOITATION
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Jugements, estimations et hypothèses importants

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés selon les IFRS exige de la direction qu'elle pose des jugements et formule des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes qui y sont jointes. La direction est d'avis que les estimations utilisées pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés sont raisonnables. Toutefois, les résultats réels pourraient différer considérablement de ces estimations. Les éléments nécessitant que des estimations, hypothèses et jugements importants soient posés sont décrits à la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés figurant dans le présent rapport de gestion, ci-après appelés les « énoncés prospectifs », constituent des « informations prospectives » au sens attribué à ce terme dans les dispositions des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et des « forward-looking statements » dans la loi des États-Unis intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Ces énoncés portent notamment sur les plans, les objectifs, les attentes, les estimations, les opinions, les stratégies et les intentions de la société, et on peut généralement les reconnaître à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel, d'expressions comme « anticiper », « croire », « budgétiser », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « prévoir », « probable », « planifier », « projeter », « viser » et leurs dérivés, ou d'autres mots ou expressions semblables. Les énoncés prospectifs dans le présent rapport comprennent ce qui suit, sans toutefois s'y limiter :

- des énoncés concernant les perspectives de la société pour 2023 et les périodes futures, y compris la production de métaux, les estimations concernant les teneurs de minerai, les taux de récupération, les échéanciers des projets, les résultats de forage, les estimations de la durée de vie des mines, le total des coûts décaissés par once, les coûts de maintien tout compris par once, les coûts des sites miniers par tonne, les autres charges et les flux de trésorerie;
- des énoncés à l'égard des résultats futurs et de la sensibilité des résultats aux cours de l'or et des autres métaux;
- des estimations de l'échéancier et des conclusions des études et des évaluations de la société;
- les méthodes qui seront utilisées pour extraire ou traiter le minerai;
- les projets d'expansion de la société à la mine Kittilä, du projet de la phase 2 à Meliadine, du projet souterrain à Amaruq et du projet Odyssey, y compris le calendrier, le financement, l'achèvement, la mise en service et le lancement de la production connexes;
- des énoncés concernant les plans de la société à l'égard du projet Hope Bay;
- des énoncés au sujet des projets d'expansion, des taux de récupération, du débit des broyeurs, de l'optimisation et des dépenses d'exploration prévues, y compris les coûts et les autres estimations sur lesquelles ces projections sont fondées;
- des énoncés au sujet du calendrier et du montant des dépenses en immobilisations, des autres dépenses et des autres besoins de trésorerie futurs, ainsi que des attentes quant à leur financement;
- des estimations au sujet des réserves minérales, des ressources minérales, de la production minérale et des ventes futures;
- des énoncés à l'égard de la mise en valeur projetée de certains gisements de minerai, y compris les estimations des frais d'exploration, de mise en valeur et de production et des autres coûts en capital et les estimations quant au calendrier d'exploration, de mise en valeur et de production ou aux décisions concernant l'exploration, la mise en valeur et la production;

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
SOMMAIRE DES INDICATEURS CLÉS DU RENDEMENT D'EXPLOITATION
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

- des estimations des réserves minérales et des ressources minérales, et de leur sensibilité aux prix de l'or et à d'autres facteurs, de la teneur du minerai et de la récupération du minerai et des énoncés à l'égard des résultats d'exploration prévus futurs;
- des énoncés concernant la capacité de la société à obtenir les permis et les autorisations nécessaires relativement à ses activités actuelles ou prévues d'exploration, de mise en valeur et d'extraction et le calendrier prévu y afférent;
- des énoncés à l'égard des résultats d'exploration prévus futurs;
- le calendrier prévu des événements relatifs aux sites miniers de la société;
- des énoncés concernant le caractère suffisant des ressources de trésorerie de la société;
- les activités futures en lien avec la facilité de crédit bancaire renouvelable non assortie d'une sûreté de la société, la facilité d'emprunt à terme et les autres dettes;
- les tendances prévues à l'égard des activités d'exploitation et d'exploration de la société, de même qu'à leur financement;
- les niveaux ou les tendances prévus des prix de l'or et des sous-produits des métaux extraits par la société ou des taux de change des devises dans lesquelles les capitaux sont obtenus, les produits d'exploitation générés ou les charges engagées par la société;
- la transition à une méthode d'extraction « sans pilier » à la mine LaRonde et son effet sur la capacité de la société à gérer les risques liés à la sismicité;
- l'entreprise commune avec Ressources Teck Limitée pour le projet de mise en valeur de cuivre et de zinc San Nicolás;
- des estimations des frais et autres passifs futurs au titre des mesures environnementales correctives;
- des énoncés au sujet de la législation et la réglementation prévues, notamment à l'égard des changements climatiques, et des estimations de leur incidence sur la société;
- des énoncés concernant l'incidence de la pandémie de COVID-19 et des mesures prises pour en limiter la propagation sur les activités futures de la société, y compris ses employés et son exploitation.

Les énoncés prospectifs s'appuient nécessairement sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses qui, bien qu'Agnico Eagle les juge raisonnables à la date de ces énoncés, sont, par leur nature, assujettis à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique et concurrentiel. Les facteurs et hypothèses importants d'Agnico Eagle sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs, qui peuvent se révéler inexacts, figurant dans le présent rapport de gestion d'Agnico Eagle comprennent les hypothèses figurant ailleurs dans le présent rapport de gestion, de même que les hypothèses suivantes : les gouvernements, la société ou d'autres parties prenantes ne prendront pas de mesures en réaction à la pandémie de COVID-19 ou à d'autres situations qui auraient, individuellement ou collectivement, une incidence importante sur la capacité de la société à exercer ses activités et les activités d'Agnico Eagle ne connaîtront aucune autre interruption importante, que ce soit en raison de conflits de travail, de problèmes d'approvisionnement, de dommages au matériel, de phénomènes naturels ou d'origine humaine, de problèmes attribuables à la pandémie de COVID-19 ou à d'autres enjeux de santé et de sécurité, ou à des mesures prises par les gouvernements, les collectivités, Agnico Eagle et d'autres parties prenantes en réaction à cette pandémie et à ces autres enjeux, de problèmes d'extraction ou de broyage, de changements politiques, de problèmes relatifs à des titres de propriété, de protestations de la population, notamment de groupes issus des Premières Nations, ou d'autres facteurs; l'obtention des permis, le développement, l'expansion et l'accroissement du débit ou de la production à chacune des mines et à chacun des projets de mise en valeur et d'exploration d'Agnico Eagle se dérouleront conformément aux attentes et Agnico Eagle ne modifiera pas ses plans d'exploration et de mise en valeur relativement à ces projets; les taux de change

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
SOMMAIRE DES INDICATEURS CLÉS DU RENDEMENT D'EXPLOITATION
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

entre le dollar canadien, le dollar australien, l'euro, le peso mexicain et le dollar américain resteront à peu près stables par rapport aux taux actuels ou à ceux qui sont établis dans le présent rapport de gestion; les prix de l'or, de l'argent, du zinc et du cuivre seront conformes aux attentes actuelles d'Agnico Eagle; les prix des principales fournitures destinées à l'extraction et à la construction, y compris les coûts de la main-d'œuvre, correspondront aux prévisions actuelles d'Agnico Eagle; la production sera conforme aux attentes actuelles; les estimations actuelles d'Agnico Eagle à l'égard des réserves et ressources minérales, de la teneur du minerai et de la récupération du minerai sont exactes; aucun retard important n'est prévu quant à l'échéancier de l'achèvement des projets de mise en valeur, et aucune variation importante du taux d'imposition ou modification du contexte réglementaire actuel ne touchera Agnico Eagle.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les opinions de la société en date du présent rapport de gestion et comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes ou d'autres facteurs qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la société ou du secteur minier et ceux qui sont mentionnés de façon explicite ou implicite dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent les facteurs de risque énoncés à la rubrique « Facteurs de risque » de notre rapport annuel sur formulaire 40-F et de notre notice annuelle les plus récents déposés auprès de la SEC et des autorités en valeurs mobilières provinciales canadiennes. Étant donné ces incertitudes, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui ne sont valides qu'à la date à laquelle ils sont formulés. Sauf exigence contraire de la loi, la société décline expressément toute obligation et ne prend nullement l'engagement de publier une mise à jour de ces énoncés qui tiendrait compte de changements dans les attentes de la société ou dans les situations, contextes ou circonstances sur lesquels ces énoncés sont fondés.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action)
(non audité)

	Au 30 septembre 2023	Au 31 décembre 2022
ACTIF		
Actifs courants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	355 491 \$	658 625 \$
Créances clients (note 6).....	7 569	8 579
Stocks (note 7).....	1 403 677	1 209 075
Impôts sur le résultat recouvrables.....	47 067	35 054
Juste valeur des instruments financiers dérivés (notes 6 et 16).....	7 326	8 774
Autres actifs courants (note 8 A))	371 039	259 952
Total des actifs courants.....	2 192 169	2 180 059
Actifs non courants :		
Goodwill	4 576 454	2 044 123
Immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines (note 9).....	21 426 291	18 459 400
Placements (notes 6, 10 et 16).....	284 689	332 742
Actif d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés	13 517	11 574
Autres actifs (note 8 B)).....	732 561	466 910
Total de l'actif.....	29 225 681 \$	23 494 808 \$
PASSIF		
Passifs courants :		
Dettes fournisseurs et charges à payer	756 067 \$	672 503 \$
Passif associé aux paiements fondés sur des actions	11 765	15 148
Intérêts à payer	19 405	16 496
Impôts sur le résultat à payer.....	86 261	4 187
Partie courante de la dette à long terme (note 11).....	100 000	100 000
Provision pour restauration des lieux.....	39 022	23 508
Obligations locatives.....	48 762	36 466
Juste valeur des instruments financiers dérivés (notes 6 et 16).....	41 778	78 114
Total des passifs courants.....	1 103 060	946 422
Passifs non courants :		
Dette à long terme (note 11).....	1 842 553	1 242 070
Provision pour restauration des lieux.....	902 939	878 328
Obligations locatives.....	116 534	114 876
Passif associé aux paiements fondés sur des actions	9 997	17 277
Passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés	4 952 007	3 981 875
Autres passifs (note 5)	365 325	72 615
Total du passif.....	9 292 415	7 253 463
CAPITAUX PROPRES		
Actions ordinaires (note 12) :		
En circulation – 496 523 603 actions ordinaires émises, moins 460 079 actions détenues en fiducie.....	18 279 698	16 251 221
Options sur actions (notes 12 et 13).....	202 691	197 430
Surplus d'apport.....	22 074	23 280
Résultats non distribués (déficit).....	1 539 065	(201 580)
Autres réserves (note 14).....	(110 262)	(29 006)
Total des capitaux propres.....	19 933 266	16 241 345
Total du passif et des capitaux propres.....	29 225 681 \$	23 494 808 \$
Engagements et éventualités (note 19)		

Voir les notes des états financiers.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
ÉTATS DU RÉSULTAT CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)
(non audité)

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
		Retraité (note 5)		Retraité (note 5)
PRODUITS				
Produits tirés des activités minières (note 15).....	1 642 411 \$	1 449 697 \$	4 870 269 \$	4 356 443 \$
COÛTS, PRODUITS ET CHARGES				
Production ⁱ	759 411	657 073	2 155 808	1 976 444
Exploration et expansion de l'entreprise	61 594	64 001	169 784	200 195
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	414 994	283 486	1 100 215	809 021
Charges administratives	38 930	49 462	134 450	166 279
Charges financières	35 704	19 278	94 989	62 892
Perte sur instruments financiers dérivés (note 16).....	34 010	162 374	1 038	174 463
Profit de change.....	(6 492)	(15 479)	(2 258)	(27 761)
Surveillance et entretien.....	12 361	10 538	33 017	30 251
Profit de réévaluation (note 5).....	—	—	(1 543 414)	—
Autres charges (note 17)	20 587	2 975	43 489	112 148
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	271 312	215 989	2 683 151	852 511
Charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	92 706	149 310	360 833	376 367
Résultat net de la période	178 606 \$	66 679 \$	2 322 318 \$	476 144 \$
Résultat net par action – de base (note 12).....	0,36 \$	0,15 \$	4,78 \$	1,10 \$
Résultat net par action – dilué (note 12).....	0,36 \$	0,15 \$	4,75 \$	1,10 \$
Dividendes en espèces déclarés par action ordinaire.....	0,40 \$	0,40 \$	1,20 \$	1,20 \$

Note :

i) Compte non tenu de l'amortissement, qui est présenté séparément.

Voir les notes des états financiers.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains)
(non audité)

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
		Retraité (note 5)		Retraité (note 5)
Résultat net de la période	178 606 \$	66 679 \$	2 322 318 \$	476 144 \$
Autres éléments du résultat global :				
Éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement ultérieur en résultat net :				
Instruments financiers dérivés :				
Reclassement de la réserve liée aux couvertures de flux de trésorerie en résultat net	294	294	882	882
	294	294	882	882
Éléments ne pouvant faire l'objet d'un reclassement ultérieur en résultat net :				
Obligations liées aux prestations de retraite :				
Perte (profit) de réévaluation au titre des obligations liées aux prestations de retraite.....	(216)	422	(651)	1 334
Incidence sur les impôts sur le résultat.....	55	(109)	167	(344)
Titres de capitaux propres				
Variation nette de la juste valeur des titres de capitaux propres.....	(57 530)	(30 157)	(84 183)	(134 665)
Incidence sur les impôts sur le résultat.....	—	1 096	—	10 999
	(57 691)	(28 748)	(84 667)	(122 676)
Autres éléments du résultat global de la période.....	(57 397)	(28 454)	(83 785)	(121 794)
Résultat global de la période	121 209 \$	38 225 \$	2 238 533 \$	354 350 \$

Voir les notes des états financiers.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action)
(non audité)

	Actions ordinaires en circulation		Options sur actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués (déficit)	Autres réserves	Total des capitaux propres
	Actions	Montant					
Solde au 31 décembre 2021	245 001 857	5 863 512 \$	191 112 \$	37 254 \$	(146 383) \$	54 276 \$	5 999 771 \$
Résultat net (retraité – note 5)	—	—	—	—	476 144	—	476 144
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	990	(122 784)	(121 794)
Total des autres éléments du résultat global (retraité – note 5)	—	—	—	—	477 134	(122 784)	354 350
Transactions avec les propriétaires :							
Actions émises dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des employés (notes 12 et 13 A))	530 695	29 219	(5 211)	—	—	—	24 008
Actions émises à l'acquisition de Kirkland Lake Gold (« Kirkland »), déduction faite des coûts d'émission (note 5) ...	209 274 263	10 268 160	—	—	—	—	10 268 160
Options sur actions (notes 12 et 13 A))	—	—	12 550	—	—	—	12 550
Actions émises dans le cadre du programme d'incitation à l'achat d'actions (note 13 B))	480 139	23 225	—	—	—	—	23 225
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	1 659 095	79 211	—	—	—	—	79 211
Rachats d'actions (note 12)	(1 452 320)	(51 745)	—	(13 157)	—	—	(64 902)
Dividendes déclarés (1,20 \$ par action)	—	—	—	—	(543 852)	—	(543 852)
Régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles, régime d'unités d'actions liées au rendement et régime d'incitation à long terme (notes 12 et 13 C), D))	(414 793)	(14 918)	—	—	—	—	(14 918)
Solde retraité au 30 septembre 2022	455 078 936	16 196 664 \$	198 451 \$	24 097 \$	(213 101) \$	(68 508) \$	16 137 603 \$
Solde retraité au 31 décembre 2022 ..	456 465 296	16 251 221 \$	197 430 \$	23 280 \$	(201 580) \$	(29 006) \$	16 241 345 \$
Résultat net	—	—	—	—	2 322 318	—	2 322 318
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	(484)	(83 301)	(83 785)
Total du résultat global	—	—	—	—	2 321 834	(83 301)	2 238 533
Transfert de la perte sur cession de titres de capitaux propres au déficit	—	—	—	—	(2 045)	2 045	—
Transactions avec les propriétaires :							
Actions émises dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des employés (notes 12 et 13 A))	530 926	27 971	(4 448)	—	—	—	23 523
Actions émises dans le cadre de la transaction avec Yamana (note 5)	36 177 931	1 858 219	—	—	—	—	1 858 219
Options sur actions (notes 12 et 13 A))	—	—	9 709	—	—	—	9 709
Actions émises dans le cadre du programme d'incitation à l'achat d'actions (note 13 B))	672 590	32 976	—	—	—	—	32 976
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	2 082 052	96 502	—	—	—	—	96 502
Rachats d'actions (note 12)	(100 000)	(3 569)	—	(1 206)	—	—	(4 775)
Dividendes déclarés (1,20 \$ par action)	—	—	—	—	(579 144)	—	(579 144)
Régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles, régime d'unités d'actions liées au rendement et régime d'incitation à long terme (notes 12 et 13 C), D))	234 729	16 378	—	—	—	—	16 378
Solde au 30 septembre 2023	496 063 524	18 279 698 \$	202 691 \$	22 074 \$	1 539 065 \$	(110 262) \$	19 933 266 \$

Voir les notes des états financiers.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains)
(non audité)

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
		Retraité (note 5)		Retraité (note 5)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Résultat net de la période.....	178 606 \$	66 679 \$	2 322 318 \$	476 144 \$
Ajouter (déduire) les éléments d'ajustement :				
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines....	414 994	283 486	1 100 215	809 021
Profit de réévaluation (note 5).....	—	—	(1 543 414)	—
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés.....	27 417	52 331	70 989	134 942
Perte (profit) latent(e) sur les instruments dérivés de change et instruments dérivés sur produits de base (note 16).....	31 088	159 858	(34 888)	169 372
Perte (profit) latent(e) sur les bons de souscription (note 16).....	6 802	(5 688)	9 098	14 494
Rémunération fondée sur des actions (note 13).....	11 939	13 805	38 466	43 012
Profit de change.....	(6 492)	(15 479)	(2 258)	(27 761)
Autres.....	4 302	3 372	9 953	11 107
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement :				
Créances clients.....	2 572	(24 295)	8 037	14 540
Impôts sur le résultat.....	(7 425)	47 834	81 980	4 503
Stocks.....	(118 251)	(159 300)	(144 998)	8 742
Autres actifs courants.....	(6 099)	73 459	(94 984)	(44 406)
Dettes fournisseurs et charges à payer.....	(49 432)	72 905	51 427	97 950
Intérêts à payer.....	12 067	6 471	1 760	4 476
Flux de trésorerie d'exploitation.....	502 088	575 438	1 873 701	1 716 136
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines (note 9)...	(419 832)	(435 659)	(1 228 387)	(1 137 406)
Transaction avec Yamana, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (note 5).....	—	—	(1 000 617)	—
Contributions pour l'acquisition d'actifs minéraux (note 5).....	(10 950)	—	(10 950)	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis dans le cadre de l'acquisition de Kirkland (note 5).....	—	—	—	838 732
Achat de titres de capitaux propres et d'autres placements.....	(7 962)	(4 936)	(52 126)	(36 790)
Produit tiré du remboursement d'un prêt.....	—	—	—	40 000
Autres activités d'investissement.....	3 078	1 299	7 467	(2 309)
Flux de trésorerie d'investissement.....	(435 666)	(439 296)	(2 284 613)	(297 773)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Produit tiré de la facilité de crédit (note 11).....	100 000	—	1 100 000	100 000
Remboursement de la facilité de crédit (note 11).....	(100 000)	—	(1 000 000)	(100 000)
Produit tiré de la facilité d'emprunt à terme, net des coûts de financement (note 11)...	—	—	598 958	—
Remboursement de billets de premier rang (note 11).....	—	(100 000)	(100 000)	(225 000)
Remboursement d'obligations locatives.....	(13 465)	(8 239)	(35 633)	(25 025)
Débours aux entreprises associées.....	21 899	—	—	—
Dividendes versés.....	(161 259)	(160 121)	(482 680)	(464 704)
Rachat d'actions ordinaires (notes 12 et 13).....	—	(54 809)	(16 350)	(104 956)
Produit à l'exercice d'options sur actions (note 13 A).....	471	63	23 523	24 008
Actions ordinaires émises.....	8 115	5 121	22 025	15 527
Flux de trésorerie de financement.....	(144 239)	(317 985)	109 843	(780 150)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.....	782	(3 254)	(2 065)	(2 241)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période.....	(77 035)	(185 097)	(303 134)	635 972
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période.....	432 526	1 006 855	658 625	185 786
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période.....	355 491 \$	821 758 \$	355 491 \$	821 758 \$
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE				
Intérêts versés.....	16 621 \$	6 037 \$	73 109 \$	47 459 \$
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière payés.....	67 904 \$	50 139 \$	207 669 \$	238 217 \$

Voir les notes des états financiers.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 septembre 2023

1. RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Mines Agnico Eagle Limitée (« Agnico Eagle » ou la « société ») exerce principalement des activités de production et de vente d'or, ainsi que des activités connexes, comme l'exploration et la mise en valeur de mines. La société compte des exploitations minières au Canada, en Australie, en Finlande et au Mexique, et mène des activités d'exploration au Canada, en Europe, en Amérique latine, en Australie et aux États-Unis. Agnico Eagle est une société ouverte constituée sous le régime des lois de la province d'Ontario au Canada. Son siège social est situé au 145 rue King Est, bureau 400, Toronto (Ontario) M5C 2Y7. Les actions ordinaires de la société sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York. Agnico Eagle vend sa production d'or sur le marché mondial.

Le 25 octobre 2023, le conseil d'administration de la société a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

2. MODE DE PRÉSENTATION

A) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ci-joints d'Agnico Eagle ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), et sont dressés en dollars américains. Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ne comprennent pas toutes les informations requises par les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour les états financiers consolidés annuels audités.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités de l'exercice 2022 de la société, notamment les méthodes comptables et les notes y afférentes, compris dans le rapport annuel et le formulaire 40-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui ont été préparés selon les IFRS.

La direction est d'avis que les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés reflètent tous les rajustements, qui comprennent les rajustements normaux et récurrents nécessaires à la présentation d'une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022, et de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les trimestres et neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022.

Les résultats d'exploitation pour le trimestre et les neuf mois clos le 30 septembre 2023 ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui peuvent être prévus pour l'exercice prenant fin le 31 décembre 2023.

B) Mode de présentation

Aperçu

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés sur une base de continuité de l'exploitation selon la méthode du coût historique, sauf pour certains actifs et passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur. Tous les montants des états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en dollars américains, et toutes les valeurs ont été arrondies au millier près, sauf indication contraire.

Filiales

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent les comptes d'Agnico Eagle et de ses filiales consolidées. Tous les soldes, transactions, produits et charges, profits ou pertes intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation. Les filiales sont consolidées si Agnico Eagle peut exercer le contrôle. Agnico Eagle détient le contrôle d'une entité émettrice si elle est exposée à des rendements variables en raison de ses liens avec cette entité et si elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. La société réévalue si elle contrôle ou non une entité émettrice lorsque les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs éléments du contrôle ont changé.

Partenariats

Un partenariat est une entreprise sur laquelle deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint et est classé à titre d'entreprise commune ou de coentreprise. Dans une coentreprise, la société a droit à sa quote-part de l'actif net du partenariat. Elle comptabilise ses placements dans des coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence. Une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs relatifs à celle-ci. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent la participation de la société dans les actifs, les passifs, les produits et les charges des entreprises communes à compter de la date à laquelle la société a commencé à exercer un contrôle conjoint. La participation de 50 % d'Agnico Eagle dans la Corporation Canadian Malartic (« CCM ») et dans Canadian Malartic GP (la « société en nom collectif »), qui détenait le complexe Canadian Malartic situé au Québec, a été comptabilisée à titre d'entreprise commune jusqu'au 31 mars 2023, date à laquelle la participation restante de 50 % a été acquise (note 5). Le 6 avril 2023, la société a acquis une participation de 50 % dans Minas de San Nicolás, S.A.P.I. de C.V., qui a été comptabilisée à titre d'entreprise commune par la suite (note 5).

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 septembre 2023

3. MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont préparés suivant les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes d'application que celles décrites dans les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES IMPORTANTS

La préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés selon les IFRS exige de la direction qu'elle pose des jugements et formule des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes qui y sont jointes. La direction est d'avis que les estimations utilisées pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés sont raisonnables. Toutefois, les résultats réels pourraient différer considérablement de ces estimations. Les éléments nécessitant que des estimations, hypothèses et jugements importants soient posés sont décrits à la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

5. ACQUISITIONS

Acquisition de placements dans le partenariat de San Nicolás

Le 6 avril 2023, Agnico Eagle et Ressources Teck Limitée (« Teck ») ont conclu une convention entre actionnaires visant le projet de mise en valeur du gisement de cuivre et de zinc San Nicolás, situé dans l'état de Zacatecas au Mexique. La convention prévoit qu'Agnico Eagle, par l'intermédiaire d'une filiale mexicaine en propriété exclusive, souscrira une participation de 50 % dans Minas de San Nicolás, S.A.P.I. de C.V. (« MSN ») pour une contrepartie de 580,0 millions de dollars, qui sera versée au fur et à mesure que MSN engagera des frais d'étude et de mise en valeur. À des fins de gouvernance et conformément à la convention, Agnico Eagle est réputée actionnaire à 50 % de MSN, quel que soit le nombre d'actions ayant été émises à Agnico Eagle ou à ses filiales, exception faite de certains cas de défaut. Conformément à l'IFRS 11, *Partenariats*, Agnico Eagle contrôle conjointement MSN, car les deux parties ont la capacité de prendre des décisions relativement aux activités pertinentes de MSN en raison de leur représentation égale au sein du conseil d'administration et de leurs droits de vote respectifs de 50 % chacune. En outre, MSN a été classée à titre de coentreprise en vertu de l'IFRS 11. En tant que coentreprise, la société tient compte de sa participation dans MSN en comptabilisant sa quote-part des actifs, des passifs, des produits, des charges et des flux de trésorerie.

À la clôture de la transaction, la société a comptabilisé un passif d'un montant de 290,0 millions de dollars dans les autres passifs non courants, ce qui correspond à l'obligation de financement inévitable minimale qui incombe à la société en vertu de la convention.

Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2023, la société a comptabilisé des apports totalisant 11,0 millions de dollars, qui ont été portés en diminution de l'obligation de 290,0 millions de dollars.

Acquisition des actifs canadiens de Yamana Gold Inc. (« Yamana »)

Le 31 mars 2023, la société a conclu une transaction (la « transaction avec Yamana ») en vertu d'un plan d'arrangement conclu avec Yamana et Pan American Silver Corp. (« Pan American »), aux termes duquel Pan American a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Yamana et Yamana a vendu à Agnico Eagle les filiales et les sociétés en nom collectif de Yamana qui détenaient des participations de cette dernière dans les actifs au Canada, notamment la participation restante de 50 % dans le complexe Canadian Malartic que la société ne détenait pas à l'époque, une participation de 100 % dans le projet Wasamac (situé en Abitibi, au Québec) et dans plusieurs autres propriétés d'exploration situées en Ontario et au Manitoba. L'acquisition est venue augmenter la production, les réserves minérales et les flux de trésorerie de la société.

La société a déterminé que l'acquisition constituait un regroupement d'entreprises en vertu d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (« IFRS 3 »), dans le cadre duquel Agnico Eagle a été identifiée comme étant l'acquéreur et, par conséquent, la transaction a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition, conformément à IFRS 3.

Avant la transaction avec Yamana, la participation de 50 % d'Agnico Eagle dans CCM et dans la société en nom collectif était contrôlée conjointement avec Yamana et répondait à la définition d'entreprise commune selon IFRS 11, Agnico Eagle comptabilisant sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges dans ses résultats consolidés. Depuis le 31 mars 2023, Agnico Eagle contrôle la totalité de CCM et de la société en nom collectif et, à l'application des exigences d'IFRS 3 en matière de regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la société a réévalué la participation de 50 % qu'elle détenait précédemment dans CCM et la société en nom collectif à la juste valeur à la date de l'acquisition. La juste valeur à la date de l'acquisition de la participation de 50 % déjà détenue a été établie à 2 697,6 millions de dollars, donnant lieu à la comptabilisation d'un profit de réévaluation en résultat net de 1 543,4 millions de dollars. La juste valeur de 2 697,6 millions de dollars constitue un élément de la contrepartie totale transférée dans le cadre de la transaction avec Yamana tel que présenté dans le tableau ci-après. La juste valeur des actions ordinaires émises a été calculée en fonction du cours des 36 177 931 actions ordinaires émises à leur cours de clôture immédiatement avant la clôture de la transaction avec Yamana.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 septembre 2023

5. ACQUISITIONS (suite)

Le prix d'acquisition provisoire total pour les actifs acquis, déduction faite des passifs repris, se présente comme suit :

Juste valeur des actions ordinaires émises	1 858 219 \$
Trésorerie	1 001 291
Juste valeur de la participation de 50 % déjà détenue	2 697 604
	<u>5 557 114 \$</u>

Le tableau suivant présente la répartition préliminaire du prix d'acquisition entre les actifs acquis et les passifs repris, d'après la juste valeur provisoire estimée par la direction.

	Estimations provisoires	Ajustement provisoire	Estimations provisoires ajustées
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 049 \$	— \$	1 049 \$
Stocks	165 423	—	165 423
Autres actifs courants	29 890	—	29 890
Immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	4 949 392	(1 277 584)	3 671 808
Goodwill	2 078 562	801 562	2 880 124
Autres actifs	330 215	(1 128)	329 087
Dettes fournisseurs, charges à payer et autres passifs	(117 905)	—	(117 905)
Provision pour restauration des lieux	(203 341)	(4 950)	(208 291)
Passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés	(1 646 500)	482 100	(1 164 400)
Autres passifs	(29 671)	—	(29 671)
Total des actifs acquis, déduction faite des passifs repris	<u>5 557 114 \$</u>	<u>— \$</u>	<u>5 557 114 \$</u>

Note :

- i) Les estimations de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris sont présentées telles qu'elles figurent dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la société au 31 mars 2023.

La juste valeur de la participation de 50 % déjà détenue par Agnico Eagle et le profit de réévaluation associé ainsi que la juste valeur attribuée aux actifs acquis et aux passifs repris sont provisoires, et sont assujettis aux ajustements fondés sur d'autres analyses et évaluations effectuées au cours de la période d'évaluation, qui ne doit pas excéder douze mois à compter de la date d'acquisition. Lorsque la valeur provisoire est utilisée pour comptabiliser un regroupement d'entreprises, elle peut être ajustée de façon importante rétrospectivement au cours d'une période ultérieure. Plus précisément, la société continuera d'évaluer les nouvelles informations sur les faits et les circonstances qui existaient à la date d'acquisition relativement à la juste valeur des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, du goodwill, de la provision pour restauration des lieux et des passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés. Les montants provisoires comptabilisés au premier trimestre de 2023 ont été revus au troisième trimestre de 2023, principalement en raison des améliorations de la mesure des autres actifs et des provisions pour restauration des lieux.

Les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et les actifs nets acquis dans le cadre de la transaction avec Yamana ont été consolidés avec ceux de la société à compter du 31 mars 2023. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023, la transaction avec Yamana a généré des produits de 160,2 millions de dollars et un résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 42,6 millions de dollars. Au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2023, la transaction avec Yamana a généré des produits de 327,7 millions de dollars et un résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 83,9 millions de dollars.

Les produits et le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière consolidés totaux de la société se sont élevés à respectivement 1 642,4 millions de dollars (4 870,3 millions de dollars) et à 271,3 millions de dollars (683,2 millions de dollars) pour le trimestre (les neuf mois) clos le 30 septembre 2023. Si la transaction avec Yamana avait eu lieu le 1^{er} janvier 2023, les produits et le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière consolidés totaux pro forma de la société se seraient élevés à environ 1 642,4 millions de dollars (5 017,7 millions de dollars) et 271,3 millions de dollars (2 732,4 millions de dollars) pour le trimestre (les neuf mois) clos le 30 septembre 2023.

Le goodwill représente la valeur attendue du potentiel d'exploration supplémentaire découlant de l'acquisition. Le goodwill ne devrait pas être déductible aux fins des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 septembre 2023

5. ACQUISITIONS (suite)

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023, la société a engagé des coûts de transaction de 1,2 million de dollars relativement à la transaction avec Yamana et, au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2023, la société a engagé des coûts de transaction de 18,1 millions de dollars relativement à la transaction avec Yamana. Les coûts relatifs à l'acquisition ont été comptabilisés au poste Autres charges dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés.

Kirkland

Le 8 février 2022, la société a conclu l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de Kirkland en échange de l'émission d'actions ordinaires d'Agnico Eagle aux anciens actionnaires de Kirkland, conformément à un plan d'arrangement en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) (la « fusion »). Chaque actionnaire de Kirkland a reçu 0,7935 action ordinaire d'Agnico Eagle en contrepartie de chaque action de Kirkland, ce qui a entraîné l'émission de 209 274 263 actions ordinaires d'Agnico Eagle. Avant la fusion, Kirkland possédait et exploitait les mines Detour Lake et Macassa au Canada et la mine Fosterville en Australie, et possédait également des propriétés d'exploration au Canada et en Australie. L'acquisition de Kirkland est venue augmenter la production, les réserves minérales et les flux de trésorerie de la société.

La société a déterminé que la fusion constituait un regroupement d'entreprises en vertu d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (« IFRS 3 »), dans le cadre duquel Agnico Eagle a été identifiée comme étant l'acquéreur et, par conséquent, la fusion a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition, conformément à IFRS 3.

Le prix d'acquisition total pour les actifs acquis, déduction faite des passifs repris, se présente comme suit :

Juste valeur des actions ordinaires émises.....	10 268 584 \$
Juste valeur des attributions de rémunération à base d'actions de remplacement consenties	14 522
	10 283 106 \$

Les estimations finales de la juste valeur ont été ajustées rétrospectivement à la date d'acquisition. Les montants de certains postes des états financiers déjà publiés ont été mis à jour afin de refléter l'incidence des estimations finales ajustées de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris liés à la fusion.

Le tableau suivant présente la répartition finale du prix d'acquisition entre les actifs acquis et les passifs repris de la fusion, d'après les estimations provisoires de la juste valeur précédemment présentées par la direction et les estimations finales ajustées.

	Estimations provisoireⁱ	Ajustements	Estimations finales
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	838 732 \$	— \$	838 732 \$
Stocks.....	384 678	(35 402)	349 276
Autres actifs courants	100 094	—	100 094
Immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines.....	10 086 336	341 935	10 428 271
Goodwill.....	1 804 459	(168 128)	1 636 331
Autres actifs.....	143 415	(1 628)	141 787
Dettes fournisseurs, charges à payer et autres passifs.....	(235 778)	—	(235 778)
Provision pour restauration des lieux	(175 839)	(52 289)	(228 128)
Passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés	(2 639 353)	(84 488)	(2 723 841)
Autres passifs.....	(23 638)	—	(23 638)
Total des actifs acquis, déduction faite des passifs repris.....	10 283 106 \$	— \$	10 283 106 \$

Note :

- i) Les estimations provisoires de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris sont présentées telles qu'elles figurent dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la société au 31 mars 2022.

Le goodwill représente la valeur attendue des synergies d'exploitation et du potentiel d'exploration supplémentaire découlant de la fusion. Le goodwill ne devrait pas être déductible aux fins des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2022, la société a engagé des coûts de transaction et des indemnités de départ de 0,2 million de dollars en lien avec la fusion et, au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2022, la société a engagé des coûts de transaction et des indemnités de départ de 92,3 millions de dollars en lien avec la fusion. Les coûts relatifs à l'acquisition ont été comptabilisés au poste Autres charges dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 septembre 2023

5. ACQUISITIONS (suite)

Les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et les actifs nets de Kirkland ont été consolidés avec ceux de la société à compter du 8 février 2022. Pour le trimestre (les neuf mois) clos le 30 septembre 2022, Kirkland a généré des produits de 510,1 millions de dollars (1 643,2 millions de dollars) et un résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 191,3 millions de dollars (603,8 millions de dollars). Les produits et le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière consolidés totaux de la société se sont élevés à respectivement 1 449,7 millions de dollars (4 356,4 millions de dollars) et 216,0 millions de dollars (852,5 millions de dollars) pour le trimestre (les neuf mois) clos le 30 septembre 2022. Si l'acquisition de Kirkland avait eu lieu le 1^{er} janvier 2022, les produits et le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière consolidés totaux pro forma de la société se seraient élevés à environ 1 449,7 millions de dollars (4 410,4 millions de dollars) et 216,0 millions de dollars (868,2 millions de dollars) pour le trimestre (les neuf mois) clos le 30 septembre 2022.

6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Tous les actifs et les passifs évalués ou présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés à la juste valeur sont classés dans la hiérarchie des justes valeurs décrite ci-dessous, d'après des données d'entrée du plus bas niveau qui sont importantes pour la juste valeur prise dans son ensemble :

Niveau 1 – Cours du marché non rajustés sur des marchés actifs qui sont disponibles à la date d'évaluation pour des actifs ou des passifs identiques non affectés.

Niveau 2 – Cours du marché sur des marchés non actifs, ou données d'entrée observables, soit directement ou indirectement, pour la presque totalité de la durée de l'actif ou du passif.

Niveau 3 – Prix ou techniques d'évaluation qui nécessitent des données d'entrée qui sont à la fois importantes pour l'évaluation à la juste valeur et non observables (s'appuyant sur peu ou pas d'activité sur le marché).

La hiérarchie des justes valeurs place au niveau le plus élevé les données d'entrée de niveau 1, et au niveau le plus bas les données d'entrée de niveau 3.

Actifs et passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente

En ce qui a trait aux éléments qui sont comptabilisés à la juste valeur de façon récurrente, la société détermine si des transferts se sont produits entre les niveaux de la hiérarchie en réévaluant leur classement à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs au cours du trimestre et des neuf mois clos le 30 septembre 2023 ni aucun transfert vers ou depuis le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des dettes fournisseurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme.

Le tableau qui suit présente un sommaire des actifs financiers et des passifs financiers de la société évalués à la juste valeur de façon récurrente au 30 septembre 2023 selon la hiérarchie des justes valeurs :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers :				
Créances clients.....	— \$	7 569 \$	— \$	7 569 \$
Titres de capitaux propres.....	233 862	29 348	—	263 210
Bons de souscription d'actions.....	—	21 479	—	21 479
Juste valeur des instruments financiers dérivés	—	7 326	—	7 326
Total des actifs financiers.....	233 862 \$	65 722 \$	— \$	299 584 \$
Passifs financiers :				
Passif associé aux paiements fondés sur des actions.....	21 762 \$	— \$	— \$	21 762 \$
Juste valeur des instruments financiers dérivés	— \$	41 778 \$	— \$	41 778 \$
Total des passifs financiers.....	21 762 \$	41 778 \$	— \$	63 540 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 septembre 2023

6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR (suite)

Techniques d'évaluation

Créances clients

Les créances clients figurant sur des factures temporaires pour les ventes de concentré sont évaluées à l'aide de cours à terme provenant de données observables sur le marché pour le mois au cours duquel le règlement est prévu (classées dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs).

Titres de capitaux propres

Les titres de capitaux propres représentant des actions d'entités cotées sont comptabilisés à la juste valeur calculée au moyen des cours du marché (classés dans le niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs). Les titres de capitaux propres représentant des actions d'entités non cotées sont comptabilisés à la juste valeur calculée en fonction des cours obtenus auprès des courtiers corroborés au moyen de modèles d'évaluation des options (classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs).

Instruments financiers dérivés et bons de souscription

La société détient des bons de souscription d'actions de certaines entités cotées. Les bons de souscription d'actions sont comptabilisés comme étant des instruments financiers dérivés et sont présentés dans les états de la situation financière consolidés intermédiaires résumés au poste Placements. Les instruments financiers dérivés classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs sont comptabilisés à la juste valeur en fonction des cours obtenus auprès des courtiers corroborés par des modèles d'évaluation des options ou au moyen de modèles d'évaluation des options qui utilisent diverses données d'entrée combinant les cours du marché et les données d'entrée corroborées par le marché.

Passif associé aux paiements fondés sur des actions

Le passif associé aux paiements fondés sur des actions est comptabilisé à la juste valeur calculée au moyen des cours du marché (classé dans le niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs).

Juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués et comptabilisés à la juste valeur

La dette à long terme est comptabilisée au coût amorti dans les états de la situation financière consolidés intermédiaires résumés au 30 septembre 2023. La juste valeur de la dette à long terme est déterminée en appliquant un taux d'actualisation, qui reflète l'écart de taux en fonction de la note de crédit de la société, aux flux de trésorerie futurs connexes (classement dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs). Se reporter à la note 11.

Les obligations locatives sont comptabilisées au coût amorti dans les états de la situation financière consolidés intermédiaires résumés au 30 septembre 2023. La juste valeur des obligations locatives correspond à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs, calculée au moyen du taux d'emprunt marginal actuel de la société. Elles sont réévaluées s'il y a un changement dans la durée du contrat de location, un changement dans les paiements de loyers futurs ou un changement dans l'appréciation visant à déterminer si la société exercera une option d'achat, de prolongation ou de résiliation. La juste valeur des obligations locatives ne diffère pas significativement de la valeur comptable en raison de la différence entre les taux d'emprunt marginaux utilisés à la date de comptabilisation initiale et les taux d'intérêt du marché en vigueur au 30 septembre 2023.

Les prêts à recevoir non courants et les autres créances clients sont comptabilisés au coût amorti au poste Autres actifs dans les états de la situation financière consolidés intermédiaires résumés. La juste valeur des prêts à recevoir non courants et des autres créances correspond à la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures, calculée à l'aide du taux d'intérêt du marché. La juste valeur de ces actifs financiers ne diffère pas significativement de leur valeur comptable au 30 septembre 2023 (note 8 B)).

7. STOCKS

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023, des pertes de valeur de 1,4 million de dollars (8,0 millions de dollars en 2022) ont été comptabilisées dans les coûts de production pour ramener la valeur comptable des stocks à la valeur nette de réalisation. Au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2023, des pertes de valeur de 2,7 millions de dollars (43,5 millions de dollars en 2022) ont été comptabilisées dans les coûts de production pour ramener la valeur comptable des stocks à la valeur nette de réalisation.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 septembre 2023

8. AUTRES ACTIFS

A) Autres actifs courants

	Au 30 septembre 2023	Au 31 décembre 2022
Taxes de vente fédérale et provinciale et autres à recevoir.....	134 896 \$	100 267 \$
Charges payées d'avance	187 817	110 649
Placements à court terme	9 372	9 896
Autres	38 954	39 140
Total des autres actifs courants.....	371 039 \$	259 952 \$

B) Autres actifs

	Au 30 septembre 2023	Au 31 décembre 2022
Stocks de minerai et minerai sur les remblais de lixiviation – non courants	654 074 \$	405 988 \$
Charges payées d'avance non courantes.....	40 554	26 102
Prêts à recevoir non courants.....	10 008	3 939
Immobilisations incorporelles	4 174	13 318
Placement dans une entreprise associée.....	10 956	10 732
Autres	12 795	6 831
Total des autres actifs.....	732 561 \$	466 910 \$

La société détient actuellement une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée amortie selon la méthode linéaire, qui consiste en un contrat d'électricité acquis aux termes duquel la mine Detour Lake paye un taux inférieur à celui du marché pour la durée du contrat.

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DE MISE EN VALEUR DES MINES

Au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2023, des acquisitions de 1 233,3 millions de dollars (à l'exception des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines acquises dans le cadre de la transaction avec Yamana et du partenariat de San Nicolás – se reporter à la note 5) (1 606,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2022) ont été incorporées dans le coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines.

Les coûts d'emprunt totaux incorporés dans le coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines pour les neuf mois clos le 30 septembre 2023 se sont établis à environ 3,0 millions de dollars (3,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2022) à un taux d'incorporation dans le coût de l'actif de 1,28 % (1,16 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2022).

Des actifs d'une valeur comptable nette de 14,5 millions de dollars ont été cédés par la société au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2023 (25,9 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2022), ce qui a entraîné une perte sur cession de 9,1 millions de dollars (8,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2022) qui a été comptabilisée au poste Autres charges (produits) dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés.

Se reporter à la note 19 des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés pour prendre connaissance des engagements en capital.

10. PLACEMENTS

	Au 30 septembre 2023	Au 31 décembre 2022
Titres de capitaux propres.....	263 210 \$	304 618 \$
Bons de souscription d'actions.....	21 479	28 124
Total des placements.....	284 689 \$	332 742 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 septembre 2023

11. DETTE À LONG TERME

Le tableau qui suit présente les détails de la dette à long terme de la société au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022 :

		Au 30 septembre 2023			Au 31 décembre 2022		
	Taux d'intérêt	Montant du capital	Frais de financement différés	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Billets de premier rang	2,78 % – 5,02 %	1 250 000 \$	(4 134) \$	1 245 866 \$	1 146 066 \$	1 345 185 \$	1 264 614 \$
Facilité de crédit	Variable	100 000	(2 521)	97 479	97 479	(3 115)	(3 115)
Facilité d'emprunt à terme.....	Variable	600 000	(792)	599 208	599 208	—	—
Total de la dette à long terme.....		1 950 000 \$	(7 447) \$	1 942 553 \$	1 842 753 \$	1 342 070 \$	1 261 499 \$

Le tableau suivant présente la dette à long terme comprise dans les états de la situation financière consolidés intermédiaires résumés :

	Au 30 septembre 2023	Au 31 décembre 2022
Partie courante de la dette à long terme	100 000 \$	100 000 \$
Partie non courante de la dette à long terme	1 842 553	1 242 070
Total de la dette à long terme	1 942 553 \$	1 342 070 \$

Facilité de crédit

Au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2023, les prélèvements sur la facilité de crédit ont totalisé 1,1 milliard de dollars et les remboursements, 1,0 milliard de dollars. Au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2022, les prélèvements et les remboursements sur la facilité de crédit ont totalisé 100,0 millions de dollars.

Au 30 septembre 2023, un montant de 1 099,0 millions de dollars était disponible pour des prélèvements futurs en vertu de la facilité de crédit (1 199,1 millions de dollars au 31 décembre 2022). Le montant disponible en vertu de la facilité de crédit est réduit du montant des lettres de crédit en cours de 1,0 million de dollars au 30 septembre 2023 (0,9 million de dollars au 31 décembre 2022).

Facilité d'emprunt à terme

Le 20 avril 2023, la société a conclu une convention de crédit avec un groupe d'institutions financières, aux termes de laquelle une facilité de crédit à terme non garantie de 600,0 millions de dollars (la « facilité d'emprunt à terme ») a été consentie. La société a prélevé la totalité du montant disponible en vertu de la facilité d'emprunt à terme le 28 avril 2023. La facilité d'emprunt à terme vient à échéance le 21 avril 2025 et toute dette contractée aux termes de celle-ci est exigible et doit être remboursée à cette date. Le montant disponible en vertu de facilité d'emprunt à terme se compose d'une seule avance en dollars américains au taux SOFR et d'avances au taux de base, assorties d'un taux applicable majoré d'une marge variant entre 0,00 % et 2,00 %, en fonction de la note de crédit de la société.

La facilité d'emprunt à terme comprend des clauses qui limitent les actions de la société de la même façon et dans la même mesure que les limites existantes en vertu de la facilité de crédit. La société est également tenue de maintenir un ratio de la dette nette totale sur le BAIIA inférieur à une valeur maximale précise.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 septembre 2023

12. CAPITAUX PROPRES

Résultat net par action

Le tableau suivant indique le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du résultat net de base et dilué par action :

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
		Retraité (note 5)		Retraité (note 5)
Résultat net de la période – de base	178 606 \$	66 679 \$	2 322 318 \$	476 144 \$
Ajouter : effet dilutif du règlement en trésorerie du RILT	(1 915)	137	(4 831)	535
Résultat net de la période – dilué	176 691	66 816	2 317 487	476 679
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en milliers).....	495 286	455 157	486 131	431 718
Ajouter : effet dilutif des actions ordinaires relativement au régime d'UATI, au régime d'UAR et au RILT	1 050	1 102	1 203	1 201
Ajouter : effet dilutif des options sur actions à l'intention des employés.....	68	15	108	168
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en milliers)	496 404	456 274	487 442	433 087
Résultat net par action – de base	0,36 \$	0,15 \$	4,78 \$	1,10 \$
Résultat net par action – dilué	0,36 \$	0,15 \$	4,75 \$	1,10 \$

Le résultat net dilué par action a été calculé selon la méthode du rachat d'actions. Conformément à celle-ci, les options sur actions à l'intention des employés en cours dont le prix d'exercice est supérieur au cours du marché moyen des actions ordinaires en circulation pour la période ne sont pas incluses dans le calcul du résultat net dilué par action étant donné qu'elles auraient un effet antidilutif.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, 4 726 215 options sur actions à l'intention des employés (4 635 386 en 2022) ont été exclues du calcul du résultat net dilué par action, parce que leur effet aurait été antidilutif. Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2023, 3 391 012 options sur actions à l'intention des employés (4 252 277 en 2022) ont été exclues du calcul du résultat net dilué par action, parce que leur effet aurait été antidilutif.

Offre publique de rachat d'actions (« OPRA ») dans le cours normal des activités

Le 2 mai 2023, Agnico Eagle a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto pour lancer une OPRA, aux termes de laquelle la société est autorisée à racheter jusqu'à 500,0 millions de dollars de ses actions ordinaires, jusqu'à concurrence de 5 % de ses actions ordinaires émises et en circulation. Dans le cadre de l'OPRA, la société peut racheter ces actions ordinaires sur le marché libre, à son gré, au cours de la période commençant le 4 mai 2023 et se terminant le 3 mai 2024. Toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'OPRA seront annulées.

Il n'y a eu aucun rachat d'actions dans le cadre de l'OPRA d'Agnico Eagle au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023 (999 320 actions pour un montant de 42,6 millions de dollars à un prix moyen de 42,67 \$ en 2022). Au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2023, la société a racheté 100 000 actions ordinaires (1 452 320 actions ordinaires en 2022) pour 4,8 millions de dollars (64,9 millions de dollars en 2022) à un prix moyen de 47,75 \$ (44,69 \$ en 2022) dans le cadre de l'OPRA autorisée. Au 30 septembre 2023, 100 000 des actions rachetées ont été annulées (1 452 320 actions en 2022). La valeur comptable des actions annulées était de 3,6 millions de dollars (51,7 millions de dollars en 2022) et a été comptabilisée en réduction du capital social sur les actions ordinaires. La portion de la contrepartie versée pour le rachat des actions excédant leur valeur comptable a été comptabilisée en réduction du surplus d'apport.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 septembre 2023

13. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

A) Régime d'options sur actions à l'intention des employés (« ROAE »)

Le tableau suivant résume l'activité relative aux options sur actions en cours d'Agnico Eagle :

	Neuf mois clos le 30 septembre 2023		Neuf mois clos le 30 septembre 2022	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours au début de la période.....	4 976 636	75,04 \$ CA	4 482 941	74,43 \$ CA
Options attribuées	873 950	70,36	1 643 801	67,10
Options exercées.....	(530 926)	59,34	(530 695)	57,75
Options auxquelles il a été renoncé	(149 365)	78,42	(143 355)	79,20
Options expirées	(22 650)	71,95	—	—
En cours à la fin de la période.....	5 147 645	75,78 \$ CA	5 452 692	73,72 \$ CA
Options exerçables à la fin de la période.....	3 411 601	77,22 \$ CA	3 150 341	71,64 \$ CA

Le cours moyen des actions ordinaires d'Agnico Eagle pour les neuf mois clos le 30 septembre 2023 était de 69,26 \$ CA (65,13 \$ CA en 2022).

Agnico Eagle a évalué la juste valeur des options sur actions selon le modèle de Black et Scholes d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022
Taux d'intérêt sans risque.....	4,26 %	1,65 %
Durée prévue des options sur actions (en années).....	2,5	2,4
Volatilité prévue du cours des actions d'Agnico Eagle.....	36,0 %	30,0 %
Rendement prévu de l'action	3,6 %	2,9 %

La société utilise les données historiques de volatilité pour faire l'estimation de la volatilité prévue du cours des actions d'Agnico Eagle. La durée prévue des options sur actions attribuées est calculée en fonction de données historiques sur le comportement des employés quant à l'exercice des options et sur les cessations d'emploi qui surviennent après l'acquisition des droits.

La charge de rémunération liée au ROAE s'est établie à 2,5 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2023 (3,3 millions de dollars en 2022) et à 9,7 millions de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2023 (12,6 millions de dollars en 2022).

B) Programme d'incitation à l'achat d'actions

Au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2023, 672 590 actions ordinaires ont été souscrites aux termes du programme d'incitation à l'achat d'actions (480 139 actions en 2022) pour un montant de 33,0 millions de dollars (23,2 millions de dollars en 2022). La charge de rémunération totale constatée pour le trimestre clos le 30 septembre 2023 relativement au programme d'incitation à l'achat d'actions a été de 4,1 millions de dollars (2,5 millions de dollars en 2022) et de 11,0 millions de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2023 (7,7 millions de dollars en 2022).

C) Régime d'unités d'actions temporairement incessibles (« UATI »)

Au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2023, 203 004 UATI (656 091 en 2022) ont été attribuées, 323 000 UATI ont été approuvées à une juste valeur à la date d'attribution de 11,6 millions de dollars (31,6 millions de dollars en 2022) pour les UATI attribuées et à une juste valeur estimée de 18,6 millions de dollars pour les UATI approuvées. Au cours des neuf premiers mois de 2023, la société a capitalisé une partie du régime d'UATI en transférant 11,6 millions de dollars (31,6 millions de dollars en 2022) à une fiducie d'avantages sociaux des employés qui a ensuite acheté des actions ordinaires de la société sur le marché libre.

La charge de rémunération liée au régime d'UATI s'est établie à 5,6 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2023 (6,1 millions de dollars en 2022) et à 24,1 millions de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2023 (19,5 millions de dollars en 2022). La charge de rémunération au titre du régime d'UATI est comptabilisée aux postes Production et Charges administratives dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 septembre 2023

13. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (suite)

D) Régime d'unités d'actions liées au rendement (« UAR »)

Au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2023, 84 000 UAR ont été approuvées aux fins d'attribution (157 500 en 2022). La valeur d'une UAR à la date d'attribution se rapproche du cours du marché d'une action ordinaire de la société à la même date. Les UAR sont comptabilisées à titre de passif associé aux paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. À chaque date de clôture et au règlement, le passif associé aux paiements fondés sur des actions est réévalué, et toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans la charge de rémunération de la période.

La charge de rémunération liée au régime d'UAR s'est établie à 0,6 million de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2023 (2,5 millions de dollars en 2022) et à 4,4 millions de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2023 (11,5 millions de dollars en 2022). La charge de rémunération au titre du régime d'UAR est comptabilisée aux postes Production et Charges administratives dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés.

E) Régime d'unités d'actions différées (« UAD »)

Le recouvrement de rémunération liée aux UAD converties s'est établi à 0,3 million de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2023 (néant en 2022) et à 0,5 million de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2023 (néant en 2022). Les charges au titre du régime d'UAR ont été comptabilisées à titre de composante des charges administratives dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés.

14. AUTRES RÉSERVES

Le tableau suivant présente les variations des autres réserves pour les neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022 :

	Réserve liée aux titres de capitaux propres	Réserve liée aux couvertures de flux de trésorerie	Total
Solde au 31 décembre 2021	65 065 \$	(10 789) \$	54 276 \$
Variation nette de la réserve liée aux couvertures de flux de trésorerie	—	882	882
Variation nette de la juste valeur des titres de capitaux propres	(123 666)	—	(123 666)
Solde au 30 septembre 2022	(58 601) \$	(9 907) \$	(68 508) \$
Solde au 31 décembre 2022	(20 518) \$	(8 488) \$	(29 006) \$
Variation nette de la réserve liée aux couvertures de flux de trésorerie	—	882	882
Transfert au déficit de la perte nette sur cession de titres de capitaux propres ...	2 045	—	2 045
Variation nette de la juste valeur des titres de capitaux propres	(84 183)	—	(84 183)
Solde au 30 septembre 2023	(102 656) \$	(7 606) \$	(110 262) \$

La réserve liée aux couvertures de flux de trésorerie représente le règlement d'un dérivé de taux d'intérêt lié aux billets de premier rang émis en 2020. La réserve sera amortie sur la durée des billets. L'amortissement de la réserve est comptabilisé au poste Charges financières des états du résultat consolidés intermédiaires résumés.

15. PRODUITS TIRÉS DES ACTIVITÉS MINIÈRES

La société a comptabilisé les montants ci-dessous ayant trait aux produits dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés :

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	1 643 953 \$	1 450 786 \$	4 871 862 \$	4 358 323 \$
Ajustements à l'établissement des prix provisoires sur les ventes de concentrés	(1 542)	(1 089)	(1 593)	(1 880)
Total des produits tirés des activités minières	1 642 411 \$	1 449 697 \$	4 870 269 \$	4 356 443 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 septembre 2023

15. PRODUITS TIRÉS DES ACTIVITÉS MINIÈRES (suite)

Le tableau suivant présente la ventilation des produits des activités ordinaires par métal :

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients :				
Or.....	1 623 244 \$	1 432 250 \$	4 805 397 \$	4 293 478 \$
Argent	14 745	11 869	46 464	41 366
Zinc.....	1 455	3 939	5 835	8 120
Cuivre	4 509	2 728	14 166	15 359
Total des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients.....	1 643 953 \$	1 450 786 \$	4 871 862 \$	4 358 323 \$

16. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Gestion du risque de change

La société utilise des couvertures économiques de change pour réduire la variabilité des flux de trésorerie futurs prévus découlant des fluctuations des taux de change. La société est exposée principalement aux fluctuations de change relatives au dollar américain, étant donné qu'une partie importante de ses charges d'exploitation et dépenses d'investissement sont libellées en monnaies étrangères, surtout en dollars canadiens, en dollars australiens, en euros et en pesos mexicains. Les fluctuations de change possibles augmentent la volatilité des coûts de production et des dépenses d'investissement de la société et pourraient avoir une incidence considérable sur ceux-ci. Les couvertures économiques sont liées à une partie des sorties de fonds libellées en monnaies étrangères découlant des dépenses libellées en monnaies étrangères.

Au 30 septembre 2023, la société avait des contrats sur instruments dérivés en cours liés à des dépenses de 2 740,7 millions de dollars qui seront engagées en 2023, en 2024 et en 2025 (2 907,9 millions de dollars au 31 décembre 2022). La société a comptabilisé des ajustements liés à la réévaluation à la valeur de marché au poste Perte sur instruments financiers dérivés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés. La société n'a pas eu recours à la comptabilité de couverture pour ces ententes.

Les profits et les pertes liés à la réévaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés de change comptabilisés à la juste valeur sont fondés sur les cours obtenus des courtiers corroborés par des modèles d'évaluation des options qui utilisent les prix à terme de la monnaie étrangère applicable à la fin de la période pour calculer la juste valeur.

Les autres stratégies de la société à l'égard des instruments dérivés de change en 2023 et 2022 consistaient principalement à vendre des options d'achat en dollars américains dont les échéances sont à court terme afin de générer des primes qui devraient, par leur nature, améliorer les taux des transactions au comptant obtenus dans le cadre de l'échange de dollars américains contre des monnaies étrangères. Toutes ces transactions sur dérivés sont arrivées à échéance avant la fin de la période, si bien qu'aucun instrument financier dérivé n'était en cours au 30 septembre 2023 ou au 31 décembre 2022. Les primes sur options d'achat ont été comptabilisées au poste Perte sur instruments financiers dérivés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés.

Gestion du risque lié au prix des produits de base

Afin d'atténuer les risques liés à la fluctuation des prix du carburant diesel, la société a recours à des instruments financiers dérivés dans le but de couvrir économiquement le risque lié au prix sur une partie des coûts du carburant diesel associée principalement à l'exposition aux coûts du carburant diesel de ses activités au Canada. Des instruments financiers dérivés liés à 5,5 millions de gallons de mazout étaient en cours au 30 septembre 2023 (19,0 millions au 31 décembre 2022). Les ajustements connexes liés à la réévaluation à la valeur de marché apportés avant le règlement ont été comptabilisés au poste Perte sur instruments financiers dérivés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés. La société n'a pas eu recours à la comptabilité de couverture pour ces ententes.

Les profits et les pertes liés à la réévaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés visant le mazout sont fondés sur les cours obtenus auprès des courtiers qui utilisent les prix à terme à la fin de la période pour calculer la juste valeur.

Bons de souscription d'actions

La société détient des bons de souscription pour faire l'acquisition de titres de capitaux propres de certains émetteurs du secteur minier. Ces bons de souscription ne s'inscrivent pas dans les activités de base de la société et, par conséquent, les profits et les pertes découlant de ces placements ne sont pas représentatifs du rendement de la société au cours de l'exercice.

Le tableau suivant présente un sommaire des montants comptabilisés au poste Perte sur instruments financiers dérivés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 septembre 2023

16. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Primes réalisées à la vente d'options d'achat sur monnaies étrangères....	(29) \$	(90) \$	(164) \$	(859) \$
Perte (profit) latent(e) sur les bons de souscription.....	6 802	(5 688)	9 098	14 494
(Profit) perte réalisé(e) sur instruments dérivés de change et instruments dérivés sur produits de base	(3 851)	8 294	26 992	(8 544)
Perte (profit) perte latent(e) sur instruments dérivés de change et instruments dérivés sur produits de base	31 088	159 858	(34 888)	169 372
Perte sur instruments financiers dérivés.....	34 010 \$	162 374 \$	1 038 \$	174 463 \$

17. AUTRES CHARGES

Le tableau suivant présente des montants comptabilisés au poste Autres charges dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés :

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Perte sur cession d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines (note 9)	5 491 \$	509 \$	9 092 \$	4 423 \$
Produits d'intérêts	(1 630)	(1 714)	(5 579)	(6 689)
Coûts découlant de l'interruption temporaire et coûts connexes	512	387	1 425	11 139
Coûts d'acquisition (note 5).....	4 591	182	21 503	92 321
Coûts des mesures environnementales correctives.....	1 890	3 401	(87)	783
Autres coûts.....	9 733	210	17 135	10 171
Total des autres charges	20 587 \$	2 975 \$	43 489 \$	112 148 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 septembre 2023

18. INFORMATION SECTORIELLE

	Semestre clos le 30 septembre 2023			
	Produits tirés des activités minières	Coûts de production	Exploration et expansion de l'entreprise	Résultat sectoriel
Mine LaRonde	362 984 \$	(170 153) \$	— \$	192 831 \$
Mine LaRonde, zone 5.....	99 370	(62 702)	—	36 668
Complexe Canadian Malartic	793 989	(326 936)	—	467 053
Mine Goldex	209 802	(84 800)	—	125 002
Mine Meliadine.....	507 057	(249 221)	—	257 836
Complexe Meadowbank	616 512	(381 411)	—	235 101
Mine Kittilä	332 616	(155 200)	—	177 416
Mine Detour Lake	911 819	(333 214)	—	578 605
Mine Macassa	316 145	(112 368)	—	203 777
Mine Fosterville	454 291	(99 969)	—	354 322
Mine Pinos Altos.....	156 227	(107 778)	—	48 449
Mine La India	109 457	(72 056)	—	37 401
Exploration ⁱ	—	—	(169 784)	(169 784)
Total sectoriel	4 870 269 \$	(2 155 808) \$	(169 784) \$	2 544 677 \$
Résultat sectoriel total				2 544 677 \$
Siège social et autres :				
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines.....				(1 100 215)
Charges administratives				(134 450)
Charges financières				(94 989)
Perte sur instruments financiers dérivés				(1 038)
Profit de change				2 258
Surveillance et entretien.....				(33 017)
Profit de réévaluation.....				1 543 414
Autres charges.....				(43 489)
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière				<u>2 683 151 \$</u>

Note :

i) Comprend le projet Hope Bay.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 septembre 2023

18. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Neuf mois clos le 30 septembre 2022				
Retraité (note 5)				
	Produits tirés des activités minières	Coûts de production	Exploration et expansion de l'entreprise	Résultat sectoriel
Mine LaRonde.....	435 322 \$	(163 701) \$	— \$	271 621 \$
Mine LaRonde, zone 5.....	96 591	(51 932)	—	44 659
Complexe Canadian Malartic.....	428 526	(171 858)	(8 406)	248 262
Mine Goldex.....	190 193	(79 044)	—	111 149
Mine Meliadine.....	501 383	(236 895)	—	264 488
Complexe Meadowbank.....	473 927	(313 989)	—	159 938
Mine Kittilä.....	326 872	(154 388)	—	172 484
Mine Detour Lake.....	884 863	(371 130)	—	513 733
Mine Macassa.....	252 075	(98 848)	—	153 227
Mine Fosterville.....	506 273	(170 518)	—	335 755
Mine Pinos Altos.....	148 870	(106 922)	—	41 948
Mine Creston Mascota.....	4 049	(1 743)	—	2 306
Mine La India.....	107 355	(55 476)	—	51 879
Exploration ⁱ	144	—	(191 789)	(191 645)
Total sectoriel.....	4 356 443 \$	(1 976 444) \$	(200 195) \$	2 179 804 \$
Résultat sectoriel total.....				2 179 804 \$
Siège social et autres :				
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines.....				(809 021)
Charges administratives.....				(166 279)
Charges financières.....				(62 892)
Perte sur instruments financiers dérivés.....				(174 463)
Profit de change.....				27 761
Surveillance et entretien.....				(30 251)
Autres charges.....				(112 148)
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière.....				852 511 \$

Note :

i) Comprend le projet Hope Bay.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 septembre 2023

18. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Le tableau suivant présente le total de l'actif par secteur :

	Total de l'actif aux	
	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Mine LaRonde.....	1 001 019 \$	987 821 \$
Mine LaRonde, zone 5.....	132 532	115 404
Complexe Canadian Malartic.....	6 927 598	1 582 406
Mine Goldex.....	382 040	339 390
Mine Meliadine.....	2 374 416	2 323 873
Complexe Meadowbank.....	1 411 908	1 387 335
Mine Kittilä.....	1 655 152	1 647 353
Mine Detour Lake.....	9 244 213	9 120 416
Mine Macassa.....	2 331 686	2 266 891
Mine Fosterville.....	1 082 829	1 224 645
Mine Pinos Altos.....	461 861	463 823
Mine Creston Mascota.....	3 796	4 864
Mine La India.....	137 251	150 967
Projet San Nicolás.....	304 099	—
Exploration.....	970 154	821 718
Siège social et autres.....	805 127	1 057 902
Total de l'actif.....	29 225 681 \$	23 494 808 \$

19. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Dans le cadre de ses activités régulières, la société a dû fournir une garantie sous forme de lettres de crédit à l'égard des frais environnementaux et de restauration des lieux, des crédits au titre des droits de douane et des subventions gouvernementales, et à d'autres fins générales. Au 30 septembre 2023, le montant total de ces garanties s'élevait à 966,6 millions de dollars.

Au 30 septembre 2023, la société avait des engagements de 98,9 millions de dollars liés à des dépenses d'investissement et des engagements au titre des produits de souscription de 279,0 millions de dollars liés au projet San Nicolás (note 5).

20. LITIGES EN COURS

Kirkland

Le 8 février 2022, la société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Kirkland dans le cadre de la fusion (note 5). Kirkland avait précédemment divulgué l'existence de certains passifs éventuels se rapportant à des litiges en cours impliquant Kirkland et ses filiales en propriété exclusive, certaines ayant été regroupées dans le cadre d'une réorganisation d'entreprise avant la clôture conclue au début de février 2022. Un litige demeure en cours au 30 septembre 2023. La direction croit que la réclamation est non fondée et entend se défendre vigoureusement. Aucun montant n'a été comptabilisé au titre d'un passif éventuel et la société estime que la probabilité de subir une perte ne peut être déterminée en ce moment.

Kirkland est la défenderesse dans deux actions collectives déposées le 29 juin 2020 et le 17 juillet 2020 (et modifiées ultérieurement) devant la Cour de district du district Sud de New York, aux États-Unis (la « Cour »). Les plaignants allèguent que, pendant la période du 8 janvier 2018 au 25 novembre 2019, Kirkland et son ancien chef de la direction ont violé les lois sur les valeurs mobilières des États-Unis en donnant une image inexacte d'informations significatives relatives à l'acquisition de Detour Gold Corporation par Kirkland qui a été conclue en janvier 2020, ou en omettant de fournir ces informations.

Par suite des requêtes déposées par les deux plaignants, la Cour a rendu une ordonnance le 24 septembre 2020 nommant un demandeur principal et un avocat principal. Le 22 janvier 2021, Kirkland a déposé une requête en irrecevabilité. Le 30 septembre 2021, la Cour a rejeté certaines des réclamations du plaignant contre Kirkland. Depuis, le litige suit les processus de contentieux habituels, notamment une enquête préalable et la certification du recours collectif, et a fait l'objet d'une audience au début d'octobre 2023 : aucune décision n'a encore été rendue. La société persiste à croire que la dernière réclamation est sans fondement.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 septembre 2023

20. LITIGES EN COURS (suite)

Permis de Kittilä

En mai 2020, la Regional State Administrative Agency du nord de la Finlande (la « RSAA ») a accordé à Agnico Eagle Finland Oy (« Agnico Finlande ») des permis environnementaux et des permis d'utilisation de l'eau pour permettre à Agnico Finlande d'agrandir sa deuxième installation de stockage à résidus de lixiviation au carbone (« CIL2 »), d'augmenter la production de la mine Kittilä pour la porter à 2,0 mtpa et de construire une nouvelle conduite d'évacuation des eaux. Ces permis ont ensuite été portés en appel par une tierce partie devant le tribunal administratif de Vaasa en Finlande (le « TAV »). En juillet 2022, la demande d'appel a été accueillie en partie de sorte que les permis ont été de nouveau soumis à l'examen de la RSAA.

En août 2022, Agnico Finlande a interjeté appel des décisions du TAV devant la Cour administrative suprême (« CAS ») de Finlande et a demandé que la CAS restitue les permis par décision provisoire en attendant le résultat final de l'appel d'Agnico Finlande.

Le 1^{er} novembre 2022, la CAS a rendu une décision provisoire confirmant la validité du permis initial de l'installation de stockage des résidus de CIL2 et restituant les niveaux d'émissions d'azote pour l'année 2022. La décision provisoire de la CAS n'a pas restitué l'autorisation d'Agnico Finlande d'accroître la production de la mine Kittilä pour la porter à 2,0 mtpa. La décision du TAV est valide jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue par la CAS. Au cours du quatrième trimestre de 2022, Agnico Finlande a réduit ses niveaux de production souterraine pour se conformer aux exigences de volume de production minière. Agnico Finlande prévoit que la CAS rendra sa décision finale au cours du quatrième trimestre de 2023.

Si la CAS ne renouvelle pas les permis que la RSAA a accordés à Agnico Finlande en 2020 qui lui permettait de produire à une capacité maximale de 2,0 mtpa, la société a l'intention de présenter une demande de permis révisée pour faire passer le niveau de production à 2,0 mtpa ou plus.

21. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Dividendes déclarés

Le 25 octobre 2023, Agnico Eagle a annoncé que le conseil d'administration avait approuvé le versement d'un dividende trimestriel en espèces de 0,40 \$ par action ordinaire (valeur totale d'environ 198,4 millions de dollars), payable le 15 décembre 2023 aux porteurs d'actions ordinaires de la société inscrits le 1^{er} décembre 2023.



AGNICO EAGLE